



ISTOM

Ecole Supérieure d'Agro-Développement International



Mémoire de fin d'études

Enjeux des petits et grands projets de développement dans les tribus du Grand-Sud de Nouvelle-Calédonie : savoirs, savoir-faire et habitudes relatifs aux pratiques vivrières et coutumières en changement



Platier de Yaté lors d'une pêche (Lacombe S., 2014)

LACOMBE, Shani
Promotion 100



Stage effectué à Yaté, Nouvelle-Calédonie
du 03/03/14 au 31/08/14
au sein de : IRD et GIE Océanide



Maîtres de stage : Sabinot, Catherine et Herrenschmidt, Jean-Brice
Tuteur pédagogique : Liscia, Géraud

Mémoire de fin d'études soutenu le [jj/mm/aa]

RESUME

Le Grand-Sud de la Nouvelle-Calédonie, et en particulier les tribus de la commune de Yaté, connaît un développement très particulier avec la mise en place d'une activité minière et industrielle importante. Cette activité minière existe depuis avant la seconde guerre mondiale avec les japonais qui exploitaient une petite mine de fer. Aujourd'hui, sur les mêmes concessions, une exploitation et production métallurgique de nickel et cobalt de classe mondiale a lieu sous la direction de la multinationale Vale. Le démarrage progressif du complexe industriel (avec une usine hydrométallurgique) a débuté en 2010, avec une production à pleine capacité en 2013. On y voit s'articuler plusieurs logiques d'acteurs : des logiques politiques et économiques autour d'activités induites par la mise en activité de cette usine et par la mise à disposition de financements qui s'ajoutent à ceux des Provinces mais aussi des logiques culturelles portant une attention particulière à la préservation de l'environnement. Ces logiques s'entremêlent et viennent transformer les modes de vie tribaux encore dépendants aujourd'hui des ressources naturelles pour leur pratiques vivrières (agriculture et pêche) et culturelles. Ces logiques politiques, économiques et culturelles ne s'opposent pas nécessairement : les groupes familiaux composent avec elles de manière plus ou moins organisée et semblent adapter leurs pratiques. Toutefois, les changements se sont faits de manière rapide et s'accompagnent parfois d'une modification des repères de la population et des transformations de la transmission des savoirs ancestraux liée aux pratiques coutumières et vivrières. Dans ce contexte, de nouveaux rapports de forces et jeux d'acteurs émergent, en particulier à travers les projets dits de « développement » (projets économiques, culturels...) et lors d'événements coutumiers, répondant à des stratégies particulières.

Mots-Clés : agriculture, coutumier, enjeux, environnement, nickel, pêche, projets, rapport de forces, savoirs, stratégies, transmission, Vale, vivrières, Yaté

SUMMARY

The Southern of New Caledonia, especially the tribes of the municipality of Yate, has a very particular development with the establishment of a mining and industrial important activity. This mining activity has existed since before the Second World War with the Japanese operated a small iron mine. Today, the same concessions, a metallurgical operations and production of nickel and cobalt world class takes place under the leadership of the multinational Vale. The gradual start of the industrial complex (with a hydrometallurgical factory) began in 2010, with full production in 2013. We can see several logical actors articulate: political and economic logic around activities induced development activity of this factory and the provision of funding in addition to those of the Provinces but also cultural logic with particular attention to the preservation of the environment. These logics are intertwined and transform tribal lifestyles today still dependent on natural resources for their subsistence practices (agriculture and fisheries) and cultural. These political, economic and cultural logic does not necessarily opposed: family groups up with them in a more or less organized and seem to adapt their practices. However, the changes are made quickly and are sometimes accompanied by a change in the benchmark population and changes in the transmission of traditional knowledge related to food and customary practices. In this context, new relations of power and sets of operators are emerging, particularly through projects called "development" (economic, cultural projects ...) and during events, responding to specific strategies.

Key words: agriculture, environment, fishing, food-producing, knowledge, nickel, projects, relation of power, strategies, traditional, transmission, Vale, Yate

RESUMEN

En el Sur de Nueva Caledonia, especialmente las tribus del municipio de Yaté, tiene un desarrollo muy particular con el establecimiento de una actividad minera e industrial importante. Esta actividad minera ha existido desde antes de la segunda guerra mundial con los japoneses que explotaban una pequeña mina de hierro. Hoy, las mismas concesiones, hay operaciones metalúrgicas y la producción de níquel y cobalto de clase mundial que está dirigido por la multinacional Vale. El arranque progresivo del complejo industrial (con una fábrica hidrometalurgia) comenzó en 2010, con una producción a capacidad plena en 2013. Vemos articularse allí varias lógicas de actores : lógicas políticas y económicas alrededor de actividades inducidas por la postura en actividad de esta fábrica y por la disposición de financiamientos que se añaden las Provincias pero también lógicas culturales que llevan una atención particular en la preservación del medio ambiente. Estas lógicas se entremezclan y vienen transformar los modos de vida tribales todavía hoy dependientes de los recursos naturales para las prácticas de subsistencia (agricultura y pesca) y culturales. Estas lógicas, económicas y culturales no se oponen : los grupos familiares se arreglan con ellas de manera más o menos organizada y parecen adaptar sus prácticas. Sin embargo, los cambios se hicieron de manera rápida y se acompañan a veces de una modificación de las referencias de la población y de transformaciones de la transmisión de los conocimientos de los conocimientos tradicionales relacionados con las prácticas acostumbradas y alimenticias. En este contexto, nuevas relaciones de fuerza y juegos de actores emergen, en particular a través de proyectos llamados " de desarrollo" (proyectos económicos y culturales) y durante los eventos tradicionales, respondiendo a estrategias específicas.

Palabras claves : acostumbrado, agricultura, alimenticias, conocimientos, estrategias, juegos de actores, níquel, pesca, proyectos, relación de fuerza, transmisión, Vale, Yaté.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS	6
GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	7
REMERCIEMENTS.....	9
INTRODUCTION.....	10
I. Contexte de la Nouvelle-Calédonie et présentation du programme LIVE	11
1. Le contexte Néo-Calédonien	11
a. Géographie et histoire de la Nouvelle-Calédonie et de Yaté	11
b. Une organisation sociétale complexe	16
c. Yaté, une commune aux nombreux potentiels de développement.....	19
2. Le programme LIVE	21
a. Objectifs du programme	21
b. Méthodologie	21
c. Produits et protocole de restitution des travaux	26
d. Quelques limites identifiées	26
II. Des richesses naturelles et savoirs à fort potentiel peu mis en valeur	27
1. Savoirs et évolutions des pratiques vivrières de la zone.....	27
a. Place primordiale de l'agriculture dans la culture kanak	27
b. La pêche, une activité à forte valeur dans la culture et quotidiennement pratiquée ...	34
2. Les représentations de l'environnement par les habitants	38
3. Le rôle des savoirs et pratiques vivriers au sein des projets de développement	43
a. L'agriculture, une activité se diversifiant et mise en valeur à travers les projets	43
b. La pêche, une activité peu mise en valeur dans les projets	45
4. Des projets s'intégrant parfaitement dans les dynamiques de développement actuelles	47
III. La modification rapide du contexte socioéconomique influençant fortement les projets ..	52
1. Une nouvelle façon de construire la pluriactivité dans les foyers	52
2. Des changements à différentes échelles impactant rapidement le quotidien des habitants	56
3. Une transformation des repères et normes dans la société s'accompagnant d'une perte de la transmissions de certains savoirs.....	58
IV. Des stratégies sociales, territoriales et temporelles multiples répondant à des objectifs précis et problèmes identifiés.....	65
1. Un contexte en perpétuelle évolution impactant la mise en place et la pérennisation de nouveaux projets	65

2. Des projets répondant à des stratégies d'acteurs différentes	71
a. Des stratégies de groupe de moins en moins mises en avant aujourd'hui.....	71
b. Des stratégies individuelles privilégiées	73
3. Les modalités d'accès aux savoirs et leur origine	74
4. La représentation des projets et de la mine par les habitants de Yaté	77
CONCLUSION	80
BIBLIOGRAPHIE	82
TABLE DES ANNEXES	87

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Situation géographique de la commune de Yaté en Nouvelle-Calédonie (Source: DITTT)</i>	11
<i>Figure 2 : Situation géographique de Yaté (Source : Pascal Dumas)</i>	12
<i>Figure 3 : Composition du PIB de la Nouvelle-Calédonie en 2012 (Source : CEROM, 2012)</i>	14
<i>Figure 4 : Coutume des tontons maternels pour un mariage à Touaourou (Source : Lacombe S., 2014)</i>	18
<i>Figure 5 : Barrage de Yaté (Source : Lacombe S., 2014)</i>	20
<i>Figure 6 : Composition de l'échantillon des enquêtes (Source : enquêtes de terrain, 2014)</i>	25
<i>Figure 7 : Igname destinée à la coutume (Source: Lacombe S., 2014)</i>	27
<i>Figure 8: Tableau récapitulatif des engrais, insecticides et herbicides utilisés dans les champs de Yaté (source: enquêtes de terrain, 2014)</i>	29
<i>Figure 9 : Brulis du champ à Goro avant de replanter les ignames (Source : Lacombe S., 2014)</i>	31
<i>Figure 10 : Un habitant de Goro et sa perche utilisé pour labourer ses champs (Source : Lacombe S., 2014)</i>	31
<i>Figure 11 : Elevage de porcs à Touaourou (Source : Lacombe S., 2014)</i>	33
<i>Figure 12: Pêcheur de Touaourou avec un sardinier (Source: Lacombe S., 2014)</i>	34
<i>Figure 13 : Bateaux de pêche dans une famille de Goro (Source: Lacombe S., 2014)</i>	35
<i>Figure 14 : Pêche au poulpe à l'aide de la sagaie et d'un couteau à Unia (Source : Lacombe S., 2014)</i>	35
<i>Figure 15 : Jardin de mer le plus commun (Source : Lacombe S., 2014)</i>	36
<i>Figure 16 : Jardin de mer avec un palétuvier (Source: Lacombe S., 2014)</i>	37
<i>Figure 17 : Pêche du crabe de palétuvier attaché avec une liane (Source: Lacombe S., 2014)</i>	37
<i>Figure 18 : Trou dans lequel se trouve un poulpe (Source : Lacombe S., 2014)</i>	40
<i>Figure 19 : Crottes de picot sur le platier d'Unia (Source : Lacombe S., 2014)</i>	41
<i>Figure 20 : Taro carapace de tortue (feuille longue) (Source: Lacombe S., 2014)</i>	42
<i>Figure 21: Colombo bénitier (Source: Lacombe S., 2014)</i>	43
<i>Figure 22: Un apiculteur de Touaourou (Source: Lacombe S., 2014.)</i>	44
<i>Figure 23 : Ignames destinées à être commercialisées à l'Adevy (Source : Lacombe S., 2014)</i>	44
<i>Figure 24: Production de salade à Waho (Source: Lacombe S., 2014)</i>	45
<i>Figure 25: Production de tomate à Unia (Source: Lacombe S., 2014)</i>	45
<i>Figure 26: Les secteurs d'activités financées par l'ADIE (Source: Rapport annuel 2013)</i>	50
<i>Figure 27: L'âge des clients de l'ADIE (Source : Rapport annuel 2013)</i>	50
<i>Figure 28: Foire des produits de Yaté, 7 et 8 juin 2014 (Source: Lacombe S., 2014)</i>	51
<i>Figure 29 : Entrée de fruits de mer lors d'un mariage coutumier à Touaourou (Source : Lacombe S., 2014)</i>	58
<i>Figure 30: Nouvelles serres de salades chez l'un des « promoteurs » à Waho (Source: Lacombe S., 2014.)</i>	67
<i>Figure 31: Quelques exemples de projets qui ont échoués (Source: Enquêtes à Yaté, 2014)</i>	70

<i>Figure 32: Des exemples de projets non concrétisés (Source: Enquêtes à Yaté, 2014)</i>	<i>70</i>
<i>Figure 33 : Préparation de paniers pour le festival des arts mélanésiens (Source: Lacombe S., 2014)</i>	<i>76</i>

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

ACFAS :	AssoCiation FrAncophone pour le Savoir
ADEVY :	Association pour le développement de Yaté
ADRAF :	Agence de Développement Rural et de l'Aménagement Foncier
BRGM :	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
°C :	Degrés Celsius
CCCE :	Comité Consultatif Coutumier Environnemental
CEROM :	Comptes Economiques Rapides de l'Outre-Mer
Cf. :	Se conférer à
CIRAD :	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRT :	Centre National de Recherche Technique
CPS :	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
CV :	Curriculum Vitae
DAVAR :	Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales
DDR :	Direction du développement durable
DENV :	Direction de l'environnement
DIMENC :	Direction de l'Industrie, des Mines et de l'ENergie de Calédonie
DITTT :	Direction des Infrastructures de la Topographie et des Transports Terrestres
DPM :	Domaine Public Maritime
ENERCAL :	Société Néo-Calédonienne d'Énergie
Et al. :	Et collaborateurs
FADIL :	Fond d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Iles
FLNKS :	Front de Libération Kanak Socialiste
GIE :	Groupement d'Intérêt Économique
Ha :	Hectare(s)
Hab :	Habitant(s)
IAC :	Institut Agronomique Néo-Calédonien
INCO :	International Nickel Company (société minière canadienne)
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
ISEE :	Institut de la Statistique et des Etudes Economiques
Kg :	Kilogramme
Km :	Kilomètre
Km² :	Kilomètre carré
LIVE :	Littoral vivrier et environnement
m² :	Mètre carré
mm :	Millimètres(s)
MIJ :	Mission Insertion Jeune
NERVAL :	Négocier, Evaluer et Reconnaître la VAleur des Lieux
N° :	Numéro
p. :	Page(s)
PIB :	Produit Intérieur Brut
% :	Pour-cent
Rhéebu Nùù :	Organisation environnementale active engagée contre Vale
RGA :	Recensement Général Agricole
SAU :	Surface Agricole Utile

SLN :	Société Le Nickel
SMIC :	Salaire Minimum interprofessionnel de croissance
SMSP :	Société Minière du Pacifique Sud
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VALE :	Companhia Vale do Rio Doce (groupe minier brésilien)
Vol :	Volume
XPF :	Franc Pacifique Français

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement mes deux encadrants de stage, Catherine Sabinot et Jean Brice Herrenschmidt, sans qui je n'aurais pu réaliser ce stage. Je les remercie pour leur précieuse aide et aux conseils avisés tout au long de cette période, d'avoir pris du temps pour m'accompagner dans mes phases de terrains et de rédactions mais aussi pour ces moments de partages de connaissance et d'expériences personnelles et professionnelles.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes du bureau d'études GIE Océanide et de l'IRD qui ont participé de différentes façons à la réussite de mon stage. Je les remercie pour leurs conseils et pour m'avoir fait partager leurs expériences. Une attention particulière est portée à Claire Levacher, doctorante en anthropologie, pour ses conseils avisés et les moments de partages pendant la période de rédaction des rapports et des présentations orales. Je souhaiterais également remercier John Ouetcho, archéologue originaire de Yaté, pour ces moments de partages très intéressants (notamment lors de la pêche) et de ses conseils avisés.

Un grand merci à tous les habitants et institutions (ADEVY, DDR, Médiathèque, etc.) des tribus de Yaté pour le temps qu'ils nous ont accordés pendant ces quatre mois, pour nous avoir fait découvrir la zone, pour le partage de leurs connaissances et tous ces bons moments partagés lors de repas, à la pêche, aux champs, aux cérémonies coutumières, aux réunions de travail.... Merci en particulier à Rosine, Célestine, Jeanne, Maeva et son mari Albert, Valentin et Stéphanie, Yeku, Vitrix et sa femme et merci aussi à Fernand et Constance.

Je souhaite remercier sincèrement la famille Ouetcho qui nous a accueillis parmi eux pendant ces quatre mois de terrain, qui nous ont aidé à mieux comprendre la vie en tribu et nous ont permis de s'intégrer rapidement.

Je remercie l'ensemble des personnes et amis rencontrés au cours de ce stage pour tous ces bons moments partagés, ainsi qu'à ma famille. Une pensée spéciale pour collègues et amies, Sarah Bernard et Loeiza Lancelot, pour ces bons moments passés ensemble sur le terrain et à Nouméa, sans qui ce stage aurait été bien différent.

INTRODUCTION

La société kanak s'est déjà très largement transformée dans le contexte colonial de la Nouvelle-Calédonie depuis le XIX^{ème} siècle. Elle a continué à transformer progressivement ses modes de vie en assimilant sur le long terme la monétarisation de leur économie s'accompagnant d'une transformation des savoirs et de leur transmission. Cette monétarisation de l'économie a été favorisée par la très grande richesse minéralogique que renferme la Nouvelle-Calédonie dans son sous-sol et qui a choisi d'orienter fortement son développement économique sur l'exploitation minière du nickel. Le territoire compte aujourd'hui trois usines métallurgiques dont l'une d'elles, l'usine du groupe brésilien Vale, est située dans le Grand Sud. Dans cette région vit, sur une mince bande de terre coutumière sur le littoral, une population presque exclusivement kanak qui a longtemps vécu essentiellement de la pêche et de l'agriculture.

L'arrivée en 2000 du projet minier gigantesque dans la zone semble s'être accompagnée de changements plus ou moins brutaux dans différents domaines. Les nouvelles générations s'ouvrent vers l'extérieur et souhaitent partir des tribus entraînant un délaissement, plus ou moins partiel, des activités vivrières pour occuper un emploi salarié. Ainsi, les techniques de pêche, les pratiques agricoles, les savoirs concernant l'environnement, mais aussi les savoirs liés aux cérémonies coutumières ont tendance à se transformer progressivement. Ce contexte modifie d'autant plus les « repères¹ » de la population et des stratégies mises en place.

Il est alors important de décrire et comprendre si ces changements récents de modes de vie et mentalité s'inscrivent dans un continuum de transformations ou s'ils représentent une nouvelle rupture profonde dans l'organisation sociale, coutumière, économique et politique.

Ces évolutions des pratiques sociales et culturelles sont peu étudiées de manière qualitative et leur compréhension apporterait un complément très utile, tant pour définir de manière plus pertinente les enjeux et mécanismes socio-économique, politique et coutumiers à l'œuvre dans cette région que pour cibler les problèmes (technique, agronomique, politique, financier, sociale...) et innovation des projets, intéressant la population.

Le programme « Littoral Vivrier et Environnement » (LIVE), auquel cette étude contribue, a pour objectif de décrire et d'analyser les dynamiques des habitudes, des pratiques et des savoirs relatifs à l'usage et à la gestion du littoral et de la mer dans un contexte de pression industrielle sur le milieu et de changements sociaux. *In fine*, l'enjeu de ce programme est de fournir des éléments de compréhension des processus en cours afin de dégager des orientations de suivi du milieu pertinentes pour la population et des pistes de gestion participatives pour atténuer les effets considérés comme « négatifs » par les habitants de Yaté.

On s'intéressera dans ce présent rapport à l'implantation de projets de développement dans les tribus de Yaté face à l'évolution rapide du contexte social impliquant une transformation des repères de la population ainsi qu'aux savoirs traditionnels associés aux pratiques coutumières et vivrières de la zone. La nature des transformations en cours permettront d'être saisie ainsi que les jeux d'acteurs apparaissant dans cette région contribuant à complexifier les relations.

Pour répondre à cela le plus justement possible, il conviendra dans une première partie de décrire les pratiques vivrières, les savoirs qui y sont liés ainsi que les projets les mettant en valeur. Ensuite, dans un second temps, les changements socio-économiques impactant le mode de vie ainsi que les activités professionnelles des habitants de Yaté seront étudiés. Enfin, pour finir, de nouvelles stratégies de groupes et individuelles voient le jour modifiant les modalités d'accès aux savoirs et la perception des projets et de l'usine Vale.

¹ Ce terme renvoie à un territoire déstructuré et occupé par des populations déracinées (Denieuil, 2008) ou en pleine mutation: "Plus que perçu, le territoire est appris par l'individu et construit par des croyances et des pratiques qui sont de nature sociale" (Roncayolo, 2001).

I. Contexte de la Nouvelle-Calédonie et présentation du programme LIVE

1. Le contexte Néo-Calédonien

a. Géographie et histoire de la Nouvelle-Calédonie et de Yaté

Situation géographique

La Nouvelle-Calédonie est un archipel situé à l'est de l'Australie et au nord de la Nouvelle-Zélande dans l'océan Pacifique à 20 000 km de la France métropolitaine. L'archipel compte 245 580 habitants au dernier recensement ISEE (2009) dont les trois quarts se trouvent sur Nouméa (97 579 habitants en 2009), le centre urbain du territoire. La Nouvelle-Calédonie comprend une île principale la Grande Terre (16 360,8 km² pour environ 400 km de long sur 50 km de large), et un ensemble d'îles de plus petite taille : les îles Loyauté à l'est (Lifou la plus grande avec 1 196,1 km² et Tiga la plus petite, 11 km²), les îles Belep au nord (69,5 km²), l'île des Pins au sud (152,3 km²) et de nombreux îlots et récifs affleurant, la plupart non habités.

Plusieurs communautés sont établies sur le territoire, les principales sont mélanésiennes (40,3% de la population), européennes (29,2%) et wallisiennes (8,7%). Les communautés indonésiennes, vanuataises, tahitiennes, et vietnamiennes sont moins représentées (soit 21,8% de la population) (ISEE, 2009). Les mélanésien, appelés aussi « Kanak » sont le peuple autochtone de l'île. La population de Nouvelle-Calédonie est très jeune, où les individus de moins de 30 ans représentent 49,3% de la population.



Yaté est située à la pointe Sud Est de la Grande Terre (**figure n°1**), île principale de l'archipel de la Nouvelle-Calédonie. D'une superficie de 1338 km², c'est la plus étendue des communes du pays qui avec une population de 1881 habitants au dernier recensement de 2009 (dont 95% sont d'origine mélanésienne) affiche la densité de population la plus faible de territoire (1,4 hab/km²). A l'instar des autres communes de la Grande Terre et particulièrement celles de la côte Est, Yaté dispose d'une étroite bande littorale d'environ 100 km², soit 7,5% de la surface communale (**figure n°2**). C'est sur cet espace restreint, s'étirant

sur 80 kilomètres que se concentre la population, au sein principalement de quatre tribus (Unia, Waho, Touaourou et Goro) de l'aire coutumière Djubéa-Kapone. L'occupation de l'espace est ainsi totalement déséquilibrée entre une zone côtière dynamique qui en 2010 rassemble toutes les terres de culture et d'élevage de la commune (460 ha environ) ainsi que les zones urbanisées (environ 300 ha) et un intérieur des terres occupant les 80% de la surface communale, principalement du domaine minier et des formations forestières et de maquis s'étendant sur le parc de la Rivière Bleue et la Plaine des Lacs.

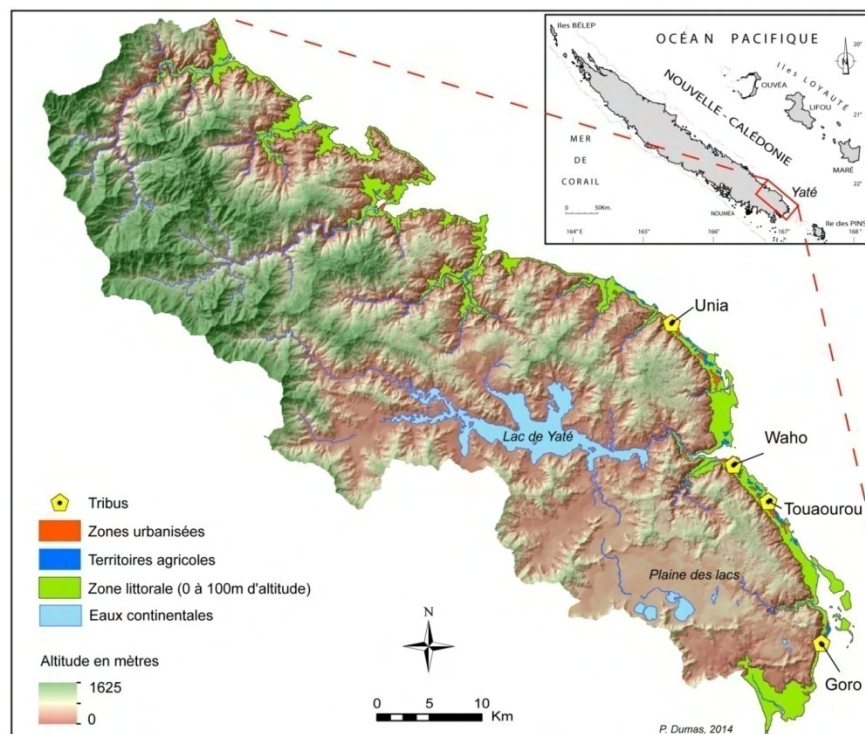


Figure 2 : Situation géographique de Yaté (Source : Dumas, 2004)

Éléments d'histoire de la Nouvelle Calédonie

- La colonisation de la Nouvelle Calédonie

La Nouvelle Calédonie est découverte par James Cook en 1774. Dès 1840 elle subit les premières implantations des missionnaires puis en 1853 elle est annexée par la France. Parallèlement, les Kanak, subissent l'évangélisation, des spoliations foncières, un cantonnement² dans des réserves³ tribales, un régime spécifique dicté par le code de l'indigénat⁴ mis en place en 1887 puis ils sont soumis aux travaux forcés. Les réserves mélanésiennes de la commune de Yaté sont au nombre de trois : Unia, Touaourou et Goro (Mapou, 1990). La création des tribus par l'administration coloniale, avec pour chacune d'elle un chef ayant une autorité considérée par l'autorité coloniale comme intermédiaire, est à l'origine de nombreux conflits encore d'actualité dans la région de Yaté.

A plusieurs reprises, les Mélanésien ont tenté de repousser les colons. La grande insurrection de 1878-1879 et la guerre kanak de 1917 sont deux révoltes importantes illustrant la rébellion des Kanak face aux colons (Atlas de la Nouvelle Calédonie, IRD, 2012). Ces traumatismes et ces bouleversements dans la vie quotidienne des Kanak pèseront longtemps sur l'organisation sociale de Nouvelle-Calédonie.

- Une tentative d'autonomie à la sortie de la guerre qui s'achève par un échec

L'année 1946 est marquante pour la Nouvelle Calédonie puisque l'île devient un Territoire d'Outre Mer (TOM). Ce changement s'accompagne de l'abolition du régime de l'indigénat et de la création d'une nouvelle constitution permettant aux Kanak d'obtenir la nationalité française. Cela signifie, pour le peuple autochtone, l'accès au droit de vote, à la scolarisation, à la liberté de circulation, de résidence et au droit du travail (Frouin, 2010), étapes importantes pour l'émancipation. A la suite de revendications par les représentants des communautés mélanésiennes, les trois réserves de Yaté grandissent de quelques hectares.

En 1963 la tendance s'inverse, la loi Jacquinot supprime les dispositifs mis en place par la loi-cadre Defferre et les lois Billottes mises en place en 1969 assurent à la métropole le contrôle des mines. Jusqu'en 1972 le « boom du nickel » accélère le développement de Nouméa et de sa périphérie avec

² Regroupement des populations kanak sur des territoires délimités. (Atlas de la Nouvelle Calédonie, IRD, 2012)

³ Espace foncier collectif kanak instauré par l'arrêté du 22 janvier 1868 réputé inaliénable, incommutable, incessible et insaisissable. (Atlas de la Nouvelle Calédonie, IRD, 2012)

⁴ Ensemble juridique et réglementaire de mesures administratives ou répressives entraînant un régime d'exception ne s'appliquant qu'aux seuls indigènes (1887-1946) ou aux travailleurs engagés (1874-1946). (Atlas de la Nouvelle Calédonie, IRD, 2012)

une importante migration externe (métropolitains et polynésiens) encouragé par les politiques, et interne avec un exode rural massif des villages de brousses ou des îles vers « le poumon économique du pays » (Frouin, 2012). Parallèlement, les premières manifestations kanak s'organisent dénonçant la marginalisation économique subie par le peuple.

- La période des « événements » débutant en 1984

En 1984 émerge le Front de Libération Kanak Socialiste (FLNKS) qui boycotte les élections prévues en novembre. C'est le début d'une longue période d'affrontements. En décembre dix militants indépendantistes sont abattus par des colons. Le leader du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, appelle alors au dialogue avec le Haut-Commissariat de la République Edgar Pisani qui propose une indépendance-association en 1985. Mais les tensions qui pèsent sur le pays (cohabitation, procès, référendum d'autodétermination, élections régionales, etc.) ne semblent pas inverser la tendance. En avril 1988 survient le drame de la grotte d'Ouvéa : quatre gendarmes sont tués par balles et vingt-sept sont séquestrés. Seize d'entre eux sont enfermés pendant plusieurs jours dans une grotte dont la libération par les forces armées fera vingt-et-un morts, deux militaires et dix-neuf Kanak.

- Des accords pour l'émancipation et un destin commun

Le 26 juin 1988 sont signés les Accords de Matignon symbolisés par la poignée de main entre l'indépendantiste Jean-Marie Tjibaou et l'anti-indépendantiste Jacques Lafleur. Ces accords marquent la fin des « événements », le retour à la paix et l'ouverture du dialogue entre les différentes parties. Ils prévoient un rééquilibrage des régions néo-calédoniennes par la création de trois provinces (Nord, Sud et des îles), ils reconnaissent l'identité Kanak, le fait colonial et l'émancipation de la Nouvelle Calédonie par le transfert de compétence de l'Etat français au territoire néo-calédonien. Enfin ils prévoient un référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie pour 1998.

En 1998, un nouvel accord est signé : l'Accord de Nouméa. Si les précédents accords avaient insisté sur le rééquilibrage, ceux-ci reposent sur la reconnaissance du fait colonial et de son impact traumatisant sur la communauté mélanésienne mais aussi sur la reconnaissance de l'identité kanak et de sa souveraineté, nécessaire à la construction d'une Nation (Poncet, 2012). Ils posent ainsi les bases d'une citoyenneté et d'un destin commun. Ils prévoient la reconnaissance du statut coutumier et des aires coutumières par l'établissement d'un Sénat coutumier pour protéger et valoriser le patrimoine Kanak. Ils préconisent un renforcement du patrimoine culturel par le rétablissement du nom des lieux en langues locales, l'enseignement des langues kanak, le retour des objets culturels. Les accords insistent également sur le lien à la terre, pilier de l'identité Kanak. Les terres coutumières sont redistribuées par l'Agence de Développement Rural et de l'Aménagement Foncier (ADRAF). De nouvelles compétences sont transférées notamment celles concernant les ressources minéralogiques telles que le nickel. Cette année est également importante pour les Kanak puisque le 12 avril 2014 les chefferies des huit aires coutumières se sont réunies pour signer la charte du peuple Kanak sur le socle commun de leurs valeurs et des principes fondamentaux de leur civilisation.

Aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie se tourne vers l'exploitation du nickel pour assurer son indépendance économique et peu à peu s'émanciper de la France.

L'économie de la Nouvelle Calédonie : partage entre secteur tertiaire et l'exploitation du nickel, une faible part accordée à l'agriculture et à la pêche

La Nouvelle-Calédonie a en moyenne une croissance de + 4% (+ 3,6% en 2011) et la population bénéficie d'un niveau de vie supérieur à celui des autres Etats insulaires du Pacifique (avec un PIB/hab. de 3,3 millions de XPF⁵ en 2012) après l'Australie avec un PIB/hab. de 6,3 millions de XPF en 2012 et de 3,5 millions de XPF pour la Nouvelle-Zélande (ISEE, 2012). Il s'agit de la collectivité d'outre-mer dont le PIB par habitant est le plus élevé, supérieur à des régions comme la Picardie ou le Languedoc-Roussillon (CEROM, 2008).

L'économie est dominée par le secteur des services (environ 60 % du PIB, selon les années en additionnant secteur marchand et non marchand) comme on peut le voir sur la **figure n°3** ci-dessous.

⁵ Le franc Pacifique est la monnaie utilisée en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, et à Wallis et Futuna (1 000 XPF = 8,38 €).

Composition du PIB de la Nouvelle-Calédonie (2012)

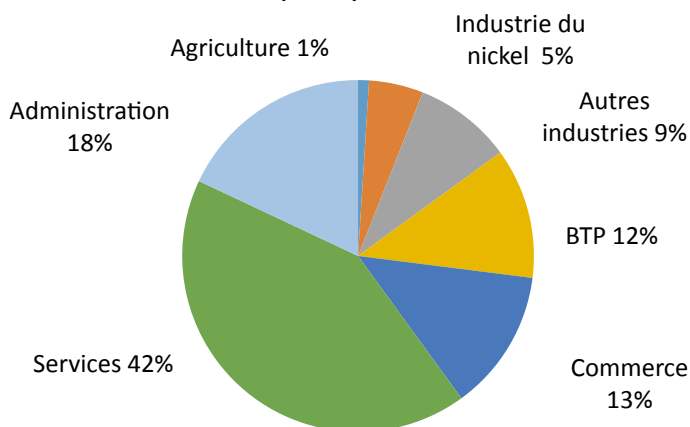


Figure 3 : Composition du PIB de la Nouvelle-Calédonie en 2012 (Source : CEROM, 2012)

Le secteur du nickel et le secteur non marchand ont été les moteurs de la création de richesse en Nouvelle-Calédonie de 1998 à 2007 (CEROM, 2008). La grande richesse en nickel et cobalt du sous-sol de la Nouvelle Calédonie, estimée entre 25 à 30% des réserves mondiales (DIMENC, 2014), a permis à la France de rapidement exploiter les monts du territoire pour en extraire ce minerai fortement recherché. La Nouvelle Calédonie est le 4^{ème} producteur de nickel et son exportation représente 95% des exportations du territoire. Selon le marché mondial, le poids de l'extraction et de la transformation du nickel dans l'économie calédonienne peut varier de 3 % (en 1998, plancher historique) à 20 % (en 2007 année exceptionnelle pour ce secteur) avec une valeur moyenne de 12 % comme en 2006 (et de 5% en 2012). De 1998 à 2008, le nickel a donc fortement impulsé la croissance du pays. Malgré les soubresauts de la conjoncture, le secteur du nickel continu de créer des emplois, avec 7250 salariés au premier trimestre 2014, soit 8% de plus qu'il y a un an (ISEE, 2014). L'emploi progresse fortement, soutenu par la hausse des volumes de minerai extraits et exportés. En effet, le pays compte maintenant trois usines de transformation sur son territoire, une usine métallurgique implantée à Nouméa, la Société Le Nickel (SLN), une usine au nord portée par la Société Minière du Pacifique Sud (SMS) et par la société canadienne Falconbridge et enfin une usine au sud portée par l'entreprise brésilienne Vale. C'est cette dernière usine qui va nous intéresser tout au long du rapport puisque localisée à quelques kilomètres des tribus étudiées. Elle joue un rôle important dans leur développement. Cependant, si l'économie basée sur le nickel peut être très prospère, comme le boom du nickel l'a mis en évidence au tout début des années 1970, elle reste une économie instable car très dépendante des cours du marché, subissant concurrence et spéculation (Poncet, 2012). Le « crack du nickel » au milieu des années 1970 en est une bonne illustration.

Le poids du secteur non marchand de l'administration (services administrés) dans la production du pays est estimé à 18 % du PIB en 2012. Outre la connexion directe de ce secteur à la métropole (en particulier via les salaires distribués), le domaine public soutient l'activité du secondaire et du tertiaire. L'économie calédonienne demeure très largement dépendante des transferts financiers de la métropole et de la conjoncture mondiale du nickel, elle ne maîtrise toutefois ni l'un ni l'autre (Couharde et al. 2010).

La plupart des industries (autre que l'industrie du nickel), sont de petites ou moyennes tailles représentant 9% du PIB en 2012. Ces industries, en majorité situées à Nouméa et ses environs, sont essentiellement dans l'agro-alimentaire et les boissons. Ce secteur se porte bien (selon les données de CEROM en 2012), grâce à une demande appuyée des entreprises et des ménages en produits locaux. C'est dans ce secteur que l'emploi progresse le plus (+6,5%).

Le secteur du bâtiment représente à lui seul 12% du PIB, mais il perd de l'emploi, phénomène sans précédent depuis 2003 (CEROM, 2012). Par exemple, les ventes de ciment ont diminué de 15% en volume, baisse imputable à l'achèvement de la construction de l'usine de nickel du Nord. On constate donc que l'industrie du nickel impacte fortement les autres secteurs.

Les terres de la Grande Terre sont peu fertiles : la côte Est présente peu de surface cultivables, et la côte Ouest beaucoup de plaines très sèches. Les sols sont ultrabasiques, peu recommandés pour

l'agriculture. Les sols qui sont donc mis en valeur résultent de l'apport d'érosion des versant (de colluvions) et d'apport fluvial (alluvions). Parallèlement à cette situation, le climat permet de produire des cultures tropicales et tempérées (diagramme ombrothermique visible en **annexe n°1**).

Le secteur agricole contribue faiblement au PIB (1 % en 2012 contre 10 % dans les années 1970), et tend à diminuer au profit de secteur tertiaire. Ces changements semblent révéler des modifications structurelles: la population agricole familiale passe de 23 % à 10 % de la population active entre 1991 et 2002, tandis que le nombre d'exploitations chute de 8 500 à 5 500 et que la surface agricole utile (SAU) progresse de 228 000 à 248 000 ha (DAVAR, 2007). Cependant, depuis ces dernière année, la situation de l'emploi semble s'être stabilisée sur les trois Provinces : 1191 salariés en 2007 à 1142 salariés en 2012 (ISEE, 2012).

Dans le même temps, la production agricole marchande double entre 1990 et 2005 (de 34 à 70 millions d'euros). La valeur de la production agricole commercialisée est stable, et en progression, depuis ces dernières années passant de 9 207 millions de XPF à 10 466 millions de XPF en 2012. Parallèlement, on note une nette augmentation de la valeur des importations de produits agricoles (allant de 9 388 millions de XPF à 14 917 millions de XPF en 2012) (ISEE, 2012). Parmi ces productions commercialisées, les fruits et légumes sont la première ressources commercialisé (avec plus de 35% de la valeur) suivi par la viande de bovin (plus de 15%).

Par ailleurs, les statistiques agricoles insistent sur les déséquilibres sociaux et territoriaux traversant la ruralité calédonienne. Celle-ci est marquée par d'un côté une agriculture « moderne » et marchande réalisée par la partie « européenne » de la population agricole, et une agriculture plus vivrière propre aux cultivateurs kanak des tribus. L'agriculture sur terres privées, surtout « européenne », occuperait ainsi 29 % des agriculteurs mais 74 % de la SAU, l'agriculture sur terres coutumières, essentiellement kanak, 69 % des exploitations pour un quart de la SAU (Sourisseau et al., 2010). En plus de cette pression sociale, on note une pression foncière forte car la SAU ne représente que 10% de la surface totale du territoire.

La production agricole commercialisée se concentre à plus de 80 % dans la province Sud, à moins de 20 % dans la province Nord et le poids des îles Loyauté apparaissant insignifiant. La population active agricole se répartit à hauteur de 60 % dans la province Nord et de 20 % dans chacune des deux autres provinces, Sud et Iles Loyauté (www.senat.fr). Les systèmes marchands « européens » associant de grandes propriétés d'élevage extensif et des cultures végétales intensives contrastent avec les systèmes kanak majoritairement vivriers, à base de tubercules (ignames, taros) mais aux productions très diversifiées. Ces caractéristique de cette agriculture vivrière sera détaillé par la suite en prenant l'exemple des tribus de Yaté.

Les produits de la mer représentent plus de 40% de la ration protéique dans l'alimentation de la population, avec une prédominance des poissons du lagon (Gontard, et al., 2013).

Il existe trois types de pêche qui sont associés à trois zones de pêche distinctes :

- La pêche lagonaire traditionnellement artisanale avec des embarcations motorisées mais de petites tailles (moins de dix mètres). Elle se fait dans les lagons⁶, près des barrières récifales et concerne les poissons et crustacés pour la consommation locale et l'exportation (trocas⁷ et bêche de mer⁸). Cette pêche compte peu de professionnelles, et elle est couramment pratiquée et concurrencée par la pêche de loisirs des plaisanciers (pour leur consommation ou ventes illégale).

- La pêche côtière opérée à l'extérieur du lagon (limite des 12 milles au-delà du récif) avec des bateaux polyvalent (12 m environ). Cette pêche est avant tout une pêche professionnelle et elle concerne les poissons en eau profonde du tombant récifal et les poissons pélagiques⁹.

La pêche récifo-lagonaire est stable (779 tonnes pêché en 2012 contre 758 tonnes en 2007) (ISEE, 2012).

- La pêche hauturière est effectuée dans la ZEE¹⁰ (Zone Economique Exclusive). Elle est pratiquée sur des navires palangriers et concerne principalement les thonidés et espèces associées. En 2012, 2 711 tonnes ont été pêché (contre 2 122 en 2007) (ISEE, 2012).

⁶ Un lagon est une étendue maritime peu profonde entre la terre et un récif corallien.

⁷ Coquillage : *Trochus niloticus*

⁸ Cet animal appelé localement « bêche de mer » est une holothurie (*Holothuroidea*) ou encore nommé « concombre de mer ».

⁹ Un poisson est appelé pélagique lorsqu'il vit dans les eaux proches de la surface ou entre la surface et le fond (www.ifremer.fr)

¹⁰ "La ZEE est la zone océanique de 200 miles marins situés autour des terres émergées. A l'intérieur de celle-ci, chaque pays ou territoire conserve l'exclusivité en matière d'exploitation et de recherches de toutes natures" (Moenne, 2011).

L'aquaculture se révèle être un secteur productif, et en particulier la production de crevettes où cette dernière s'est élevée à 1 630 tonnes en 2012 (ISEE, 2012). *Plus des trois quarts de ces exportations de pêche et d'aquaculture sont absorbés par trois pays : le Japon (45%), la France (25%) et Hong Kong (12%). Principale composante du secteur, l'aquaculture*

La pêche hauturière (thon, espadon, etc.) est en progression, avec une augmentation des volumes pêchés par les palangriers. La pêche artisanale présente, quant à elle, des résultats contrastés : alors que les exportations de trocas se portent bien (elles ont plus que doublé en dix ans), celles d'holothuries s'effondrent (ISEE, 2009). La pêche pour l'autoconsommation et les loisirs est très développée et une partie importante des produits pêchés ne sont pas commercialisés mais soit autoconsommés, soit échangés ou donnés. Les pratiques et savoirs liés à cette pêche artisanale sera détaillés par la suite.

La biodiversité remarquable impulse des tentatives de valorisation, essentiellement par l'écotourisme et/ou la préservation d'actifs naturels par de nombreux écologistes et conservateurs de l'environnement. En effet, la Nouvelle-Calédonie possède la plus grande barrière récifale au monde avec 1 600 kilomètres de récif-barrière continu (Colin, 2008) et son lagon inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO abrite une biodiversité marine très riche.

Dans un contexte où la biodiversité subit différents types de pressions anthropiques (activités minières, pêches, aquaculture, tourisme, aménagement côtier, etc.), cette préservation relève des enjeux patrimoniaux et de perspectives d'exploitation marchande de l'endémisme de la flore, comme la pharmacologie (Sourisseau et al., 2010). Ainsi de nouveaux enjeux économiques et environnementaux émergent en Nouvelle-Calédonie pour tenter de développer parallèlement une activité minière et touristique tout en préservant la biodiversité de l'archipel (Poncet, 2010).

b. Une organisation sociétale complexe

Il existe en Nouvelle-Calédonie, parallèlement aux trois subdivisions administratives (la Province Sud, la Province Nord et la Province des Îles Loyauté), huit aires coutumières qui regroupent les personnes kanak. Yaté, qui fait partie de l'aire coutumière Djubéa-Kaponé, est un territoire coutumier régi par un statut d'inaliénabilité, divisé en cinq tribus elles-mêmes divisées en plusieurs clans. La population présente sur la commune de Yaté est originaire de plusieurs régions en Nouvelle Calédonie (L'île des Pins, Paita, Thio, Mont Dore, les îles Loyautés, etc.) (Mapou, 1990). Les flux migratoires datent pour la plupart des années 1840 et se seraient stabilisées lors de la colonisation et de l'arrivée de la religion catholique dans le Grand Sud. Le foncier sur lequel est installée la population est coutumier (incommutable, incessible, insaisissable et inaliénable). Pour les Kanak la terre est le « *fondement de l'identité, vecteur d'intégration sociale, outil politique, mais également assurance économique, le foncier joue un rôle déterminant conférant une place et conditionnant les rapports de force entre hameaux, tribus, familles, clans, individus* » (Vigne, 2000).

Une organisation clanique en continuelle construction

La société Kanak est régie par des règles coutumières. La coutume désigne une façon d'être et de se considérer tout en définissant le rapport qu'ils entretiennent avec la terre, l'environnement et les liens sociaux. Il en découle donc des normes sociales et juridiques. Cette coutume s'exprime à travers le geste coutumier d'échanges et de dons (argent, étoffes de tissu, igname, riz, vin...) mais aussi de paroles. La parole est porteuse de valeurs et symbole fort, « *On nourrit le corps de la parole pas uniquement de nourriture* » selon un chef de clan de Touaourou et encore, la parole est « *issue de l'Esprit de l'ancêtre et de la Coutume est sacrée. Elle sanctifie et nourrit les étapes de la vie d'une personne ainsi que les relations socioculturelles entre les composantes de la société Kanak et entre celles-ci la nature* » (Charte du Peuple Kanak, 2014).

A Yaté s'applique le droit commun, mais aussi coutumier qui est la transcription des règles coutumières qui régissent la société Kanak. Le droit coutumier recouvre l'ensemble du droit civil. La société Kanak est de tradition orale, et n'est donc pas retranscrit à l'écrit, ceci rend donc plus compliquée son utilisation lors de la gestion d'un conflit.

Il faut donc respecter l'organisation coutumière et demander l'accord aux propriétaires avant, par exemple, la mise en place d'un projet sur son territoire nécessitant une installation importante sur des terres (comme la mise en place de serres). Dans ce cas, un « dossier de palabre » doit être constitué auprès des autorités coutumières afin qu'ils acceptent la mise en place du projet et traduit

l'engagement formel des deux parties. Le palabre est une « *discussion organisée selon les usages de la coutume kanak, à l'issue de laquelle une décision coutumière est adoptée. Cette décision peut être transcrite dans le cadre d'un acte coutumier.* » (Loi du pays n° 2006-15 du 15 janvier 2007 relative aux actes coutumiers). Les coutumiers sont donc toujours très écoutés. D'après une femme âgée d'Unia, quand le message passe par les coutumiers « *ça marche, la population écoute, pas comme quand c'est la Province Sud qui le dit* ».

Les tribus, regroupant aujourd'hui l'ensemble des clans d'une même chefferie, sont des entités créées par un arrêté de 1867 lors de la colonisation. Ces entités ne correspondent à aucune formation préexistante car elles regroupent des groupes sociaux ayant été déplacés de force.

Deux principales entités sont à l'origine de l'organisation sociale : la chefferie et le clan

La chefferie englobe plusieurs clans et détient le pouvoir politique assurant une cohésion interne mais aussi externe à la tribu. A Yaté, les chefferies sont au nombre de trois : la chefferie d'Unia (détenue par le clan Adjamé), de Touaourou (détenue par le clan Ouetcho) et la chefferie de Goro (détenue auparavant par le clan Attiti). A Goro, depuis le décès du grand chef en 2004, la place du chef reste vacante. La chefferie est composée d'un chef et de ses sujets. Les sujets du chef regroupent l'ensemble des chefs de clans qui ont pour fonction de prendre les décisions concernant la vie de la tribu et de les soumettre au chef qui les approuve ou non. Actuellement, dans le cas de la tribu de Goro, les chefs de clans ne s'entendent pas sur le choix de la personne pouvant occuper la place de chef. Ces désaccords s'expliquent par des différences de perception à propos de la légitimité d'accès à la chefferie, s'appliquant aussi pour la fonction de chef de clan. Cette légitimité se construit et se discute en faisant appel à l'histoire des clans (en particulier leur implantation dans la zone). Les enjeux socio-économiques et politiques étant forts dans la zone, les intérêts personnels interviennent également de plus en plus dans les discussions pour légitimer l'accès à une chefferie.

Le clan est considéré aujourd'hui comme l'unité de base de l'organisation sociale qui est très hiérarchisée. Un clan est constitué de plusieurs familles qui partagent une histoire commune, un mythe, une terre et s'identifient à un chef (dont la succession se fait de père en fils). Depuis quelques années, la population de Yaté tend à utiliser le terme de clan pour désigner une famille. Le clan possède tous les pouvoirs sur son territoire, et notamment la gestion du foncier. Les terres coutumières appartiennent donc à l'ensemble du clan, y compris les terres du chef de clan.

Un conseil des clans (ou bien aussi appelé conseil de tribu) est présent dans chaque tribu (organigramme des instances de décisions claniques visible en **annexe n°2**). Cette structure a été mise en place par l'administration coloniale qui repose sur une « *projection en milieu mélanésien de l'image européenne d'une sorte de conseil des Sages ou d'un Sénat* » (Leblic, 1993). Ce conseil doit, normalement, se réunir régulièrement pour gérer les problèmes de la tribu et mettre en place des actions pour « développer la tribu ». Cependant, le contexte politique coutumier et industriels, auxquels s'ajoutent de nombreux événements (mariages, deuils, foires, etc.), rendent difficile le bon fonctionnement du conseil.

Chaque clan possède une fonction bien définie au sein de chacune des chefferies. Il y a plusieurs clans de la terre, qui sont chargés d'apporter les ignames pour les cérémonies importantes (intronisation d'un chef de tribu, fête de l'igname, etc.). D'après nos entretiens, hormis la tribu de Goro qui se compose, selon certaines versions, de deux clans de la mer (Aguré et Vama), les autres tribus sont constituées d'un seul clan de la mer. Deux types de pêche se distinguent selon Leblic (1989) et nos entretiens. Tout d'abord, une pêche collective est pratiquée seulement par les clans de la mer. On peut la qualifier de pêche coutumière, où les produits de la mer sont consommés aux repas lors des cérémonies et parfois même intégrés dans la coutume. A Yaté, cette pêche réservée aux clans de la mer est seulement pratiquée pour la fête de la nouvelle igname. Dans le cadre de cette fête, les tortues sont pêchées ainsi que certaines espèces de poissons, tel le dawa (*Naso unicornis*). Une pêche plus individuelle, faite en famille, est également pratiquée pour la consommation familiale, ouverte à tous les clans à condition de ne pas capturer la tortue et les dugongs (*Dugong dugon*) qui sont des animaux protégés. A l'heure actuelle, la pêche du dugong est strictement interdite et celle de la tortue est autorisée uniquement pour des fêtes coutumières sur autorisation de la Province Sud. Il est important de bien souligner que tous les clans, quelles que soient leur fonctions, pratiquent les différentes activités vivrières que sont la pêche et agriculture. Aujourd'hui, les liens entre les différents

clans (suivant leur fonction et entre clans "originels" et "assis" ¹¹) sont toujours très marqués et semblent de plus en plus complexes.

Ainsi, on constate bien que la structure de la société Kanak, bien qu'elle demeure « traditionnelle » n'est pas figée. Elle a évolué depuis la colonisation et notamment, dans la zone de Yaté, ces dernières années.

Des événements culturels rythmant la vie quotidienne de la population

Les événements culturels prennent beaucoup de place dans la vie des habitants de Yaté. Le début de l'année est marqué par la fête de la nouvelle igname qui est considéré comme la fête la plus importante de l'année. L'igname est au centre de la coutume et du déroulement de la vie dans la société Kanak. Le cycle culturel de l'igname détermine la date des grands événements (comme les mariages ou l'intronisation d'un chef) (MNC, 2012).

La fête de l'igname débute généralement début février lorsque l'un des clans de la terre annonce que l'igname est bonne à être consommée. Lors de cette fête, les clans de la terre sont chargés de ramener les ignames à la chefferie et le clan de la mer ramène les produits de la mer, comme évoqué précédemment. Le Grand-Sud présente la particularité d'accompagner l'igname uniquement avec des produits de la mer contrairement au Nord de la Grande-Terre, notous ¹² et roussettes ¹³ sont également présents aux repas de cette cérémonie.

La fête de l'igname est suivie de près par la période des mariages qui débute lorsque les champs d'ignames sont prêts à être récoltés. La période des mariages, depuis ces dernières années, s'étend sur des périodes de plus en plus longues (d'avril à octobre). Les mariages sont des événements importants qui unissent deux clans et l'igname est le sceau de ces alliances. Les deuils sont des événements non prévisibles, qui viennent donc s'ajouter aux nombreux mariages. Les mariages sont préparés pendant environ trois semaines à l'avance afin de rassembler et construire tout ce qui est nécessaire pour le bon déroulement des cérémonies (allé aux champs, à la pêche, préparation de la cuisine, construction



des cases...). L'ensemble de ces événements est toujours accompagné de l'acte coutumier et représente un lourd travail pour les familles d'un point de vue financier mais aussi temporel car toutes les familles de Yaté ont des liens familiaux entre elles, elles participent donc à un grand nombre d'événements (à Yaté mais aussi sur la Grande-Terre et aux Iles Loyautés). Pour les mariages et les deuils, les oncles utérins ont un rôle essentiel. Lors d'un mariage, les oncles de la mariée sont chargés de regrouper toutes les coutumes faites à leur clan lors de la cérémonie des « tontons maternels » où les oncles viennent, avec la coutume du reste de clan, dans la famille de la femme qui va se marier (cf. **figure 4**). Ensuite, ils sont chargés d'emmener le jour du mariage coutumier la mariée et sa coutume au clan du marié.

La vie religieuse ponctue également la vie quotidienne des habitants de Yaté, et plus particulièrement celui des femmes. En effet, il s'agit d'un élément important lors des événements coutumiers (fête de l'igname, mariages, deuils, etc.) comme dans le quotidien d'une grande partie de la population (en assistant par exemple tous les dimanches à la messe). Plusieurs associations religieuses existent à Yaté et les habitants (et en particulier les femmes âgées), participent à toutes les manifestations, tel que le mois de Marie ou des voyages organisés à l'étranger (Israël, France...).

En plus de ces événements, d'autres faits rendent la zone de Yaté très dynamique. L'année est rythmée par de nombreuses fêtes et foires organisées par la commune de Yaté ou des institutions de Nouvelle-Calédonie. D'après nos observations et selon un homme d'environ 40 ans de Waho, « les

¹¹ Termes employés dans la Charte du Peuple Kanak, 2014

¹² Le notou est le plus gros pigeon arboricole du monde (sa longueur du bec à la queue est approximatif de 50 cm)

¹³ La roussette, appelée aussi renards-volants, est une grande chauve-souris frugivore et nectarivore de grande taille et fait partie de l'espèce des Chiroptères.

multinationales et associations font parties du paysage de Yaté », les associations dynamisent la zone, venant complexifier les jeux d'acteur sur la zone.

Enfin, il convient de bien noter que la zone de Yaté présente la particularité d'avoir une vie politique et économique très active, dû essentiellement à la mine et usine mais aussi de Nouméa.

c. Yaté, une commune aux nombreux potentiels de développement

Yaté dispose d'un certain nombre d'atouts. Tout d'abord sa situation géographique (80 kilomètres de Nouméa) permet à la commune d'être facilement et rapidement accessible (1h30 de trajet de Nouméa) par la route. Le lagon inscrit depuis 2008 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO offre des biotopes variés à l'origine d'une très grande biodiversité et accueille chaque année les baleines à bosse. Son environnement naturel est donc favorable au développement d'activités touristiques. Il permet aussi le déploiement d'activités vivrières telles que la pêche et l'agriculture. En effet, Yaté dispose d'un climat relativement tempéré à pluviométrie plutôt importante qui rend favorable la pratique de l'agriculture. La pratique de la pêche est quant à elle favorisée par la présence d'un platier¹⁴ et d'un lagon¹⁵ facilement accessible et riche en ressources marines.

Des activités agricoles diversifiées

Depuis toujours les habitants de Yaté vivent de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage mais l'arrivée de l'usine Vale dans la région a bouleversé leur mode de vie engendrant la disparition de certaines activités et l'apparition d'autres. Ainsi ont-ils tendance à abandonner leurs activités vivrières, ne gardant des champs que pour la coutume et la pêche pour l'autoconsommation. Les surplus sont vendus selon plusieurs débouchés existants : l'ADEVY (Association pour le Développement de Yaté), Sodexo (fournisseur alimentaire pour l'usine), les boutiques d'alimentation à Yaté, aux marchés des tribus, la vente à domicile et les colporteurs venant de Nouméa. Ces derniers créent une filière informelle pour la vente de ces produits en venant chercher les produits chez les producteurs directement et vendent ces marchandises sur un stand tenu au marché de Nouméa.

Certaines personnes se démarquent par la production de cultures maraichères (tomates, concombres, aubergines, salades, etc.) destinées principalement à Sodexo et Nouméa car il s'agit de produits peu demandés à Yaté. D'autres filières, tel que des élevages de type familial (de porcs et de poules), destiné à la vente à domicile et à une clientèle ciblée comme la communauté Wallisienne fortement en demande pour leurs rituels coutumiers, mais aussi aux coutumes et à la consommation personnelle, contribue au dynamisme agricole de cette zone.

Une économie tournée vers le Nickel

Avant la seconde guerre mondiale, le gisement de fer de Goro appartenait à une société japonaise. L'exploitation fut arrêtée par la seconde guerre mondiale. A la fin de celle-ci, le gouvernement Français confisqua tous les biens des japonais en Nouvelle-Calédonie. Dans les années 50, ces concessions au Bureau Minier de la France d'Outre-mer lequel devint en 1959, le BRGM. Les concessions furent prospectées pour le nickel et le cobalt en 1968-1970 par un consortium Franco-Canadien ayant pour opérateurs INCO et le BRGM. Ces prospections aboutirent à la découverte, sous le gisement de fer, d'un gisement de nickel-cobalt latéritique reconnu comme l'un des plus grands et des plus riches du monde. Toutefois le projet d'exploitation envisagé à cette époque, n'a pas été conduit à terme. En 1975 le gouvernement français céda les concessions au BRGM qui, à son tour les céda à la société Goro Nickel en 1992. Un grand projet métallurgique fut alors lancé.

Au sud de la tribu de Goro, à cheval entre les communes de Yaté et du Mont-Dore, sur le plateau de Goro riche en latérite, le projet Goro Nickel d'ouverture d'un complexe d'extraction de minerai et de transformation de nickel et cobalt du nickel en province sud, est aujourd'hui porté par l'entreprise brésilienne Vale et a débuté en 2001 avec l'entreprise canadienne Inco. L'usine hydrométallurgique doit permettre de traiter de la "terre rouge" (latérite) comprenant des taux de Nickel grâce à un procédé de lixiviation par acide sulfurique (procédé de traitement chimique de la latérite). Cette construction a nécessité plus de 2 500 ouvriers très spécialisés. La campagne de recrutement ne permis de recueillir que 600 candidatures néo-calédoniennes. On fera donc appelle à la main d'œuvre étrangère (principalement des Philippins). Parmi ces emplois, de nombreux habitants des tribus de Yaté y auront des postes. Aujourd'hui, Vale emploi plus de 2 500 emplois en directs ou induits, soit 5% de la population active du pays, et l'équivalent de 10 à 12% du produit intérieur brut (PIB) annuel du territoire, grâce aux importations et aux exportations (<http://www.oeil.nc/>). Aujourd'hui l'entreprise

¹⁴ "Etendu rocheuse affleurant sur l'estran et recouverte de coraux" (Atlas de la Nouvelle Calédonie, IRD, 2012)

¹⁵ Un lagon est une étendue maritime peu profonde entre la terre et un récif corallien

offre une opportunité d'emploi important : environ 120 personnes de Yaté y sont en emplois directs (usine et mine) et un nombre beaucoup plus conséquent en emplois indirects (sous-traitants)¹⁶.

Aux mains du groupe brésilien Vale, l'usine de traitement devait entrer en production en 2005 mais dû à des problèmes budgétaires, le démarrage progressif du complexe industriel n'a débuté qu'en 2010, et a atteint sa pleine capacité en 2013 (production estimée à 54 000 tonnes de nickel et de 5 400 tonnes de cobalt selon Vale). Cette mise en exploitation a fait l'objet d'une vive opposition de la part des associations environnementales et d'une partie des tribus riveraines. En effet, une organisation environnementale nommée Rhéébù Nùù s'est mise en place en 2001 pour observer les activités de Vale afin de s'assurer que les populations locales soient impliquées et que l'impact environnemental de l'usine soit limité, mais aussi pour servir de porte-parole pour les populations locales. Le 27 septembre 2008 est ainsi signé le Pacte pour le Développement Durable dans le Grand Sud entre Vale et les communautés du Grand Sud pour une durée de 30 ans. Ce pacte « engage l'industriel à créer et mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour accompagner le développement dans le Grand Sud de manière durable. Il s'organise autour de trois dispositifs que sont la Fondation d'entreprise Vale (organisme qui est un outil de développement pour les populations : subventionne des études de recherches et des projets), le Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE) et l'association de reboisement. » (www.vale.nc). Le CCCE qui fut le premier dispositif mis en place et organisme financeur du programme LIVE dont fait l'objet ce rapport.

L'usine Enercal

Enercal est une entreprise de production d'énergie par le biais d'un barrage inauguré en septembre 1959 (**figure n°5** ci-contre). La société assure également le transport et la distribution de l'énergie électrique vers certaines communes de l'archipel. Depuis son installation l'usine Enercal embauche de la main d'œuvre locale. Aujourd'hui sur les huit employés qui travaillent dans l'usine six vivent à Yaté. La politique d'ENERCAL est d'embaucher localement tout d'abord pour la disponibilité des travailleurs, mais aussi pour légitimer l'implantation de l'usine dans la zone en créant de l'emploi direct. Aujourd'hui l'entreprise subit la concurrence engendrée par l'usine Vale et la SLN et beaucoup de techniciens quittent Enercal pour aller travailler dans ces usines de Nickel.



Figure 5 : Barrage de Yaté (Source : Lacombe S., 2014)

Les petits commerces de première nécessité

Il existe plusieurs types de commerces dans la zone étudiée. On compte trois commerces à Touaourou et deux à Waho. Ces petits magasins, vendent des produits de première nécessité (riz, pâte, sucre, sel, poulets surgelés...), et des produits frais de la terre et de la mer lorsque pêcheurs et agriculteurs ont récolté leurs champs et sont allés à la pêche. Il n'y a pas de commerce à Goro, ce qui pose quelques soucis pour les habitants de la tribu. En effet, le déplacement jusqu'à Touaourou ou Waho pour faire les courses est coûteux en temps et en argent. On dénombre également deux stations essences, une à Touaourou depuis janvier 2014 et une au village de Yaté. Ces stations essences sont couplées avec des petites épiceries similaires aux commerces présentés précédemment. Enfin un boulanger basé à Unia livre ses produits (pain, pizza, brioche, etc.) tous les matins dans les magasins de chaque tribu.

Les activités touristiques

Il existe plusieurs structures touristiques dans la commune de Yaté qui créent quelques emplois pour les populations. Des structures gérées par les habitants de Yaté qui sont principalement des hébergements touristiques. En effet, on compte deux gîtes à Touaourou, quatre campings sur les quatre tribus et un hôtel à Port Boisé. Des structures gérées par la Province Sud dont Le parc de la rivière bleue et le site de Netcha avec les chutes de la Madeleine embauchent également les habitants des tribus. Enfin certains tirent profit de leur environnement naturel et proposent des sorties en mer aux touristes ou sur des îles et îlots comme l'île Ouen et l'îlot Casy.

¹⁶ Ces chiffres n'ont pas pu être obtenus durant le stage suite à des indisponibilités des personnes ressources. Il s'agit donc de chiffres approximatifs fournis lors d'un entretien avec un membre du CCCE. Ces données seront complétées suite à la publication, par le CCCE, de la brochure "bilan du Pacte" le mois prochain.

2. Le programme LIVE

a. Objectifs du programme

Objectif général

L'objectif du programme LIVE « Littoral vivrier et environnement » lancé en mars 2014 est de décrire et d'analyser les changements d'habitudes, de pratiques, de savoirs et de transmission de ces savoirs et pratiques locaux relatifs à l'usage et la gestion du littoral dans le Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie, zone soumise à la pression industrielle sur le milieu et aux changements sociaux rapides. Ce programme fait l'objet d'une convention entre le bureau d'études « GIE Océanide », l'Institut de Recherche et Développement (IRD) et le Conseil Coutumier Consultatif Environnemental (CCCE).

Objectifs spécifiques

L'étude présente plusieurs objectifs spécifiques :

- Décrire et analyser les transformations des pratiques vivrières (pêche, agriculture), des pratiques sociales et culturelles liées aux ressources, des savoirs et des représentations sur les ressources, la mer et le littoral ;
- Analyser les transformations des territorialités liées aux pratiques vivrières, à l'alimentation, au développement de nouvelles activités semi-professionnelles ou professionnelles et aux pressions sur le milieu ;
- Analyser les informations afin de dégager des orientations de suivi du milieu pertinentes pour la population et des pistes de gestion participative ;

Une équipe de trois stagiaires a été constituée pour répondre de manière complémentaire à ces objectifs : Loeiza Lancelot (Université de Brest), Sarah Bernard (ISTOM) et moi-même.

Pour répondre à ces différents objectifs, l'étude proposée est la suivante : étudier les pratiques professionnelles/semi-professionnelles et micro-projets : territoires et usages de l'espace et des milieux, acteurs et trajectoires individuelles et/ou collectives, organisations familiales, articulation avec d'autres activités, discours sur les ressources, les pratiques et les pressions, etc.

b. Méthodologie

Préparation du terrain

• **Etat de l'art et positionnement de l'étude dans ce contexte :**

Le premier mois a été consacré au travail de recherches bibliographiques. Ce travail nous a permis de nous familiariser avec le contexte socio-économique et culturel de la Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement du Grand Sud.

Nous avons constaté que divers travaux ont été réalisés sur la situation agricole de la Nouvelle-Calédonie. Des études générales sur le secteur, financées notamment par les instances étatiques et provinciales ainsi que le secteur minier, sont publiées régulièrement par des organismes nationaux, gouvernementaux et provinciaux tels le CEROM, la DAVAR, l'ISEE, le CIRAD, l'IRD et l'IAC. Ce dernier institut fait également des études au niveau plus local, en s'intéressant à l'agriculture familiale en tribus. Une de leurs récentes étude de grande envergure vient d'être publiée (2014) " *Résultats d'une enquête de 2010 sur la place et les fonctions de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse pour les groupes domestiques résidant en tribus*". Cette étude tente de répondre à plusieurs questions : que représentent réellement les activités agricoles (culture et élevage) et de prélèvement (pêche et chasse) des familles résidant en tribu ? Quels sont les volumes récoltés, pêchés, chassés et le nombre d'animaux élevés ? Quelle importance et quel rôle dans le système d'activités et le fonctionnement des familles concernées ? Les données des recensements général agricole et des autres statistiques agricoles, ne permettent pas de répondre précisément à ces questions, ni de mettre en perspective les politiques publiques et la place qu'occupent ces activités dans le développement économique et social du monde rural. C'est ainsi qu'en 2011, pour pallier ce manque, l'opportunité d'une grande étude sur le poids et les fonctions de l'agriculture en tribu a été examinée. Ces résultats sont inédits et amène les administrations à changer leur perception sur l'importance de l'agriculture en tribu.

En plus de cette dernière étude, de nombreux articles sont publiés sur l'agriculture dans les tribus, abordant de plusieurs thématiques : les systèmes d'activités, les revenus des familles, les logiques

marchandes et non marchandes associé aux ressources non monétaires, l'importance de l'environnement et du capital naturel relié au développement rural, les politiques publiques et le développement durable en tribus, etc. (Aspithy L., 2013, 2014 ; Bouard S., 2010, 2013, 2014 ; Couharde C., 2010 ; Gaillard C., 2009 ; Geronimi V., 2010 ; Guyard S., 2013, 2014 ; Pestana G., 2010 ; Schembri P., 2010 ; Sourisseau, J-M., 2009, 2010, 2013, 2014 ; etc.). La pression foncière et les enjeux autour de cette question sont également bien abordés à travers divers travaux d'auteurs en sciences humaines et sociales. La sécurisation du foncier, les politiques mises en œuvre autour de ces questions, les revendications de l'autochtonie, la gestion des ressources naturelles, la gouvernance locale des ressources, les enjeux et les modes de gouvernances des aires marines protégées, du "foncier maritime", la représentation du foncier par les populations et les terres coutumières, etc. (Bensa A., 2000 ; Chauveau J.P., 2003 ; Frouin A.L., 2010 ; Le Meur P.Y., 2003, 2010, 2014 ; Mapou L., 1990, 1997 ; Poncet E., 2010 ; Sauboua P., 2009, 2010 ; Toussaint M., 2010 ; Vigne A., 2000 ; etc.). L'ouvrage publié en 1999 et co-dirigé par Gilbert D., Guillaud D., Pillon P., *"La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins, 1989-1997"*, est une référence concernant la situation du foncier dans les années 1990. Il se veut faire un bilan de l'action entreprise par l'État français dans le cadre du rééquilibrage prôné par les Accords de Matignon. L'inégalité entre les ethnies au plan de la scolarisation, du partage du domaine foncier, des équipements, du développement et de l'accès aux services et aux emplois a motivé, une série de mesures afin de promouvoir une répartition plus équitable des ressources, des chances et des pouvoirs entre Kanaks et Européens. Dans le contexte minier du pays, des travaux en sciences sociales sont publiés depuis plusieurs années et continuent à paraître, et des colloques y sont aussi régulièrement organisés (exemple du 82ème congrès de l'ACFAS tenu le 14 mai 2014).

Des projets de développement (d'agriculture, de pêche, d'activités culturelles...) viennent s'ajouter à ces multiples enjeux et activités dans les tribus et on constate à travers la littérature que ces dynamiques ne sont pas nouvelles, comme le montre déjà Jean-Brice Herrenschmidt dans sa thèse de 2004 portant sur les *Territoires coutumier et projets de développement en Mélanésie du Sud (Iles Loyautés, Vanuatu, Fidji)*.

Cependant, peu de travaux en sciences sociales s'interrogeant sur les dynamiques actuelles s'opérant dans les tribus du Grand-Sud (et plus spécifiquement dans les tribus de Yaté) dans le domaine agricole et les modes de vie des populations ont été réalisés (par exemple les travaux de Louis Mapou dans les tribus de Yaté ou bien actuellement la thèse de Claire Levacher sur la gouvernance de la ressource minière par la population de Yaté, est en cours de rédaction).

La connaissance du milieu marin au niveau biologique est très affinée de par les nombreuses études et publications de différents organismes (IRD, CPS, ISEE...). Une connaissance sur la valeur des ressources marines au niveau économique est également visible mais celle-ci concerne essentiellement les pratiques (pêche et aquaculture) destinées à la commercialisation (études de l'ISEE par exemple) et peu à l'autoconsommation (hormis l'étude de l'IAC citée plus haut). Des études abordent les questions de la place de la pêche dans les ménages kanak, les enjeux de la gestion de cette pratique, la valorisation des produits de pêche, mais elles ne concernent bien souvent pas la Province Sud mais la Province Nord (Bonmarchand A., 2009 ; Lasseigne L., 2008 ; Moenne M., 2011 ; etc.). Peu d'études en sciences humaines et sociales ont été réalisées sur les pratiques et savoirs des pêches traditionnelles. Dans la zone du Sud, seul Isabelle Leblic a travaillé sur ce sujet dans les années 1980-1990 avec la publication en 2004 de son livre *"Vivre de la mer, vivre avec la terre... En pays Kanak, Savoirs et techniques des pêcheurs Kanak au sud de la Nouvelle-Calédonie"* qui présente un inventaire des techniques de pêche traditionnelle et leurs évolutions techniques depuis la colonisation. Les pratiques sont replacées dans l'organisation sociale de l'île des Pins et de Goro (au sud de la Grande Terre), de façon à mettre en lumière les rôles et les fonctions des clans pêcheurs au sein des ensembles sociopolitiques dans lesquels ils s'inscrivent.

Dans la zone de Yaté, les évolutions des pratiques sociales et culturelles sont donc aujourd'hui très peu étudiées de manière qualitative, alors que leur compréhension apporterait un complément très utile, tant pour définir de manière plus pertinente les zones d'activités vivrières et les espèces pouvant présenter un risque à la consommation en cas d'incident environnemental, que pour cibler les suivis environnementaux intéressant directement les pratiques de la population. La Nouvelle-Calédonie affiche actuellement la volonté d'entreprendre des travaux tant au niveau politique que social, comme on a pu le voir dernièrement dans la signature le 26 avril 2014 du *"Socle Commun des Valeurs et Principes Fondamentaux de la Civilisation Kanak"* traduit par la *"Charte du Peuple Kanak"*. Le préambule de cette charte déclare : *"Avons en commun décidé d'adopter la présente Charte afin de doter le Peuple Kanak d'un cadre juridique supérieur embrassant une réalité historique, de fait, et*

garantissant son unité et l'expression de sa souveraineté inhérente." et "Cette démarche étant une contribution préalable et incontournable à la construction d'un destin commun".

L'étude réalisée au cours de ce stage tend à répondre du mieux possible à ces problématiques et émane d'une demande de la part d'acteurs locaux, le conseil coutumier consultatif environnemental (le CCCE). Il a été demandé par les commanditaires de l'étude de collecter de la donnée qualitative afin de pouvoir avoir un aperçu de la situation aujourd'hui, à un instant donné. Le contexte social, économique, environnemental et culturel évolue très rapidement et de nouveaux projets miniers sont en cours de négociation dans la zone d'étude : les responsables coutumiers ont jugé bon de savoir, de comprendre où en était la situation, de saisir qu'elles étaient les transformations vécues par la population, qu'elles soient souhaitées ou subies. De plus, les informations recueillies permettront par la suite d'alimenter de nouvelles recherches menées par les acteurs de la recherche en Nouvelle-Calédonie, et cela dans une démarche pluridisciplinaire. Elles alimentent également pour partie d'autres programmes de recherche menés par l'équipe IRD/GIE Océanide qui sont en cours dans la zone et qui ont été construits en synergie avec l'étude réalisée : le programme NERVAL (Négocier, Evaluer et Reconnaître la Valeur des Lieux, financé par le CNRT-Nickel et son environnement¹⁷) et le programme BEST Corail (portant sur la valeur des services écosystémiques des récifs coralliens et financé par l'Union Européenne).

- **Présentation de l'étude en amont des enquêtes de terrain :**

Une réunion de présentation de l'étude a eu lieu au siège du CCCE le 31 mars 2014. Cette réunion avait pour but de présenter les objectifs de l'étude ainsi que la méthodologie prédéfinie. Cette dernière a été validée par le CCCE qui nous a, également, conseillé d'effectuer une présentation dans chaque tribu avant de commencer notre terrain. Cette présentation a permis à l'ensemble des habitants d'être informé de notre travail.

Les premiers jours sur le terrain accompagnés de Jean-Brice Herrenschmidt (géographe, GIE Océanide), Catherine Sabinot (anthropologue, IRD) et Antoine Wickel (géographe, GIE Océanide) ont permis de présenter notre étude et de faire le geste coutumier auprès de quelques personnes clés dans les tribus. La présence de nos encadrants qui connaissent bien le terrain a facilité la prise de contact avec certaines personnes.

Acteurs identifiés

Le travail d'enquête a été mené d'une part avec un certain nombre d'acteurs clés identifiés auparavant en fonction des différentes thématiques abordées et d'autre part auprès de la population de Yaté.

- **L'école de Waho** : un travail à l'école primaire de Waho sur les pratiques alimentaires et les perceptions de l'environnement a été réalisé avec les élèves de CM1 et CM2.
- **La mairie** : aucun entretien n'a pu être réalisé avec les membres du conseil municipal étant donnée la période postélectorale.
- **Les "coutumiers"** : les autorités coutumières, les représentants des clans et les Anciens ("les Vieux") sont des acteurs clés pour cette étude, car ils apportent une bonne compréhension de l'organisation sociale coutumière à Yaté.
- **L'ADEVY** : ce lieu de commercialisation des produits vivriers, de formations agricoles et d'accompagnement technique des producteurs est un acteur incontournable pour comprendre la dynamique des projets que présente cette zone.
- **Les gendarmes** : ce sont des acteurs à prendre en compte car ils veillent au respect des réglementations concernant principalement la pêche.
- **La direction du développement rural (DDR)** : plusieurs entretiens ont été menés avec un agent de la DDR présent sur la commune de Yaté afin de discuter des projets mis en place sur la zone et des difficultés qu'ils rencontrent.
- **La population de Yaté** : nous avons choisi de centrer notre étude sur trois tribus : Goro, Touaourou et Waho ; ceci afin de disposer du temps nécessaire pour approfondir, avec les

¹⁷ Afin de favoriser l'exploitation des ressources minérales, dans une perspective de développement durable, il est apparu important de constituer un Groupement d'Intérêt Public associant l'Etat, les collectivités publiques territoriales, les organismes de recherche et les professionnels des secteurs miniers et métallurgiques, pour mener des recherches de fond et appliquées sur le nickel et son environnement. L'organisme créé a donc été le CNRT (Centre National de Recherche Technique).

gens, les sujets que nous souhaitions aborder. Nous nous sommes également rendues ponctuellement dans la tribu d'Unia, lorsque cela était possible.

Afin d'avoir un aperçu des dynamiques de changement sur le territoire et selon le sujet abordé, différentes catégories de personnes ont été interrogées : des personnes de différentes générations, de différents clans, de sexe masculin et féminin, de différentes tribus, de catégorie professionnelles différentes, etc.

Outils de travail

Pour décrire et analyser au mieux les changements d'habitudes, de pratiques, de savoirs et de transmission de ces savoirs et pratiques locaux relatifs aux pratiques vivrières, l'étude a consisté principalement à réaliser des entretiens individuels et collectifs et à observer sur le terrain les pratiques des populations locales.

Une immersion dans la vie des tribus était indispensable pour saisir la réalité concrète des relations que les populations entretiennent désormais avec le milieu et les ressources et des changements potentiels des représentations induites par les mutations sociales, économiques et culturelles dans la zone. Durant ces 4 mois de terrain nous avons donc loué la maison d'un habitant de la tribu de Touaourou qui logeait sur Nouméa. Nous étions ainsi associées à une famille (et en particulier à la chefferie de Touaourou) ce qui a facilité notre intégration au sein des différentes tribus.

Pour cerner les dynamiques de changement dans le cadre d'études menées dans un temps court, il n'est pas possible de réaliser une étude diachronique (étude à deux moments différents pour évaluer la différence entre les deux). Pour contourner cette difficulté, le protocole consiste alors à :

- Récolter et étudier les études réalisées par le passé sur le sujet ;
- Décrire la manière dont se sont constitués les savoirs locaux (transmis verticalement ou horizontalement, acquis par l'expérience et/ou acquis par les médias, etc.) et quelles en sont les modalités de transmission ;
- Récolter le discours sur les changements observés et ressentis auprès des Anciens ;
- Interroger les jeunes générations sur leurs savoirs, leurs pratiques et leurs représentations, et les confronter à celles des anciennes générations (notamment au sein d'entretiens groupés).

• Les entretiens :

Une partie de l'enquête de terrain a consisté à la réalisation d'entretiens semi-directifs, sur la base d'un guide d'entretien ouvert qui permet de centrer le discours des interlocuteurs autour de thèmes préalablement définis. L'interlocuteur dispose ainsi d'une marge de liberté dans le choix de ses propos et dans l'orientation de la discussion. Ce type de technique permet de recueillir des informations qualitatives.

Construction du guide d'entretien : (guides d'entretien en **annexe n°3**)

A partir du travail bibliographique précédemment réalisé, un guide d'entretien a été élaboré. Le document s'organise autour de différentes thématiques que nous souhaitons aborder lors des entretiens et de celles-ci découlent un certain nombre de questions relativement ouvertes.

Les thématiques abordées dans le guide d'entretien sont les suivantes :

- Carte d'identité (histoire de vie)
- Activités vivrières (pêche et agriculture)
- Thèmes liés (usine Vale, médecine, savoirs, alimentation et les projets)

Ce guide d'entretien qui a servi de base au travail de terrain s'est ensuite affiné en fonction de la problématique développée et des réalités du terrain.

Déroulement des entretiens :

Durant le premier mois de terrain, l'objectif était d'approfondir nos connaissances sur le contexte culturel et de dégager les enjeux majeurs sur le territoire. Nous avons ainsi abordé avec les habitants de Yaté un ensemble de thématiques qui n'était pas toujours présentes dans les guides d'entretien, mais qui nous ont permis d'affiner nos problématiques afin de décrire au mieux les changements qui affectent le Grand Sud. De plus, nous avons réalisé nos premiers entretiens à trois pour ne présenter l'étude qu'une seule fois à chaque personne enquêtée.

Pendant ces quatre mois de terrain nous avons réalisé 143 entretiens dans quatre tribus avec des personnes aux profils variés : d'âge et de sexes différents (femmes, hommes, enfants, jeunes, Vieux) et concernant les adultes, on a enquêté des individus aux activités rémunératrices diverses : travail au dispensaire, médiathèque, à l'école primaire de Waho, à l'usine Vale, sur Nouméa, au Parc de la Rivière bleu, la poste de Yaté, à la retraite, vivant de la vente exclusive de produits agricole et de pêche, etc.

Composition de l'échantillon enquêté (figure n°6) :

Tribu	Personnes enquêtées					
	Hommes	Femmes	Homme femme ensemble	Evènements	Total d'enquêtes	Pourcentage
Unia	5	4	2	0	11	8%
Waho	14	14	0	2	30	21%
Touaourou	41	30	4	2	77	54%
Goro	13	7	3	2	25	17%

Figure 6 : Composition de l'échantillon des enquêtes (Source : enquêtes de terrain, 2014)

La tribu de Touaourou est la tribu qui a été le plus enquêté (représentant 54% des enquêtes réalisées), expliqué par la facilité d'accès à la population car nous habitons dans cette tribu.

D'une manière générale, les acteurs ciblés ont été rencontrés plusieurs fois afin de pouvoir approfondir avec eux l'ensemble des thématiques souhaitées.

Selon la disponibilité des acteurs ciblés, les entretiens ont été menés seuls, à deux ou à trois personnes. Ainsi lorsqu'un interlocuteur ne disposait pas du temps nécessaire pour nous rencontrer chacune notre tour et que nous estimions qu'il était important pour chacune d'entre nous de le rencontrer nous réalisons l'entretien ensemble afin d'aborder toutes les thématiques.

- **Observations de terrain:**

Ce travail d'entretiens s'est accompagné d'observations sur le terrain des pratiques des populations locales telles que la pêche, l'agriculture et la préparation de repas. Nous avons eu la chance d'être invitées à participer à des mariages et des deuils, ce qui nous a notamment donné l'opportunité d'observer la préparation des coutumes. Cela nous a permis de mieux saisir l'importance de ces événements qui rythment la vie des gens en tribu.

De plus, lors de nos deuxième mois de terrain, une fuite d'acide à l'usine Vale est survenue le 7 mai provoquant un fort mécontentement de la part des habitants des tribus dans lesquelles nous travaillions. Nous avons été invité à être présente à Goro lors de réunions politique sur ce sujet, où d'important rapport de force avait lieu, en particulier au sein de la population des tribus.

- **Travail dans les écoles :**

Un travail a également été effectué avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Waho. Ce travail s'est déroulé en deux temps :

Un questionnaire sur les pratiques alimentaires :

A partir d'un questionnaire comportant une quinzaine de questions, les enfants ont été amenés à décrire leurs pratiques alimentaires. Quatre séances de 30 minutes sur le temps du midi nous ont permis de rencontrer 14 élèves de CM1 et 14 élèves de CM2. Un questionnaire a également été distribué aux enfants des classes de CM1 et CM2 pour leurs parents afin d'obtenir des informations plus quantitatives sur les pratiques alimentaires dans les familles. Nous avons pu récupérer 20 questionnaires sur les 28 distribués.

Un atelier de dessin sur les thèmes de l'environnement et de la mer :

Nous avons réalisés des ateliers dessin avec les mêmes classes de CM1 et CM1 de l'école primaire de Waho. Cet atelier portait sur la perception qu'on les enfants de leur environnement et de la mer. Les enfants avaient 30 minutes pour dessiner ce qui leur paraissait le plus important sur leur environnement et sur la mer. Nous avons fait deux ateliers avec les CM2 sur le thème de l'environnement et de la mer et seulement un atelier avec les CM1 sur le thème de l'environnement.

Traitement des données

Chaque soir, après avoir enquêté les personnes choisies dans la journée, nous retranscrivons les entretiens, pris par dictaphone ou papier, sur l'ordinateur. Chaque entretien est, par la suite, classé dans des dossiers, chaque dossier représentant un clan. Ces dossiers sont eux-mêmes classés par tribu. Cela nous permet de retrouver rapidement un entretien lorsque nous voulons utiliser les informations fournies par cette personne enquêtée.

Nous avons choisi d'utiliser plusieurs tableaux de suivi Excel pour regrouper les informations. Dans un premier tableau nous regroupons les personnes enquêtées, le jour de l'enquête et les personnes présentes lors de l'entretien. Dans un deuxième tableau, nous regroupons les coordonnées des personnes rencontrées. Enfin dans un dernier tableau nous classons les enquêtes par thèmes. Nous avons choisi plusieurs thèmes : tortue, pêche, agriculture, histoire de vie, transmission, évolution, mine, savoir, santé, éducation, projet, coutume, alimentation et observation de terrain. Chaque entretien qui traite d'un de ces thèmes est classé dans le tableau correspondant au thème. Cela nous permet d'accéder rapidement aux informations dont nous avons besoin concernant un thème.

Après avoir classé les différents entretiens par personne et par thème nous avons choisi de faire des fiches thématiques. Par thème, nous avons regroupé toutes les informations que nous avons sur une même fiche en prenant soin de citer la source de l'information c'est-à-dire la personne enquêtée. Cela nous permet d'avoir une meilleure visibilité sur les informations que nous avons déjà collecté et celles qui nous reste à obtenir. De plus, cela facilite l'analyse et le traitement de ces informations. Nous avons décidé de travailler à l'aide de cartes et photos aériennes. Elles sont un outil qui facilite la discussion sur les pratiques vivrières et la pêche à la tortue. Par la suite, elles nous ont permis de cartographier les différents lieux fréquentés par les populations (habitat, pêche, agriculture, etc.).

Enfin, pour l'observation de terrain c'est-à-dire lorsque nous allons à la pêche, dans les champs ou encore aux différents événements (mariages, deuils, réunions, etc.), nous avons décidé de noter ce que nous observons ainsi que les différentes discussions que nous pouvons avoir avec certaines personnes lors de ces sorties.

c. Produits et protocole de restitution des travaux

Les enquêtes de terrain font l'objet d'un rapport d'étude de terrain et d'un document de synthèse commun aux trois études. Il a donc été rendu à l'IRD, au GIE Oceanide un rapport sur les dynamiques de développement endogène, sur leur articulation avec les savoirs et pratiques vivrières et sur leurs dynamiques territoriales. Le rapport de synthèse est destiné à proposer des recommandations concrètes en matière de gestion des espaces, des milieux et des espèces au regard des pratiques effectives des populations. Ce rapport sera rendu par la suite au CCCE et s'appuiera sur les trois études menées.

Plusieurs présentations de l'étude ont eu lieu. Une présentation orale, ainsi qu'un rapport de mi-parcours ont été réalisés début juillet afin de présenter les premiers résultats au CCCE. Cette étude a fait l'objet d'une restitution publique fin août à la salle polyvalente de Waho. A cette réunion, une faible part de la population des tribus enquêtées était présente (six personnes) dû à l'indisponibilité des personnes et au manque de moyens de transport. Cette réunion avait été rappelée quelques jours auparavant par téléphone. Cette absence de la population aux réunions de restitutions est souvent une généralité dans les tribus (selon les propos des habitants de Yaté présents à la restitutions et des chercheurs). Des personnes de la Province Sud, IRD, GIE Oceanide, ADEVY, CPS et AFD ont également été présentes (entre cinq et dix personnes). Malgré le peu de personnes présentes, les échanges ont été très riches à cette occasion, avec une discussion de plus de trois heures suivie d'un repas.

Une restitution finale de l'étude a également été faite au CCCE début septembre.

d. Quelques limites identifiées

La principale limite qui est apparue au cours de ces trois mois d'enquête a été l'indisponibilité des personnes dans les tribus. Cette indisponibilité est expliquée par différents facteurs : une longue période post-électorale, des périodes de préparation de mariages (construction des cases, coutumes faites aux différents clans, préparation de la cuisine etc.) et aux événements imprévus (tels que les deuils ou bien la fuite d'acide de l'usine Vale qui a eu lieu au mois de mai). Par conséquent, l'indisponibilité des personnes nous a empêchés d'optimiser notre temps pour les enquêtes.

Un second frein à notre étude a été le sujet de la mine, lors de la fuite d'acide principalement, qui occupait une place importante dans nos discussions. Cependant, nous avons pu tirer avantage de cette situation et approfondir nos discussions concernant la perception de la mine par la population ainsi que leur ressenti vis-à-vis de cet événement.

Notre statut de « *jeunes* » pour réaliser cette étude constitue aussi une limite. En effet, certaines personnes (et particulièrement des personnes âgées) peuvent être, à la première rencontre, craintives et peu enclines à la discussion. Cependant, cette limite a été dépassée lors des entretiens suivants. Concernant les jeunes, nous avons au départ eu quelques difficultés à mener des entretiens, car ils s'avéraient très timides. Le fait que nous ayons eu l'opportunité de participer aux mariages nous a permis d'entrer en contact plus facilement avec eux.

II. Des richesses naturelles et savoirs à fort potentiel peu mis en valeur

1. Savoirs et évolutions des pratiques vivrières de la zone

Dans cette partie, les activités vivrières pratiquées dans cette zone ainsi que les savoirs qui y sont associés y seront décrits.

a. Place primordiale de l'agriculture dans la culture kanak

L'importance de la terre et de l'igname dans la culture kanak

La référence à la terre et à l'autosuffisance est très présente dans la culture et discours des kanak, comme le dit si bien un Vieux¹⁸ de Goro « *Quand on a un bout de terre il faut un champ d'igname* » ou bien une femme d'environ 70 ans de Touaourou, « *On vit de ce qu'on fait* ». On a aussi pu constater que la culture de igname rythme encore aujourd'hui le quotidien comme le mentionnait Haudricourt en 1964 « *La société kanak est le produit d'une civilisation de l'igname, son cycle rythme le calendrier kanak* ». Cette culture est également porteuse de valeurs et de symboles pour la culture kanak, « *un Kanak quand il n'a pas une igname, il n'est pas un Kanak* » (d'après une femme de 80 ans de Goro). Tjibaou exprime très bien cette valeur dans la pièce de théâtre *Téa Kanaké* lors de Mélanésie 2000 (premier festival des arts mélanésiens de Nouvelle-Calédonie) en 2000 : « *Toute chargée de symbole, l'igname a une valeur culturelle : offrande noble, symbole de virilité, de l'honneur. L'igname offerte à l'autel symbolise tout le pays avec les chefs, les Vieux, les ancêtres, les enfants et tout ce qui fait vivre cette contrée. L'igname accompagnée de la monnaie de cordelettes, de coquillages, de la natte et de la jupe de fibres constitue l'essentiel des richesses échangées pour un mariage ou un deuil et qui scelle l'alliance entre les clans* ». Cette année, cette importance à l'igname a bien été rappelée dans la *Charte du Peuple Kanak*, « *L'igname et le taro sont les symboles de la coutume Kanak* ». L'igname a donc une portée symbolique très forte et son importance se retrouve à différents plans.

Tout d'abord, dans les pratiques culturelles de l'igname cette culture est « préservée » par d'autres cultures. En effet, auparavant, les bananiers étaient placés au milieu des sillons d'ignames et le



Figure 7 : Ignames destinés à la coutume (Source: Lacombe S., 2014)

manioc était planté autour pour protéger le champ d'igname. Une autre pratique pour conserver les ignames destinées aux coutumes consiste à les disposer près des habitations et de préférence sur le dernier sillon à la limite de la parcelle. De plus, les coutumes avec les ignames sont très codifiées. Certaines variétés sont réservées pour la coutume (notamment le « *dohu* », « *djara* » et le « *tiouata* ») et ne sont jamais mises à côté du taro de montagne comme c'est le cas des ignames de la **figure n°7**. Cependant, avec la diminution du temps de travail accordé aux champs, toutes les

variétés d'ignames ont tendance à être aujourd'hui utilisées pour les coutumes. Les ignames chef (c'est-à-dire les plus grosses ignames de variétés spécifiques qui sont destinées aux coutumes à des personnes occupant des positions particulières dans la chefferie) sont quant à eux séparés des

¹⁸ Dans ce rapport, le terme de « Vieux » sera utilisé pour définir les personnes ayant environ 60 ans et plus. À l'inverse le terme de « jeune » désignera les personnes ayant entre 18 et 30 ans.

autres variétés. Certaines personnes, lorsqu'elles reçoivent des ignames lors des coutumes, les tubercules seront simplement consommées mais jamais replantées. Une igname donnée peut être redonnée lors d'une autre coutume et pour certains, contrairement aux autres produits de la terre, l'igname ne doit pas être vendue (ou bien si ça l'est, il ne faut vendre que des petites et réserver les grosses pour les coutumes). La présentation des ignames lors des coutumes a également été modifiée. D'après, un homme d'environ 60 ans, quand il était enfant, les Vieux « coiffaient » les ignames avec des végétaux (paille, niaouli¹⁹...) selon la fonction du clan. Aujourd'hui, les ignames ne sont plus « coiffées » à Yaté. Elles sont amenées dans des paniers tressés ou simplement amenées « comme ça ».

Tout comme la valeur portée à l'igname est visible dans les modifications dans la manière de l'amener (coiffée ou non), elle se ressent au moment du repiquage. Considérant que les habitants de Yaté peuvent « *mal parler de l'igname* » ou *peuvent la « donner à contre cœur* », certains habitants refusent d'utiliser les ignames de Yaté et les achètent ou les échangent avec d'autres tribus et communes (Maré, Canala, Païta...) car ils trouvent "*qu'ils ne grandissent pas bien et qu'ils donnent de petits plants*". Cette perception concernant l'achat d'igname de Yaté peuvent être dues aux problèmes sociaux relevant de conflits internes au clan ou tribu.

Cette culture porteuse de symboles est aussi considérée comme « *l'intermédiaire entre eux et la mort, c'est pour ça que c'est sacré, comme les sillons* » comme le définit un homme de Goro d'environ 50 ans. De plus, une igname qui est toujours cultivée dans un même champ est porteuse de fortes valeurs « *l'igname qui sort pas de l'espace a encore plus de valeur car les ancêtres ont connu l'igname* » (homme de Goro d'environ 50 ans). D'autres cultures font aussi l'objet de superstitions et sont cultivées de façon particulière et destinées pour des occasions précises. Par exemple, une femme de Yaté refuse de vendre une de ses variétés de patate douce, destinée à son autoconsommation, car dix plants lui ont été confiés par son grand-père pour qu'elle conserve cette variété.

L'igname et les autres tubercules au cœur de la structure spatio-temporelle des champs

Sur une parcelle, une rotation sur 3 ans est à l'œuvre avec la culture d'igname qui est toujours mise la première en terre, suivie des patates douces, du manioc ou du maïs avant de revenir en jachère. Il est important de souligner que la diversité culturale sur une même parcelle est toujours pratiquée. Pour la culture des patates douces il faut disposer de deux champs car au bout de deux mois, les fanes de patates sont récupérées pour les replanter dans un autre champ (il n'existe pas de pépinières pour réaliser de boutures).

Il y a des sillons qui servent de pépinières, c'est-à-dire où les ignames mères sont plantées afin d'être replantées par la suite. Avant, le cœur de l'igname était mangé et les côtés étaient mis dans la cendre, puis au soleil avant d'être exposé dans la maison à igname. Aujourd'hui, toutes les parties de l'igname (les extrémités et le milieu) sont utilisées pour la multiplication des plants. Elles sont mélangées à la cendre puis mise en terre, avec la peau tournée vers le ciel. Les cultures, sur une parcelle, sont disposées selon des choix et stratégies des agricultures. L'igname et le manioc, par exemple, ne sont jamais disposés l'un à côté de l'autre mais le manioc est toujours mis en bordure de champs pour protéger l'igname et de ne pas lui faire trop d'ombrage qui pourrait ralentir sa croissance.

La localisation des parcelles est faite en fonctions des cultures pratiquées et des positionnements des clans sur les terres coutumières. L'assolement des parcelles, suivant la disponibilité des terres des familles, a lieu sur deux ou trois champs. L'organisation des champs peut être faite sur l'année, en laissant reposer le champ pendant trois à quatre mois avant de le remettre en culture dans l'optique d'une stratégie d'occupation des terres. Cependant, la plupart des agriculteurs laissent reposer leurs terres environ deux à trois années consécutives où la nature reprend ses droits, "*C'est l'esprit qui la garde*" comme le souligne un homme de Goro de 55 ans environ. Le manque de terrains entraînerait des problèmes pour le repos des terres et doivent donc aujourd'hui utiliser du fumier de caille (élevage récent et en développement dans la commune).

La rotation des cultures ainsi que la disposition des cultures dans les champs ont peu changé ces dernières années. Les modifications concernant la localisation des terres agricole sont dues essentiellement à l'inoccupation des terrains causée par l'abandon du travail agricole.

¹⁹ *Melaleuca quinquenervia*, arbre originaire de Nouvelle-Calédonie (<http://www.mncparis.fr/>)

Des intrants agricoles qui ont peu changé

Diverses techniques, anciennes et récentes, sont utilisées pour fertiliser les champs (**figure 8** ci-dessous). Tout d'abord les engrais organiques : les algues, les bêtes de mer, le fumier de différentes provenances (porcs, poules, cailles, chauves-souris), et de la bouse de vache. Des insecticides et herbicides organiques existent également (l'utilisation de cendres essentiellement). Des intrants chimiques sont également utilisés.

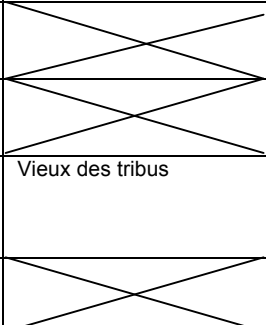
Types d'apports	Fréquence d'utilisation	Pratiqué par qui	Pratique ancienne ou récente	Origine	Lieux d'approvisionnements
Fertilisation biologique					
Bêche de mer + algues	Très faible	Personnes d'environ 50 ans	Ancienne	Japonais	Sur le platier devant la tribu
Algues	Assez courante	Personnes d'environ 50 ans et +	Ancienne	Vieux des tribus	Sur le platier devant la tribu
Fumier de caille	Très courante	Tout le monde	Récent	Elevage impulsé par DDR	A l'ADEVY ou chez les éleveurs de cailles
Fumier de chauves-souris	Disparue	Plus personne	Ancienne	Vieux des tribus	Dans des grottes
Fumier de porcs	Courante	Tout le monde	Ancienne	Vieux des tribus	Chez soi ou chez les éleveurs
Fumier de poules	Peu courante	Ceux qui ont des poules	Ancienne	Vieux des tribus	Chez soi ou chez les éleveurs
Fumier de vache	Très faible	Ceux qui ont des vaches	Ancienne	Inconnue	Chez soi ou chez les éleveurs
Fertilisation chimique	Peu courante	Jeunes jusqu'à 50 ans	Environ 40 ans		A l'ADEVY ou à Nouméa
Insecticides chimique	Peu courant	Jeunes jusqu'à 50 ans	Récent		A l'ADEVY ou à Nouméa
Insecticide biologique (cendre)	Peu courant	Vieux	Ancienne		Chez soi
Herbicide chimique	Peu courant	Jeunes jusqu'à 50 ans	Récent		A l'ADEVY ou à Nouméa

Figure 8: Tableau récapitulatif des engrais, insecticides et herbicides utilisés dans les champs de Yaté (source: enquêtes de terrain, 2014)

Légende : *Fréquence d'utilisation* : Très faible : une ou deux personnes ; Peu courante : une dizaine de personnes ; assez courante : une vingtaine de personnes ; Courante : la majorité des personnes enquêtées ; Très courante : les trois-quarts au moins des personnes enquêtées

Un ancien a transmis une technique à un agriculteur de Touaourou pour fertiliser les champs de manière naturel en utilisant les bêtes de mer. Celles-ci servent à fertiliser la terre de certaines cultures (« choux chine » et salades), et toutes les espèces de bêtes de mer sont utilisées. La préparation du mélange est en 3 étapes : découper les holothuries en rondelles, les faire pourrir dans des bacs puis les mélanger avec des algues (nommées « *gomo* » en langue numee²⁰), qui ont été préalablement rincées pendant deux heures afin de retirer le sel, et ensuite les enfouir dans la terre. La fertilisation par les algues est une technique répandue, qui est utilisée aujourd'hui pour les cultures de fleurs et dans les champs pour les cultures maraichères. Cette fertilisation utilisant les bêtes de

²⁰ Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, 28 langues kanak vernaculaires sont parlées dont deux à Yaté : le numee et le djubéa.

mer, proviendrait, selon le discours de deux personnes, des Japonais qui ont apporté cette technique à Yaté avant la seconde guerre mondiale. Cette pratique n'a été observée que chez une personne.

Le fumier de petites chauves-souris (chauves-souris insectivores de plus petite taille que les roussettes, appartenant à l'une des six espèces endémiques) était utilisé auparavant par certains Vieux de la tribu de Touaourou pour toutes les cultures et les fleurs d'ornements. Il fallait environ deux poignées de ce fumier par trou de patates douces ou bananiers par exemple. Les excréments de ces chauves-souris étaient ramassés à midi dans les grottes en utilisant les lampes « Coleman »²¹. Aujourd'hui, cette pratique est encore faite occasionnellement par quelques personnes et de manière très ponctuelle.

L'agriculteur de Touaourou qui utilise parfois la fertilisation à base de bêche de mer et d'algues, utilise essentiellement du fumier de caille et de la bouse de vache. Celle-ci provient de ses vaches, dont il utilise uniquement leurs excréments²². Le fumier de caille est généralement acheté à l'ADEVY et est issu des deux élevages de cailles. Etant toujours inscrits dans les réseaux d'échange et de partage familiaux, les éleveurs de cailles font parfois don à leurs proches de fumier. Il s'agit de la fertilisation organique la plus répandue à Yaté car celle-ci est une production locale, peu coûteuse et plus respectueuse de l'environnement : « *c'est bon et c'est naturel* » comme le dit un Vieux de Touaourou. Certaines familles perçoivent le fumier de caille comme étant mauvais pour les ignames.

Le fumier de poules a été remplacé par le fumier de caille depuis quelques années, mais la technique reste la même. Ce changement s'explique par l'abandon de l'élevage de poules dû à divers problèmes de gestion financière et au taux de mortalité élevé causé par les chiens errants. Une femme âgée de Touaourou raconte qu'elle utilisait du fumier de chauve-souris et de poule qui provenait du Mont Dore et coûtait, à l'époque, 100 XPF/sac de 20kg.

Le fumier de porc est toujours utilisé, notamment dans les ménages ayant un élevage. Cette technique fonctionne assez bien mais représente une charge de travail importante comme le mentionne un Vieux d'Unia (environ 70 ans), « *ça marchait bien mais c'est du travail* ».

Un Vieux de Touaourou raconte qu'avant tout le monde utilisait des engrais chimiques mais la population a vite arrêté car elle a constaté d'une part que les produits cultivés dans les parcelles amendées étaient plus petits, avec moins de goût (notamment pour l'igname) et d'autre part que la terre s'appauvissait et devenait dure : « *la terre est devenue maigre et plus moyen de travailler* » (Vieux d'env. 80 ans, Touaourou). Un Vieux de Goro, révèle au cours d'un entretien, en parlant des intrants, « *c'est les produits qui agressent la terre* ». Un des maraichers rencontré énonce que dans le cadre de son activité, bien que des engrais lui soient fournis gratuitement par la DDR et l'ADEVY, il ne les utilise plus et les stockent simplement sous une bâche. Il a expérimenté l'usage de ces produits chimiques dans ses champs et a constaté que la faune dans la terre (et en particulier les vers de terres) disparaissait. Conserver une terre en « bon état » est pour lui essentiel, d'autant plus qu'il entretient avec sa terre un lien familial fort : ses champs appartenaient à sa mère qui a toujours eu une bonne production sans utilisation d'intrants.

L'utilisation d'insecticides est quasiment inexistante pour les cultures dites traditionnelles (ignames, taros, manioc et patates douces) mais est souvent utilisé pour certaines cultures maraîchères (tomates, poivrons, aubergines...), toujours en petites quantités. Un agriculteur applique un litre d'insecticide et un litre de fongicide sur l'année pour ses tomates. Il reconnaît avoir parfois beaucoup de perte mais il préfère ne pas utiliser trop de produits pour préserver sa terre, ne pas avoir des coûts supplémentaires et ne pas devenir dépendant de ces produits (« *une fois que tu as commencé tu dois toujours continuer* » nous a-t-il confié). De plus, les produits « bio » (sans utilisation d'intrants) sont souvent considérés comme meilleurs par la population : « *Si tu vois une salade avec chenilles, tu peux manger avec confiance mais si tu vois une salade top tu te fais du souci* » d'après ce même agriculteur. Pour lutter contre les insectes et les limaces, une agricultrice de Touaourou (d'environ 80 ans) met uniquement aux pieds des arbres de la cendre faite à base de feuilles de cocotiers et de bananiers.

Les herbicides sont utilisés par certaines personnes lorsque leur charge de travail est trop conséquente ou lorsque l'herbe est trop haute (un agriculteur rencontré utilise un désherbant que dans ce cas-ci et l'applique qu'autour de ses parcelles). Certains ont cependant arrêté l'utilisation de ces produits car leurs cultures ne poussaient plus. Une des techniques de désherbage utilisée par

²¹ Lanterne à essence arrivée en Nouvelle-Calédonie dans les années 1970

²² Car il ne sait pas les traire et il en a peur.



Figure 9 : Brulis du champ à Goro avant replanter les ignames (Source : Lacombe S., 2014)

aujourd'hui les gens sont trop fainéants". Aujourd'hui, les agriculteurs brûlent leur champ juste avant le passage des vents forts qui permettent de retirer la plus grande partie des cendres de la terre afin de ne pas se les prendre dans les yeux. Le reste de cendres reste dans le sol pour fertiliser les champs (cf. **figure**

n°9).

L'état structural des sols ne permet pas, dans certains cas, une utilisation optimale des intrants. En effet, les terrains en bord de mer sont très filtrants (composés essentiellement de sable) et les produits chimiques sont rapidement lessivés. L'argument justifiant la non-utilisation d'intrants par les habitants de Yaté est généralement celui que la terre ici est de bonne qualité mais est variable selon les années, l'état du terrain et la structure du sol. Si les produits chimiques sont peu utilisés et souvent critiqués par les habitants de Yaté, il semble qu'un changement dans les pratiques soient en cours dans les tribus et serait due à l'arrivée des eaux polluées de la mine par les montagnes et nappes phréatiques (selon une personne de Goro). L'achat et l'utilisation des produits chimiques sont réalisés par les jeunes (les Vieux utilisent les pratiques avec produits « bio ») et les hommes en particulier. Les femmes réalisent plus souvent le désherbage, les semis et récolte.

Le tracteur qui a fortement investi les pratiques agricoles



Figure 10 : Un habitant de Goro et sa perche utilisé pour labourer ses champs (Source : Lacombe S., 2014)

Le principal outil utilisé durant des générations pour travailler la terre est la barre à mine. D'une longueur d'environ deux mètres, elle est fabriquée en bois (appelées aussi perches). Le bois qui sert à faire les perches est un bois spécial : le bois de « sen » venant généralement des îlots de la Kwe Binyi pour les tribus de Touaourou et Goro. A l'époque des Vieux, il servait exclusivement à faire cet outil. Une fois le labour fini, la barre à mine en bois doit être mise dans l'eau ou à l'ombre pour éviter que le bois ne se fende. La perche est encore utilisée aujourd'hui pour les labours (**figure n°10**), mais la plupart des gens la choisissent désormais en fer, plus solide, mais aussi plus difficile à manier, car plus lourde. L'utilisation de la barre à mine a commencé à se raréfier dans les années 1990, remplacée progressivement par le tracteur qui a fait son apparition sur la commune dans les années 1970. D'après le dernier inventaire du recensement général agricole (RGA) publié en 2002, trois exploitations sur dix utilisent un tracteur en Nouvelle-Calédonie. Le parc d'engins tracteurs²⁴ s'est accru de 19% depuis 1991, et 30% des exploitations en utilisent un, alors qu'ils n'étaient que 20% en 1991. La répartition géographique de ces engins est

hétérogène, avec quatre communes de la Province Sud (Bouail, Païta, La Foa et Boulouparis) qui regroupe à elles seules la moitié du parc calédonien. De plus, cette répartition est variable selon la nature du foncier : les exploitations en terre coutumière (69% de l'ensemble des exploitations) ne regroupent que 150 tracteurs et engins à chenille soit 8% du parc calédonien.

Actuellement, afin d'économiser du temps et de l'argent, le travail de la terre est souvent commencé à la main puis est terminé lors du passage du tracteur. Aujourd'hui encore certaines familles labourent entièrement leur champs à la main, soit parce que la configuration de la parcelle les y oblige (zones marécageuses, etc.), soit pour ne pas être dépendant du tracteur (coût non-négligeable, retard dans le calendrier cultural etc.) ou bien pour conserver les pratiques traditionnelles. D'après un habitant de

²³ Les projets ici fait référence aux activités de type agricole générant une source de revenu aux ménages

²⁴ Les engins tracteurs recensés comprennent les tracteurs deux roues motrices, les tracteurs quatre roues motrices et les engins à chenilles.

Touaourou, il semblerait que cela concerne majoritairement les habitants de la tribu de Goro, d'Unia et de l'île Ouen : « *aujourd'hui il y a des tribus qui font encore, Unia et puis Goro et puis l'île Ouen* ». Pour labourer dix sillons à la main, cela nécessite deux à trois jours de travail suivant l'état du sol. En bord de mer en milieu sableux, c'est plus rapide, mais côté montagne il a plus de paille qu'il faut d'abord arracher avant de labourer la terre.

Aujourd'hui, l'entretien des parcelles pose parfois problème impliquant une charge de travail trop importante pour le ménage, dû souvent à l'évolution des techniques culturales amenant la création de parcelles cultivées plus grandes et à des modifications dans les calendriers de travail. En effet, l'utilisation du tracteur pour le travail de la terre permet une superficie de mise en culture plus grande mais provoque aussi des retards dans les itinéraires techniques. Certaines personnes plantent toutes leurs cultures en une seule fois (ignames, taros, maniocs...) car la location d'un tracteur est chère et celui-ci est peu disponible. La prestation chez un particulier coûte entre 3000 et 5000 XPF (soit 25 à 42 euros) par opération effectuée sur les champs (déroussaillage, labourage, hersage et billonnage) si ces opérations sont menées par un propriétaire de tracteur indépendant, et 4 500 XPF/heure (Soit 38 euros/heure) si elles sont menées par l'ADEVY. Pour un ménage, le coût de location du tracteur de l'ADEVY peut vite atteindre 16 000 voire 20 000 XPF (soit 134 à 168 euros) par champ.

Au regard de nos observations, il semble qu'actuellement plusieurs familles, investissent de plus en plus dans du matériel agricole, en particulier depuis que les habitants occupent des postes en CDI et ont ainsi accès aux crédits bancaires. Parmi les exploitants en terre coutumière, 35% sont propriétaires ou copropriétaires de leur matériel (contre 87% sur terre non coutumière). Le prêt et la location de matériel sont donc encore des pratiques courantes en terres coutumières, où l'investissement humain est privilégié à l'investissement en matériel (RGA, 2002).

L'utilisation du tracteur a entraîné plusieurs modifications. Tout d'abord, on observe un changement dans le calendrier culturel est visible. Du fait du nombre important de parcelles et du peu de tracteurs disponibles pour les quatre tribus (le tracteur est d'avantage sollicité à Unia mettant à l'écart Goro), les agriculteurs sont obligés d'adapter leur calendrier de travail et fractionnent leur travail sur plusieurs jours (il faut parfois patienter plusieurs semaines entre chaque opérations) car le tracteur travaille sur plusieurs champs la même journée. Ainsi, le calendrier culturel n'est plus toujours respecté : le labour s'étalait auparavant du mois de mai à juin, alors qu'aujourd'hui encore beaucoup de champs ne sont pas encore labourés en juillet et ont lieu de juillet à mi-septembre. Ce retard n'est pas dû exclusivement à l'utilisation du tracteur car nous avons observé des personnes utilisant uniquement la barre à mine, effectuer leur labour fin juillet (retard dû principalement au travail salarié importante et aux événements).

L'augmentation de la taille de parcelles et la faible disponibilité de la main d'œuvre, comme le souligne un agriculteur d'Unia : « *parce qu'on peut pas compter sur la main d'œuvre* », favorise l'utilisation de cet outil. L'adoption du tracteur détruit des zones pouvant être « tabou », ne respecte pas la configuration des anciens sillons et la disposition des champs tend à être modifiée. En effet, le respect du sens des sillons était auparavant un élément essentiel pour faciliter le désherbage et les récoltes. Ils étaient disposés dans le sens du vent pour éviter que celui-ci n'arrache les plantes.

Une évolution de la structure des champs et du sol a été observée depuis l'apparition du tracteur. A l'époque des parents d'une femme de Touaourou (d'environ 80 ans), ils entassaient les coquillages ramassés sur la parcelle mais aujourd'hui, selon elle, « *les gens ne prennent plus la peine de faire ça* » et le tracteur disperse tous ces coquillages. La terre est devenue très fine, « *comme du ciment* », nous dit un habitant et qu'ainsi l'igname a tendance à pourrir et ne pas grandir. Ensuite, le faible nombre de tracteurs disponible, oblige les machines à parcourir des distances plus grandes et serait à l'origine de l'introduction de nouvelles plantes invasives dans les champs (herbes jaunes, sensibles géantes, etc.). De nouveaux problèmes fonciers peuvent apparaître avec l'utilisation du tracteur les parcelles doivent bien être délimitées. Ainsi les cordylines ont été remplacées par des piquets en plastique, « *Celui qui dépasse il sait qu'il a dépassé mais il est fin content si l'autre il réagit pas* »²⁵ d'après un homme d'environ 40 ans de Touaourou.

L'adoption de cet outil par la majorité de la population de Yaté a entraîné une modification de l'organisation sociale en individualisant le travail aux champs. En effet, les travaux dans les champs étaient par le passé réalisés de façon collective. Le labour débutait ainsi par les champs du chef de tribu auquel tout le monde participait puis ensuite ils faisaient, à l'échelle de chaque clan, leurs

²⁵ Traduction de cette citation: Celui qui empiète sur le terrain de quelqu'un d'autre il en est souvent conscient mais il est heureux si le propriétaire de l'autre terrain ne dit rien.

champs de manière collective. Ce temps de travail partagé consistait en un moment de partage et d'apprentissage fort. En effet, pour chaque champ, le propriétaire préparait *« la marmite »* pour accueillir les travailleurs. Aujourd'hui, le labour est devenu une pratique plus individualisée où les travaux sont réalisés en famille (parents, enfants et parfois cousins et cousines) où chacun travaille son champ et où la notion d'entraide a tendance à s'effacer : *« Avant, lorsque quelqu'un passait à côté de quelqu'un qui labourait tout le monde s'arrêtait pour aider. Aujourd'hui plus personne ne s'arrête »* d'après une femme de Waho (d'environ 60 ans). Cette organisation du travail était possible auparavant car la plupart des habitants restaient en tribu et travaillaient la terre. De plus, un partage des tâches dans la pratique de ce labour manuel était fait selon les genres. Les hommes travaillent la terre avec deux perches pour soulever et retourner la terre, une fourche pour casser les mottes de terre et une pelle pour former les billons. Les femmes suivent avec la barre à mine ou la fourche pour *« ramasser les saletés »*, planter ou semer, et marquer chaque plant avec un piquet de bambou. Aujourd'hui comme les femmes ont fréquemment un travail salarié, cette répartition des tâches n'est plus toujours respectée et il semblerait que les hommes s'investissent davantage. Les jeunes participent aussi en accompagnant leurs parents dans les champs. Par ailleurs, de nouveaux problèmes sociaux apparaissent et vient complexifier les liens familiaux. En effet, certaines personnes ne veulent pas que le conducteur de l'ADEVY vienne chez eux pour des raisons personnelles ou par manque de confiance envers le conducteur du tracteur et les habitants préfèrent donc utiliser leur propre matériel s'ils en ont ou emprunter celui d'un proche.

Des produits d'élevage de moins en moins consommés

Ces activités d'élevage se font en association avec l'agriculture, et contribue à la pluriactivité des ménages mais est peu mis en valeur dans des projets, *« Ici c'est l'agriculture mais pas l'élevage »* d'après un Vieux d'Unia. Différents élevages sont pratiqués par les familles qui ont généralement entre deux à une dizaine de porcs et environ entre dix et vingt poules. Le plus courant est l'élevage de



Figure 11 : Elevage de porcs à Touaourou
(Source : Lacombe S., 2014)

porcs (**figure n°11**). Ces animaux sont souvent utilisés pour des dons lors des coutumes pour des événements (mariages et deuils) ou des ventes ponctuelles à une clientèle d'origine wallisienne qui les achète essentiellement pour des fêtes religieuses. Les cochons de taille moyenne sont vendus 10 000 XPF et les gros sont généralement gardés pour les coutumes, sauf si un besoin urgent de trésorerie se fait ressentir. Rares sont les habitants de Yaté qui consomment les cochons en dehors d'événements spéciaux, *« On mange moins que la coutume »* ; *« On préfère les vendre que les manger »* et *« [...] c'est pour les coutumes, ça nous évite d'acheter les morceaux de viande »*, comme le révèlent trois femmes âgées de Touaourou. L'alimentation des cochons est surtout composée de noix de coco, d'herbe de Buffalo et de granulés (achetés à Nouméa). Les fruits et légumes des jardins, comme les avocats ou bien les feuilles des faux caféiers, leur sont aussi données.

Des savoirs et superstitions sont associés à cet élevage familial. Par exemple, une femme âgée (de 80 ans de Touaourou) a conseillé à sa fille, qui a environ 50 ans, de ne pas donner ses citrouilles à manger aux cochons car celles-ci sinon mouraient. Elle les laisse donc pourrir à terre. Une autre technique pour l'alimentation des cochons consiste à mélanger du thé à du sucre pour qu'ils soient plus dociles. Cette pratique était faite par les anciens qui incitent aujourd'hui leurs enfants, qui ne pratiquent plus cette technique, à essayer cette méthode avec leur élevage de porc.

L'élevage de poules a considérablement diminué ces dernières années, principalement en raison des chiens errants qui les mangent et des dégâts qu'elles entraînent sur les cultures des voisins (car elles sont laissées en liberté). Cette année, un homme (env. 40 ans) de Touaourou a repris, à la demande de son fils, un élevage de poule. De plus, certaines personnes ne mangent pas les œufs produits par ces poules.

Peu de personnes ont des bovins à Yaté. Généralement, les vaches sont des limousines, utilisées pour désherber les champs et abattues pour leur viande lors de cérémonies coutumières. Le lait frais n'est pas consommé.

La pratique récente de l'apiculture est peu faite alors que la demande locale est importante. L'apiculteur de Touaourou pratique cette activité en complément du maraîchage et de son travail à la

mine (il va à la mine lorsqu'il a un besoin d'argent). Sa récolte du miel est donc irrégulière et avec une ruche plus de 30kg de miel est récupéré au bout de six mois. Ce miel est écoulé chez sa sœur qui est propriétaire d'un magasin d'alimentation et à l'ADEVY. Les ruches ne sont pas mises au même endroit afin d'avoir des parfums de miel différents et n'a jusqu'à présent connu aucun problème de maladies.

Les savoirs et pratiques relatifs à l'agriculture sont encore, dans l'ensemble, bien connus par la population de Yaté avec une évolution récente sur les 20 dernières années concernant essentiellement l'acquisition de nouveaux outils venant modifier partiellement ces pratiques.

Depuis ces 20 dernières années, on a pu remarquer une expansion de la culture hydroponique (salades) et en hors sol (tomates dans des pains de cocos). On est amené à se demander si ces pratiques culturelles ne modifient pas la représentation et le lien à la terre perçue par la population. Cette représentation, réel « *syndrome de la culture hydroponique* » comme le souligne J.B. Herrenschmidt dans sa thèse (Territoires coutumier et projets de développement en Mélanésie du Sud, 2004), modifie les pratiques mais aussi les relations sociales dans les tribus et projet, « *[la culture hydroponique] approche culturelle moderniste du développement déconnectée du territoire [...]* ». Pour la pêche on peut se demander si l'évolution de ces savoirs et pratiques sont similaires à ceux de l'agriculture.

b. La pêche, une activité à forte valeur dans la culture et quotidiennement pratiquée

Dans cette section, nous décrirons les pratiques de pêche, leurs évolutions ainsi que les savoirs qui y sont liés.

Il existe plusieurs types de pêche dans la région. La grande majorité des habitants vont pêcher aujourd'hui sur le platier avec la senne²⁶, au filet, à la sagaie ou encore le filet. Certains possèdent un bateau et dépassent le récif pour aller pêcher au fusil sous-marin. Les principaux poissons pêchés sont les picots kanak (de la famille de *Siganidés*), les dawas, les mulets (*Valamugil cunnesius*) et les sardines (*Herklotsichthys quadrimaculatus*). D'autres poissons peuplent également le récif, tels que les balabios, les loches saumonées (*Plectropomus leopardus*), les Ui-Ua, les blanc-blanc, perroquets (de la famille des *Scarridae*), etc. Lors des grandes marées entre mars et août, le platier est entièrement découvert à marée basse. Les habitants de Yaté profitent de cette opportunité pour ramasser divers coquillages tels les trocas, bénitiers (famille des *Tridacnidae* et des genres *Tridacna* et *Hippopus*), bigorneaux (*Turbo setosus*) et araignées (*Lambis truncata*). Ils y capturent aussi des poulpes (*Octopus cyanea*). Comme pour les produits de la terre, la collecte de poissons et coquillages est utilisée, d'une part, pour leur consommation personnelle, et d'autre part, pour la vente et les coutumes.



Figure 12: Pêcheur de Touaourou avec un sardinier
(Source: Lacombe S., 2014)

Une évolution des outils de pêche

La pratique de la pêche à la senne, à l'épervier et au sardinier (**figure n°12** ci-contre) sont des techniques couramment pratiquées. La ligne de traîne est rarement utilisée à Yaté sauf s'ils veulent pêcher des carangues (*Gnathanodon speciosus*) ou des tazarès (*Scomberomorus commerson*). La population étant habituée à manger des poissons de bord de côte, ils préfèrent pêcher à la ligne.

La canne à pêche est un outil de pêche nouveau car certains des Vieux pêchaient au « *rouleau* ». Le rouleau est une bobine de fils avec un hameçon et un plomb à son extrémité. Les espèces servant d'appâts pour cette pratique de pêche au rouleau sont quasiment les mêmes qu'aujourd'hui (prêtres²⁷, sardines et bernard-l'hermite). Les sardines étaient

privilegiées car elles ont un pouvoir attracteur supérieur en raison de leurs fortes odeurs. Les prêtres et sardines sont pêchés spécialement

avec un sardinier (un épervier particulier) et les bernard-l'hermite sont ramassés lors de la pêche aux coquillages sur le platier.

Pour la pêche de certains poissons, un bois toxique (comme le « *bois poison* ») était utilisé qui paralyser et tuer les poissons. Il s'agit d'une pratique ancestrale et le Vieux qui expliqua cette pratique, révéla que cela lui a été transmis à l'époque par les Vieux de son clan. Cette pêche se faisait

²⁶ "Filet qu'on traîne sur les fonds sableux, en eau douce ou dans la mer" (Larousse, 2013). Les sennes utilisés à Yaté sont à mailles simples et utilisées pour encercler les poissons.

²⁷ *Atherinomorus lacunosus*

à marée montante pour que les poissons rentrent dans les cuvettes. Une fois rentrés, ils frottaient le bois dans les cuvettes puis attendaient le lever du soleil pour ramasser les poissons morts. Aujourd'hui plus personne n'utilise cette technique et l'abandon de cette pratique s'est faite rapidement (vers 1980) car ils se sont rendu compte que ça tuait la plupart des espèces marines (les poissons, les coquillages et les serpents de mer) et pouvait avoir des effets néfastes sur la santé humaine. En effet, afin de préserver au mieux leur environnement, la population, via les instances coutumières, a demandé aux autorités provinciales d'interdire cette pratique, comme pour la chasse des notous qui est interdite dans ces quatre tribus.

L'une des évolutions les plus marquantes concerne les matériaux pour la confection des outils de pêche. Pour illustrer cela, trois exemples peuvent être donnés : la sagaie, le fusil sous-marin ainsi que le filet de pêche. Avant que le fusil sous-marin n'apparaisse à Yaté, la sagaie en bois (en bambou généralement) puis en fer étaient des outils de pêche couramment utilisés. La sagaie à manche court servait lorsqu'ils allaient plonger pour piquer les poissons dans les trous du récif et les sagaies à manche long servaient à piquer les poissons lors de la pêche sur le platier. Aujourd'hui la sagaie est encore très utilisée mais seulement pour la pêche de certaines espèces : dawa et balabio sont ainsi encerclés avec un filet puis piqués avec la sagaie. Ensuite, la pêche de la langouste la nuit n'est pas une pratique récente mais les outils et surtout les quantités pêchées ont bien évolué. A l'époque de certains Vieux, ils plongeaient la nuit à l'aide de torche de cocotiers, puis avec des torches de bambous où l'essence était mise dans le bambou avec un sac enroulé. Aujourd'hui ces techniques ont été abandonnées au profit des lampes à piles. Enfin, par le passé, les filets étaient faits à base de bourre de coco pour la pêche des poissons et à base de « voudaré » pour les filets à tortues. Puis ont



Figure 13 : Bateaux de pêche dans une famille de Goro (Source: Lacombe S., 2014)

été faits ensuite en coton puis nylon importés sont venus remplacer les anciens filets tressés.

Un des changements les plus significatifs, par rapport à l'époque des Vieux qui utilisaient les pirogues, est l'utilisation des bateaux motorisés pour sortir au large ou de petites embarcations (de 2 à 4,5 mètres) qui servent à mettre les langoustes ou les poissons qu'ils pêchent dedans (**figure n°13**). On constate que le type de bateaux utilisés a peu changé depuis ces dernières années.

L'évolution de certains outils de pêche, ont permis l'intensification de la pêche. Cependant, il est important de noter que cette intensification est faite de manière ponctuelle comme lorsqu'un besoin financier se fait ressentir (besoins de

trésorerie, organisation d'un mariage, etc.). Lors de la préparation d'un mariage, 200 kg de loches saumonées avaient été pêchées au fusil en moins de trois heures par des jeunes pêcheurs de la tribu Goro. Cette rapidité de pêche est bien évidemment dû à la grande connaissance des techniques et lieux de pêche par ces pêcheurs mais aussi par l'utilisation de matériel performant. Ces pratiques influencent l'état des stocks des ressources marines et vient s'ajouter à cela l'augmentation de la population.



Figure 14 : Pêche au poulpe à l'aide de la sagaie et d'un couteau à Unia (Source : Lacombe S., 2014)

Les pratiques de pêches et leurs évolutions

Deux pratiques ont été choisies pour illustrer ces pratiques de pêche sur le platier, la pêche du poulpe et les jardins de mer de bénitiers.

La pêche du poulpe est une pratique ancestrale autour de laquelle des légendes existent et sont encore connu des Vieux de Yaté (voir la légende du poulpe et du rat en **annexe 4**).

La pêche du poulpe est une quotidiennement pratiquée à Yaté, et en particulier lors des grandes marées basses s'étalant du mois d'avril à aout. Concernant les pratiques de pêche de cette espèce, celles-ci ont évoluées. Les entretiens auprès de personnes âgées (ayant environ 80 ans aujourd'hui) ont révélées que dans leur enfance les poulpes étaient déjà pêchés au crochet. Aujourd'hui, on observe qu'une grande majorité de la population des tribus pêche le poulpe à l'aide d'une perche (**figure n° 14**) et au couteau. L'une des personne enquêtée

reconnait que cette technique rend plus difficile la sortie du poulpe de son trou mais ils sont sur que le poulpe sera « bien mort » à sa sortie.

Pour repérer où un poulpe se cache, les pêcheurs et pêcheuses repèrent certaines caractéristiques du milieu : la propreté d'un site – « *quand je vois que c'est propre devant un trou, je sais qu'il y a des poulpes* » (femme d'env. 70 ans, Touaourou), le comportement de l'animal au rythme des marées – « *quand la marée remonte, ils vont commencer à bouger, c'est là que c'est le mieux pour pêcher parce que quand c'est bien sec ils se cachent* » (femme d'env. 70 ans, Touaourou) – et selon le cycle lunaire, lorsque la marée est basse le matin entre 4h et 7h lors d'une nuit sans lune, les poulpes sont près de la plage. Selon un jeune pêcheur de Touaourou, si la marée a été haute pendant la nuit, les poulpes se déplacent et montent vers la plage ; puis lorsque la marée redescend, « *ils se sont fait avoir [...] ne peuvent plus rejoindre le large et se logent alors dans les trous près de la plage* ».

Jusqu'en 1981, date de la mise en place de la réglementation relative aux engins de pêche, les pêcheurs pratiquaient « *la pêche avec le bleu* ». Cela consiste à introduire du sulfate de cuivre à proximité du trou, mais ils se sont rendu compte que cette technique détruit les coraux et donc l'habitat du poulpe (pour se protéger, le poulpe dispose des coraux devant son trou). Aujourd'hui les gens utilisent du produit vaisselle mélangé à la javel pour les faire sortir de leur trou et ça dégrade beaucoup moins l'habitat du poulpe. Une femme âgée commente ainsi les conséquences de cette pratique : « *[le bleu] brûle le corail* » et formule que « *c'est interdit par le gouvernement* ». Certaines personnes semblent donc sensibles à la réglementation. Lors de la présentation publique à Yaté le 26 août 2014, les habitants ont confirmé que quelques personnes utilisaient encore cette méthode, mais elle est en nette diminution. De plus, on a pu voir que les agents de la Province Sud accorde une attention particulière à cette méthode et souhaite sensibiliser au maximum la population.

La valeur donnée à cet animal diverge selon les intérêts et les compétences. Un Vieux pêcheur nous a dit que les habitants s'intéressent plus à la pêche aux poulpes qu'aux coquillages : « *[le poulpe] c'est le top du top !* ». De plus, cela demande un certain savoir-faire : une habitante explique qu'elle ramasse les coquillages, mais pas les poulpes parce qu'il faut savoir les repérer dans l'eau et qu'elle n'a pas « l'œil ». C'est une activité que toutes les générations pratiquent : une femme âgée nous dit « *Mes petits-enfants, ils connaissent attraper le poulpe [...] ils sont heureux quand ils attrapent [...] mémé, maman, papa, j'ai attrapé un poulpe !* ».



Figure 15 : Jardin de mer le plus commun (Source : Lacombe S., 2014)

« *accroché au récif* » (femme d'environ 30 ans, Goro). On nous explique que ce sont en général les personnes âgées qui pratiquent ce type d'activité, « *c'est plutôt les Vieilles, moi je ne suis pas trop bénitiers* » (Homme d'environ 25 ans, Touaourou).

L'existence et l'apprentissage de cette pratique ainsi que les raisons de celle-ci sont discutés par les habitants. Selon certains, cette pratique existe depuis des générations et ils disent donc l'avoir apprise par leurs parents et grands-parents. D'autres au contraire disent que c'est une pratique nouvelle, car avant, comme le stock de bénitiers sauvages était suffisant, il n'était pas nécessaire de faire des jardins de mer. Une personne nous a même expliqué qu'elle avait testé cela après avoir vu une émission à la télévision et que cela a été un véritable succès : « *C'était plus pour faire reproduire* ».

Les « jardins de mer » sont une pratique d'élevage et de conservation qui perdure. Les habitants fabriquent avec des pierres des petits bassins dans lesquels ils y déposent des bénitiers de taille variable qu'ils laissent ensuite grossir jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille correcte pour être mangés. Ces jardins, réalisés en face des habitations, sont généralement destinés à l'ensemble de la famille ou partagés entre plusieurs familles. Cela permet ainsi de conserver les bénitiers et de pouvoir s'en procurer à tout moment. Seul les bénitiers sont concernés par cette pratique « *parce que les autres [coquillages] ils ne restent pas [...] même les bénitiers ils bougent [...] celui qu'on fait, on appelle bénitier roulant, il peut bouger parce que l'autre bénitier il est* ».

parce qu'on avait vu à la télé une émission sur Tahiti, où ils mettaient dans le bassin [...] ; ils prélevaient les bénitiers et ils les mettaient dans le bassin, ils faisaient reproduire les petits bénitiers dans le bassin et en même temps ils expliquaient comment ça se reproduisait [...] les deux petites, elles ont dit elles vont faire là devant chez maman, il y a l'eau qui rentre d'un autre côté et qui ressort d'un autre côté, quand c'est marée haute et quand c'est marée basse c'est pareil [...]».

Si la plupart des “jardins de mer” sont des petits bassins entourés de pierres (**figure n°15**), nous avons aussi eu l'occasion d'en voir un où il y avait seulement quelques bénitiers autour d'une petite plante tel que les palétuviers (**figure n° 16**).

Les jardins de mer à Yaté soulèvent plusieurs problèmes. Parfois les gens se servent dans des jardins de mer qui ne sont pas les leurs, car ils estiment que cela appartient à tout le monde : « *La mer est à tout le monde* » (homme d'environ 80 ans, Touaourou). Ce n'est cependant pas un avis partagé par tous : « *C'est surveillé, ils ont un grand-père qui est tout le temps sur le récif* » et « *Généralement quand les gens ils voient que c'est un gros rocher ils savent qu'il ne faut pas toucher* » (Femme d'environ 60 ans, Touaourou). Il y a certaines difficultés liées à l'environnement naturel : une habitante nous raconte qu'elle ne peut pas faire de jardins de mer parce qu'elle habite à côté d'une cascade et que l'eau douce fait mourir les bénitiers ; selon un Vieux pêcheur, les petits bénitiers ont tendance à s'en aller avec les vagues quand ils sont déposés dans les jardins de mer. Les petits bénitiers sont aussi souvent piétinés par les pêcheurs.



Figure 16 : Jardin de mer avec un palétuvier
(Source: Lacombe S., 2014)



Figure 17 : Pêche du crabe de palétuvier attaché avec une liane
(Source: Lacombe S., 2014)

D'autres élevages s'apparentant à la mariculture existent encore aujourd'hui (langouste) ou sont désuets (crabes de mer). Pour la langouste, des nasses fabriquées avec des grilles de poulailler (pour que les murènes ne puissent pas couper les grilles, d'après un Vieux d'Unia) sont accrochées au fond. De petites langoustes y sont déposées et les « nasses » sont relevées trois mois plus tard, une fois que l'animal est suffisamment gros. Les Vieux faisaient aussi de l'élevage de crabes, mais cette pratique ne semble plus exister aujourd'hui. Ils mettaient les crabes dans une nasse et les nourrissaient.

Lors de ces pratiques de pêches, les éléments naturels sont toujours utilisés. Pour la pêche au crabe, les sacs utilisés pour transporter les crabes pêchés étaient des paniers tressés à l'époque des Vieux et aujourd'hui ce sont des sacs plastiques. De plus, pour tenir le crabe, celui-ci est attaché avec des lianes qui sont ramassés directement sur les arbres lorsqu'on attrape le crabe (**figure n°17**).

Des pratiques de pêche différenciées selon les genres et l'âge

« *Tout le monde pêche* » a-t-on souvent entendu. Si la plupart des habitants pratiquent effectivement cette activité, les praticiens se distinguent par les territoires qu'ils exploitent, les types d'outils qu'ils emploient et le temps qu'ils y consacrent, selon leur classe d'âge et leur genre

Pour illustrer les différences de pratiques selon les genres voici un exemple : traditionnellement, les femmes ne montaient pas sur les pirogues. La mer est considérée comme un milieu dangereux. Or « *la femme est la mère de l'humanité* », elle ne peut donc pas prendre le risque d'aller en mer, « *c'est comme un respect* », précise un Vieux d'Unia. Cette distinction a un peu évolué, aujourd'hui certaines femmes utilisent des bateaux. Mais il s'agit d'exceptions, il n'y a qu'une ou deux femmes qui « *savent amener le bateau [...]* ce n'est pas les femmes qui vont tripoter un moteur, mais pour la pêche ... », nous explique un ancien pêcheur de Goro. De plus selon certaines croyances, les femmes apportent la malchance sur un bateau et leur présence peut entraîner une pêche infructueuse ou du mauvais temps.

D'une manière générale, les hommes pêchent à la ligne, au filet et plongent tandis que les femmes se consacrent à la pêche des coquillages, mollusques et crustacés sur le platier. La pratique de la pêche sous-marine ne se fait pas seul la plupart du temps, car c'est relativement dangereux, « *quand tu connais ça va, mais c'est mieux d'y aller à deux* » (homme d'env. 40 ans, Touaourou). Certaines femmes avant chassaient les langoustes : « *Les belles-mères faisaient la pêche [...], elles plongeaient les langoustes* » d'après une femme d'environ 40 ans de Goro. Pour ce qui est de la collecte de coquillages, même si d'une manière générale c'est une activité pratiquée par les femmes, des hommes s'y consacrent aussi. Il arrive souvent que les hommes déposent les femmes sur les récifs et, que pendant qu'elles collectent des coquillages ou des poulpes, ils aillent pêcher à la ligne ou au filet dans les environs avec le bateau. Cette répartition des tâches est visible à d'autres niveaux, tel que la confection d'outils pour la pêche. Par exemple, la fabrication des filets et des pirogues de pêche était réservée aux hommes alors que le tressage était réalisé par les femmes. Des tâches peuvent être partagées entre les deux sexes, comme par exemple la fabrication de la bourre de coco pour le filet.

Selon l'âge, les savoirs et moyens économiques des familles on constate que les pratiques de pêche ne sont pas les mêmes. Les enfants (de 5 à 15 ans) pêchent principalement sur le platier, soit sous la responsabilité de leurs parents ou d'un autre adulte de leur famille (oncle, tante ou grands-parents), soit avec leurs pairs (amis, cousins et cousines, frères et sœurs...). Les jeunes (de 15 à 25 ans) pêchent souvent avec leur amis et famille proche (cousins et cousines, frères et sœurs...) et c'est souvent eux qui sont chargés de pêcher les langoustes et les poissons du lagon (dawa, perroquets, saumonés...) à la ligne, au filet ou au fusil sous-marin, destinées à la vente, consommation familiale ou bien événements particuliers. Les quelques Vieux qui pratiquent encore la pêche, utilisent la senne et l'épervier mais pratiquent aussi la pêche à la ligne faite à bord du bateau ou au niveau du tombant pour pêcher des rougets (*Parupeneus sp.*) et des becs de cane (*Lethrinus nebulosus*). Ils bénéficient assez régulièrement des prises des plus jeunes.

De plus, on distingue des types de pêches différents selon les jours de la semaine. En effet, le système scolaire combiné au travail salarié des parents tendent à faire évoluer le calendrier de pêche qui était autrefois, à l'époque des Vieux (environ de 80 ans), rythmé principalement par les marées, la lune et les activités agricoles. Durant la semaine, il s'agira plus d'une pêche en petit nombre réalisée souvent avec les grands parents ou les personnes ne travaillant pas. La collecte de coquillages, de poulpes et l'utilisation de la ligne seront des pratiques privilégiées. Les weekends, il s'agira plus d'une pêche familiale avec un plus grand nombre de personne qui vont pêcher la même chose que la semaine ou bien vont plus loin (soit en mer soit dans des endroits plus éloignés tels que la presqu'île de la Kwe Binyi délimitant la tribu de Touaourou et Goro).

Les changements récents liés à l'arrivée de l'activité minière ne semblent pas modifier considérablement les techniques ou créer de nouvelles opportunités commerciales. Un premier constat peut être fait sur les savoirs et les savoir-faire relatifs à la pêche. Ils ne sont pas figés, ils se transforment, quelques pratiques et techniques anciennes perdurent, d'autres évoluent pour faire place à des techniques plus modernes. La même remarque que pour l'agriculture est ainsi faite, les évolutions concernant les pratiques et savoirs liés à la pêche se font sur un temps long, avec des nouveaux outils de plus en plus fréquemment utilisés par les habitants. On remarque donc des changements mineurs en terme d'adaptation aux calendriers désormais plus liés aux contraintes de temps disponibles qu'aux critères environnementaux, mais aussi des adaptations mineures dans les pratiques selon le genre ou la baisse globale du temps consacré à l'activité. Ces changements s'accompagnent d'une évolution de la perception et représentation de l'environnement de la population.

2. Les représentations de l'environnement par les habitants

La mise en valeur de l'environnement par les habitants est régulièrement réalisée au travers des pratiques vivrières mais aussi selon la représentation qu'ils en ont. Les habitants semblent encore très sensibles à leur environnement (aux signes utilisés pour les pratiques vivrières, l'histoire des clans en lien avec le milieu naturel, aux changements perçus, etc.) malgré le fait qu'ils passent moins de temps en mer et dans leurs champs.

Les indicateurs de cultures, savoirs ancestral encore utilisés aujourd'hui

Des indicateurs écologiques²⁸, tels que la floraison d'arbres, le passage et le comportement des baleines, mais aussi des indicateurs comme la lune et la météo sont encore utilisés aujourd'hui pour cultiver.

Le travail dans le champ débute en juin jusqu'en octobre. Les ignames ont un cycle culturel d'un an avec une récolte par cycle qui a lieu à partir du mois de février jusqu'à la fin juin. Avant, les dernières ignames étaient récoltées en mai puis avait lieu le travail de désherbage et labourage des champs. Il était important de défricher tôt dans la saison pour laisser le temps à la paille de repousser et être prête pour les travaux de construction des cases vers juillet, juste avant que les champs ne soient nettoyés pour les plantations. Aujourd'hui, les champs sont généralement plantés au mois d'août qui est considéré comme la bonne période pour planter, comme l'exprime une femme de Touaourou d'environ 40 ans *"que tout va bien pousser quoi"*. Cette période est entrecoupée par les mariages et les deuils. Le passage des baleines au large de la côte indiquait auparavant le moment pour défricher les champs puis lorsque celles-ci tapent la mer avec leur nageoire, c'est alors le moment pour replanter les ignames mais aujourd'hui cet indicateur a été délaissé au profit des boutures des ignames qui apparaissent lorsqu'elles sont prêtes à être replantées. La floraison de certains arbres annonce la mise en culture de certaines cultures, comme par exemple l'igname doit être plantée entre la perte des feuilles du banian (*Ficus prolixa*) et sa floraison.

La météo servait aussi d'indicateur pour les semis et récoltes mais la population a constaté des changements depuis ces dernières années (notamment au niveau de la pluviométrie), rendant cet indicateur moins fiable.

La lune est encore utilisée comme indicateur dans le calendrier culturel. Lors de la pleine lune, il convient de planter « *tout ce qui descend* », comme l'exprime une jeune femme de Touaourou, c'est-à-dire les cultures de tubercules (manioc, patates douces, ignames et taros). Lors de la lune montante, il faut planter toutes les plantes qui produisent des fruits (« *tout ce qui monte* »), tels que les concombres, courgettes, etc. Enfin, à la nouvelle lune, les bananiers et maïs sont plantés. La lune est également utilisée dans la confection d'outils agricoles, comme par exemple la fabrication de perches (le bois de « sen ») doit être coupé trois jours avant ou après la pleine lune car la sève est « sèche » et descend.

Ainsi, les changements concernant l'utilisation des indicateurs écologiques, en particulier le passage des baleines pour le défrichage des champs suivit de la plantation des ignames, a tendance à disparaître progressivement mais des indicateurs tel que la lune reste encore aujourd'hui très largement utilisé, et en particulier pour la pratique de la pêche.

Représentations et perceptions de l'environnement marin

Il s'agira dans un premier temps de se demander quelles sont la connaissance et la perception que les habitants se font des réglementations mises en place par la Province Sud.

D'après un Vieux pêcheur de Goro, ce ne sont pas les événements coutumiers qui diminuent les ressources marines, « *c'est pas le peu de mariages qu'il y a eu qui va épuiser le stock* » mais, selon lui, ce sont les personnes qui ne respectent pas les réglementations de pêche et qui ramassent les animaux de toutes les tailles, « *si tu pêches normalement et correctement il en restera pour les enfants* ». En effet, une ignorance totale ou partielle concernant les réglementations de pêche respectant les périodes de reproduction a été relevée au cours de plusieurs entretiens. Une partie des habitants accordent de l'importance aux réglementations, même si celles citées durant les entretiens ne sont pas toujours exactes, et on nous conseille souvent de nous reporter au « *livre des marées* » (annexe 5), « *Tout ça, c'est sur le calendrier* » d'après un pêcheur de Touaourou.

Les opinions semblent partagées. Beaucoup pensent que c'est une bonne chose pour préserver leurs ressources comme, « *ils ont bien fait d'appliquer parce que s'ils n'avaient pas appliqué : tout le monde avec un fusil* », « *Nous on est pour préserver* » d'après des pêcheurs. Mais certaines incompréhensions sont exprimées à propos de l'intérêt de ces réglementations en termes de sécurité et d'efficacité des mesures pour la protection des espèces. Par exemple, un Vieux nous explique que la Province oblige les pêcheurs en bateau à avoir un gilet, des fusées, etc. alors qu'ils ont toujours

²⁸ Le terme d' "indicateur" n'est pas un critère quantitatif comme il peut être entendu en statistique mais plutôt comme un marqueur qualitatif faisant référence à des éléments naturels utilisé encore aujourd'hui.

pratiqué la pêche sans être équipés de tout ce matériel, sans avoir d'accidents. De plus, la réserve intégrale Yves-Merlet (interdiction d'y pénétrer et d'y pêcher sans autorisation de la Province Sud) qui se situe sur le passage entre le sud et l'île des Pins (cf. carte en **annexe 6**), oblige les pêcheurs à utiliser un autre itinéraire plus dangereux. Ils ressentent aussi un manque de reconnaissance de leurs propres savoirs sur le milieu en tant que pêcheurs. « *Nous, dans la tradition, nous on sait beaucoup de choses* » nous dit une habitante d'environ 50 ans de Touaourou, ils « *connaissent la saison des fleurs et arbres pour aller pêcher et connaissent les saisons de reproduction de chaque espèce pêchée* », selon elle « *y a pas besoin de loi de protection, car nous on sait* ». Ils avaient leurs propres règles pour gérer la conservation de la nature et les administrations sont venues en superposer d'autres qui, selon eux, sont parfois inutiles ou inadéquates. Par exemple pour éviter la surpêche, ils avaient instauré la réglementation suivante : « *il y a un moment donné les tribus ils ont fait des règlements* » [...] *ils fermaient le récif qui est devant la tribu de Touaourou [...] et ils ouvrent l'autre endroit du côté de St Raphael [...] il y a un endroit où c'est fermé et tu ne peux pas pêcher et tu vas pêcher dans l'autre endroit* » (Femme d'environ 60 ans, Touaourou).

Les légendes et indicateurs écologiques sont encore des sujets connus des Anciens et les jeunes ont encore l'opportunité d'accéder à certains savoirs. Pour les Kanak, de nombreuses légendes existent sur le milieu marin et sont d'une grande importance : « *On dit c'est dans la légende, mais c'est la vérité* » d'après un ancien pêcheur de Goro (cf. les légendes concernant le dawa et le balabio en **annexe 7**). La pêche est encore aujourd'hui pratiquée en fonction de certains indicateurs écologiques.

« *Nous on suit la lune, on ne va pas comme ça [...] la lune c'est tout le mouvement avec la mer [...] c'est lié les deux [...] nos Vieux ils savent et ils nous ont transmis* » (femme d'env. 60 ans, Touaourou) ; « *Il y a un moment quand elle est en quartier, les Vieux ils voient que ça s'éclaircit et juste avant qu'elle sorte il faut mettre la senne [...] C'est des trucs à eux [...] mais c'est sur hein ! [...] c'est tout lié à la Nature* » (homme d'env. 80 ans, Touaourou). La lune et les marées sont les principaux indicateurs évoqués et connus de tous, des plus jeunes comme des plus vieux.

La lune : Selon les espèces ciblées, la position de la lune est plus ou moins favorable à leur capture. En période de pleine lune un certain nombre d'espèces peuvent être capturées : « *Quand la lune est pleine, les poissons et les tortues viennent* » (homme d'environ 80 ans, Goro). Selon une habitante d'environ 30 ans, trois jours avant et après la pleine lune il pleut toujours, or la pluie est selon elle favorable à la capture des espèces tel que les crabes car ils sortent de leurs cachettes : « *Y a pas besoin de chercher, c'est le meilleur moment pour aller à la pêche* » d'après cette femme.

Toutefois, certains pêcheurs disent aussi que la pêche pendant la pleine lune n'est pas propice à la capture de certaines espèces parce qu'avec la lumière de la lune les espèces arrivent à percevoir les pêcheurs et restent cachés. Pour aller pêcher les poissons, il faut donc se rendre sur le platier avant que la lune ne sorte par contre pour les coquillages cela n'a pas d'importance.

Prenons l'exemple d'une ancienne pratique de pêche au poulpe qui utilisait la lune comme indicateur. D'après un chef de clan d'environ 55 ans de Touaourou, avant ils se servaient du poulpe pour attraper la langouste. Ils mettaient le poulpe au bout d'une sagaie et plaçaient la sagaie dans le trou de la langouste. « *L'ennemi de la langouste c'est le poulpe, alors la langouste sort du trou les pêcheurs peuvent l'attraper* » d'après ce Vieux. « *Le poulpe attrape la langouste et la mange c'est pourquoi c'est son ennemi* ». Cet informateur rajoute que « *l'ennemi du poulpe c'est la murène* ». Selon lui, la murène loge dans le trou de la langouste car elle sait que le poulpe vient manger la langouste. La



Figure 18 : Trou dans lequel se trouve un poulpe (Source : Lacombe S., 2014)

murène bouge avec les mouvements de lune que les Vieux connaissaient bien, pour savoir quand attraper plus facilement la langouste, en évitant la murène. Souvent, ils y allaient quand il n'y avait pas de lune.

Les marées : L'évolution des marées est liée à la lune. Lorsque que c'est la nouvelle et la pleine lune les marées sont de grande amplitude et sont donc favorables à la pêche. La marée montante est aussi plus propice pour la capture de certaines espèces car « *quand la marée monte, les poissons montent avec* » nous dit un pêcheur de Touaourou d'environ 70 ans, et c'est d'autant plus favorable que c'est une marée du soir ou du matin.

Un pêcheur nous explique que l'aigle marin permet d'indiquer l'état de la marée, quand il se dirige vers la mer il indique que la marée est pratiquement basse.

L'aigle de mer : C'est espèce est donc aussi un indicateur écologique mais qui nous a été évoqué une fois seulement. Il est intéressant de l'observer car quand il décolle de son lit et qu'il descend vers la mer cela signifie qu'il va chercher son poisson et donc que la mer est bonne pour aller pêcher.

Les cultures : lorsque la fête de l'igname est annoncée, la pêche à la tortue peut alors être organisée par le clan de la mer.

La végétation : Les Vieux et certains jeunes s'appuient aussi sur la végétation pour connaître la saison de certaines espèces. Un champignon indique l'arrivée de la saison froide et de ce fait la remontée des coquillages tels que les sauteurs (*Strombus gibberulus* et *Strombus luhuanu*) qui sont dans le sable. Pour la pêche, « Un arbre [nommé Gwé en en langue Numeé ou *Gaiac* (*Acacia spirorbis*) en français] quand il fleurit on sait que le Dawa est gras ». « La mer c'est comme la terre » nous dit une femme de Touaourou de 30 ans environ, "il y a des saisons, les coraux fleurissent et les poissons savent quand c'est la saison pour se nourrir". Aussi, les hommes, en utilisant cet indicateur, connaissent le moment le plus propice pour aller pêcher.

Et enfin certains pêcheurs utilisent des indices de présence et d'abondance. Par exemple, la présence de coraux retournés autour d'un trou indique qu'un poulpe se trouve à l'intérieur (**figure n°18**) et pour connaître l'abondance des picots il faut regarder les quantités d'excréments présents sur le platier (**figure n°19**).



Figure 19 : Crottes de picot sur le platier d'Unia (Source : Lacombe S., 2014)

Représentation de l'environnement par les enfants

Les ateliers et dessins réalisés par les enfants de l'école de primaire a permis de se rendre compte de la perception qu'ils ont de leur environnement (dessin en **annexe 8**). L'analyse de ces dessins ne portera ici que sur ceux réalisés par les enfants de la classe de CM2.

Les éléments tels que les arbres (en particulier des sapins et cocotiers), les fleurs, les oiseaux et la montagne reviennent très régulièrement. La mer n'est dessinée que deux fois (sur 12 dessins) contrairement à la rivière qui est présente six fois, ce qui est surprenant pour des enfants vivant sur le littoral. Plusieurs d'entre eux, ont aussi dessiné leur environnement comprenant leur famille avec leur maison et des chemins (en cailloux ou coraux). Certains dessins sont composés par exemple de la lune, des étoiles, de papillons, de bois morts ou encore de la terre rouge.

Un travail a aussi été fait sur la représentation de la mer (dessin en **annexe 9**) que se font les enfants. Des bateaux (à moteur ou à voile avec souvent une personne associée qui y jette la ligne), des oiseaux (en particulier des corbeaux), le platier ainsi que la plage avec des cocotiers ont été dessinés. Concernant la faune et flore marine, on retrouve souvent, le dawa, poulpe, tortue, requins, algues, étoile de mer et serpent de mer (cf. **annexe 10**). Une jeune fille mange des raisins de mer à chaque fois qu'ils vont à la pêche et c'est donc pour ça qu'elle les a dessinés déclare-t-elle. Une jeune fille a également dessiné une raie Manta, qu'elle n'a pas vu ici mais chez son grand père de Koumac pendant ses vacances. Ces enfants évoluent dans un contexte fortement politisé par la présence de la mine de nickel, comme on peut l'attester les titres de plusieurs dessins : « *L'environnement compte pour tous* », « *La nature en danger* » ou bien encore « *La mer c'est la vie de tous, ne la polluons pas !* ». Ces dessins sont donc révélateurs d'une conscience écologique de l'ensemble de la population.

Les changements plus ou moins récents touchant l'environnement

Encore aujourd'hui, le lien à la nature est très important dans l'esprit des gens : « *Le Bon Dieu il nous a créé avec les poissons* » et « *une fois que c'est détruit la nature tu ne peux rien faire...* », d'après un coutumier de Touaourou (d'environ 40 ans). Le discours de cet homme fait apparaître une appréhension concernant les changements, qui sont généralement des changements sur le long terme. L'échelle de temps n'est donc pas la même que celle de l'évolution des pratiques. L'impact de ces changements sur les pratiques n'est donc pas évident à qualifier. Certains changements obligent

quand même les habitants à adapter leurs pratiques. Par exemple, avec l'érosion qui réduit les surfaces cultivables et la salinisation des terres qui rend impossible la pratique de l'agriculture à certains endroits, ils doivent modifier leurs lieux de cultures. Certaines pratiques ont également changé à cause d'une modification des saisons : la saison de la pêche des sardines par exemple, « [...] *avant on avait une période, on avait une saison, vers la fin de l'année c'est là ou les sardines elles arrivent* » d'après un habitant de Touaourou. La pratique de la pêche a aussi été modifiée dû à la pollution sonore : avant l'arrivée et la multiplication du nombre de voitures, les pêcheurs étaient en capacité de suivre le balancement des marées au seul « *son de la mer* » qu'ils entendaient depuis leur maison. De plus, d'après certains Vieux, peu de personnes ne connaissent les indicateurs écologiques aujourd'hui et « *beaucoup ne savent pas, ils suivent les autres pour aller à la pêche ou au champ* » d'après un Vieux de 80 ans.

On peut également se demander comment est perçue l'évolution des ressources vivrières. Concernant l'agriculture, certaines personnes constatent que la production était meilleure par le passé, tant d'un point de vue quantité que qualité des produits. Avant les ignames, d'après les Vieux, étaient beaucoup plus grosses que maintenant et aujourd'hui il a moins de fruits car cela serait dû, selon certains Vieux interrogés, au changement climatique (météo, augmentation du niveau de la mer...). Cependant, pour des jeunes cela est dû à la pollution atmosphérique de la mine de nickel. Concernant la pêche, on observe une modification des lieux de pêches, « *aujourd'hui il faut connaître les endroits particuliers pour être sûr de trouver des poissons* » d'après un Vieux de Touaourou. Cette modification des lieux de pêche peut être dû au nombre plus important de personnes qui exploitent le platier, « *il y a des moments où y a trop de monde* » d'après un Vieux pêcheur de Goro. Cette surexploitation du platier ces dernières années est perçue par la plupart des personnes avec lesquelles nous avons discutées. D'après un Vieux d'environ 75 ans de Touaourou, le nombre de coquillages et de poissons a diminué par rapport à sa jeunesse car, selon lui, cela est dû à l'augmentation de la population, « *Sur le platier c'est trop pêché. Sur le récif, derrière la barrière ils sont plus gros [en désignant les trocas]* ». D'après un Vieux (60 ans environ) de Goro, les produits ramenés parfois lors d'une pêche ne suffisent plus à la consommation pour sa famille (composée en tant normale de sa femme, de ses deux filles et de ses 4 petits-enfants). Il considère également que le stock de poisson a diminué. Cette diminution serait due à la pollution de la mine et, comme précédemment, à l'augmentation de la population dans les tribus. Un autre couple (d'environ 50 ans) de Goro fait aussi le même constat et justifie cela par les mêmes causes. Il est cependant à noter que certaines personnes, ne perçoivent pas de changement et pour qui les stocks n'ont pas changé. On remarque souvent que ces opinions sont portées par des personnes âgées ne pratiquant plus la pêche depuis plusieurs années, en raison de problèmes de santé.

Ainsi, tout le monde n'attribue pas ces changements environnementaux à la mine. On est donc amené à se demander pourquoi certaines personnes mentionnent la mine et l'usine comme cause de ces modifications. Certaines personnes, ou proche de celle-ci, ont des antécédents avec l'activité minière (ancien employés, implication politique contre l'implantation de l'usine dans la zone, intérêt financier sur le site minier, etc.) et le récent accident de la fuite d'acide influence fortement les discours.



Figure 20 : Taro carapace de tortue (feuille longue)
(Source: Lacombe S., 2014)

Le lien terre/mer, un élément essentiel dans la culture kanak

Comme vu précédemment, le continuum terre/mer se retrouve dans les pratiques vivrières avec l'utilisation d'indicateurs écologiques. Différents facteurs naturels sont annonciateurs de présages et sont importants dans la vie quotidienne. Les corbeaux annoncent l'arrivée de quelqu'un dans la maison. L'oiseau "*le messenger*", selon une femme de Touaourou d'environ 60 ans " *chante quand il y a un message à transmettre* » et cela jusqu'à ce qu'il ait délivré son message. Selon cette même femme, lorsque les oiseaux chantent la nuit, de mauvais présages sont annoncés. De manière plus ponctuelle, si une baleine s'échoue sur la plage, c'est mauvais signe et souvent cela annonce la mort prochaine d'un chef. Des éléments naturels tels que le papillon bleu, le feu, le calme dans la tribu ou bien lorsque des rochers ou arbres tombent constituent aussi des signes.

En raison de la configuration de l'habitat et des terres coutumières, le vent semble être un indicateur essentiel. Des termes en langue Numee renseignent sur la direction du vent, selon les informations reçues de la part

d'un Vieux de Touaourou. Lorsque le vent souffle par le Sud (« *Do quié*²⁹ ») cela annonce de bonnes nouvelles (pour les pratiques vivrières) alors que lorsque qu'il vient du Nord (« *Coué mué* »), il en prédit de mauvaises (annonce la mort, la sécheresse, « *ce sont des légendes d'avant* » d'après le Vieux). Un vent d'Ouest (« *Couékaré* ») annonce le beau temps mais souffle généralement assez fort. Un vent Nord-Ouest présage des bonnes ou mauvaises nouvelles selon la situation et, enfin, un vent du Sud-ouest (« *Mayou* ») annonce un assez bon temps et une journée paisible. Ces indications offertes par l'environnement influencent directement les pratiques vivrières et la fréquence de pêche.

Ce lien entre la terre et la mer se retrouve aussi dans le nom de certaines plantes des noms qui font références à ceux d'animaux marins (colombo bénitier, colombo arête de poisson, taro carapace de tortue, taro queue de raie...) comme on peut les voir sur les photos des **figures 20 et 21**.



Figure 21: Colombo bénitier
(Source: Lacombe S., 2014)

L'ensemble de ces éléments révèlent bien le lien étroit que les habitants de Yaté entretiennent avec leur environnement et que ce continuum terre/mer existe encore dans les pratiques vivrières mais aussi dans les modes de vie. Néanmoins, pour décoder tous ces signes, il faut être initié et pratiquer des activités en prise directe avec l'environnement. Ces indicateurs sont utilisés essentiellement par les Vieux dans leur quotidien,

même si les jeunes peuvent en avoir connaissance mais ne les mettent pas en pratique. La transformation sociale accélérée par le grand projet métallurgique dans la zone s'accompagne d'une baisse de la transmission et de l'usage des savoirs. Le délaissement des pratiques vivrières, les habitants dépendant de moins en moins directement des milieux écologiques environnants, pourrait signifier à court terme un appauvrissement des connaissances écologiques et une valeur d'usage de l'environnement amoindrie. A moins que ces savoirs soient mobilisés autrement dans d'autres activités, par exemple au travers des projets dits de « développement » que les habitants montent et mettent en œuvre.

3. Le rôle des savoirs et pratiques vivriers au sein des projets de développement

Au vu des pratiques et de leurs évolutions, il s'agira ici d'évaluer comment ces projets s'intègrent dans un contexte où les savoirs sont encore, pour la plupart, détenus et utilisés par la population. Ces savoirs et savoir-faire familiaux déterminent-ils la nature des projets qui se déploient ? Certains projets seront décrits en détail afin de comprendre les raisons à l'origine de leur succès ou de leur échec.

a. L'agriculture, une activité se diversifiant et mise en valeur à travers les projets

La zone présente plusieurs types d'acteurs qui ont mis en place des projets agricoles de différentes natures avec des débouchés variés. Il peut s'agir d'acteur public, tel que l'ADEVY (Agence de Développement de Yaté), ou bien de privés tel que les agriculteurs à leur compte.

Des filières d'élevages en expansion

Tout d'abord, la filière caille mise en place par trois producteurs des tribus d'Unia et de Touaourou, avec l'aide de l'ADEVY, a permis de diversifier la production de Yaté. Un éleveur s'occupe de la production des œufs et les vend à l'ADEVY. Il produit deux types d'œufs, pour l'alimentation et pour l'engraissement. Après incubation et éclosion (17 jours au total), l'ADEVY rachète les œufs pour en vendre une partie et en incuber une autre partie chez deux éleveurs. Ces éleveurs se chargent de l'engraissement pendant cinq semaines pour les cailles destinées à la vente, et de l'alimentation des cailles pondeuses pendant six mois. L'ADEVY rachète les cailles de cinq semaines engraisées (à 88 XPF/caille) et se charge de leur abattage et vente des cailles fraîches et congelées à Yaté, à Nouméa (supermarchés et grossistes) et aux colporteurs en fonction du nombre de cailles.

Cet élevage a permis aux agriculteurs de consolider leur activité en se diversifiant car deux d'entre eux, ont aussi de la culture de salades en hydroponie. Ce projet de caille est mené aussi bien par des femmes que des hommes contrairement aux projets des salades hydroponiques qui sont souvent conduits par les femmes

²⁹ Les noms en langue sont écrits tel qu'ils ont été entendus lors de l'entretien (non accessibilité aux lexiques des langues écrit récemment).



Figure 22: Un apiculteur de Touaourou (Source: Lacombe S, 2014.)

Une nouvelle filière de poulets de chair et de poules pondeuses est en train d'être mise en place. Pour ce projet, un éleveur sera en charge de l'élevage des poulets et deux autres éleveurs s'occuperont des poules pondeuses. A l'heure actuelle, l'éleveur des poulets de chair veut commencer son activité avec un abatage chez lui de 50 poulets par semaine. Pour débiter son activité, il attend actuellement le dossier de palabre. Ensuite, la production de miel est une activité peu répandue car peu de personnes détiennent les savoirs liés à cette activité (ces savoirs sont acquis par des formations, comme ça a été le cas de l'apiculteur de la photo ci-contre). L'un des apiculteurs de Touaourou déjà cité précédemment (visible sur la photo ci-contre), a pour projet de se consacrer plus à la production de miel, et donc de réduire son activité maraîchère, car la demande est forte en Nouvelle-Calédonie et il y a peu d'apiculteurs.

Des projets ont été présentés à la Fondation Vale et attendent (selon les habitants) une réponse de celle-ci. Un jeune homme a présenté par exemple un projet d'élevage de cochons destinés à la vente sur Nouméa et à Sodexo.

Des cultures à forte valeur symbolique mises en valeur dans les « projets »

La culture de tubercules tropicaux est couramment pratiquée, mobilisant des savoirs traditionnels pour une économie plus marchande. Des projets économiques, en partenariat avec la DDR et des producteurs, sont mis en place afin de conserver des variétés ancestrales tout en améliorant leur rendement.



Figure 23 : Igname destinée à être commercialisée à l'Adevy (Source : Lacombe S., 2014)

On observe un frein à la commercialisation de cette culture, en particulier parce que la valeur traditionnelle et patrimoniale³⁰ est en jeu (comme on peut le voir sur la **figure n° 23** où les ignames sont dans des caisses en plastiques avec un panier tressé à côté). Selon plusieurs personnes, il ne suffit pas de savoir cultiver pour pouvoir les vendre à la tribu ou à l'extérieur. Certaines personnes refusent de vendre leur production de tubercules car elles estiment que les gens qui veulent ces produits (et en particulier l'igname) doivent les produire eux même. On remarque donc finalement que ce n'est pas la commercialisation en soi qui pose problème, mais le caractère moral qui consiste à ne pas détourner les gens de ce qu'il convient de faire et des savoirs traditionnels permettant de nourrir leur famille. En effet, des personnes refusent que leur production ne soit destinée aux marchés de Yaté et à l'ADEVY (mais veulent que leur production soit vendue directement à l'usine ou sur Nouméa) car d'après eux les gens doivent être en capacité de se nourrir car la population d'ici détiennent les savoirs et les terres y sont disponibles pour cultiver. Certains ont aussi parfois peur des jugements portés par certaines personnes des tribus concernant leur production.

Une filière maraîchère très dynamique ces dernières années

Cette évolution concerne essentiellement les salades hydroponiques et les tomates.

Un couple d'une cinquantaine d'année vivant à Waho a une culture importante de salades hydroponiques avec déjà douze tables de 180 salades par table (**figure n°24**). Ils ont prévu d'augmenter cette surface avec huit tables supplémentaires dans quatre tunnels (960 salades/tunnel soit au total 3840 salades). Pour ce projet qui nécessitait un apport financier personnel, ils ont reçu des subventions de la Fondation Vale, de la Province Sud. L'écoulement de ces salades, dont se charge la femme, se fait, pour le moment, au marché de Waho, à domicile et, en cas de surplus, à l'ADEVY. La future production, sera normalement écoulee à Sodexo et à l'ADEVY. De plus, elle vient récemment d'obtenir un contrat avec le propriétaire de la station essence de Touaourou qui lui achète chaque jour une caisse de 20 salades à 4 000XPF.

³⁰ D'origine juridique, ce terme qui associe patrimoine et héritage, a connu des extensions de sens. En 1972 que la conférence générale de l'UNESCO adopte la « Convention du Patrimoine mondial » qui a pour mission de dresser la « [...] liste des sites dont les valeurs exceptionnelles doivent être préservées [...] ». La valeur patrimoniale d'une espèce vivante peut faire référence à la valeur que l'Homme lui attribue (en particulier les sociétés utilisant cette espèce et lui attribue une place privilégiée dans leur système de représentation). Ainsi, le statut patrimonial d'une espèce ne pourrait être dissocié des « savoirs et pratiques qui lui sont associés et des logiques sociales mises en œuvre (d'identité, de différenciation, de relation à la nature, au lieu, au passé, de modes d'appropriation et de règles d'utilisation) » (Cormier-Salem, 2000).



Figure 24: Production de salade à Waho (Source: Lacombe S., 2014)

son retour, elle a démarré la culture de salades hydroponiques qui demande moins de travail que l'élevage. A son retour en tribu, elle pensait que quelqu'un aurait fait une activité similaire à la sienne mais selon elle, en raison d'un manque de motivation pour le travail agricole, personne n'a selon elle osé se lancer. Cet exemple montre la pluriactivité d'un ménage dans le domaine agricole. Un autre agriculteur (d'env. 60 ans, Unia) étant dans une démarche de découverte et de curiosité continuelle, il essaie toutes sortes de cultures par lui-même. Il a de la salade hydroponique et des tomates (**figure n°25**) destinées essentiellement à la vente (pour améliorer la qualité de sa production il souhaite investir dans un conteneur frigorifique) mais aussi des cultures en faibles quantités et à forte valeur ajoutée (telles que des asperges ou de la vanille par exemple). Cependant, cet homme a fait le choix de ne pas vendre ses ignames car les produits maraichers lui assurent des revenus stables et suffisants.



Figure 25: Production de tomate à Unia (Source: Lacombe S., 2014)

Un des potentiels de développement de l'agriculture sera la mise à disposition d'un second tracteur par l'ADEVY pour avoir des calendriers culturels plus stables et une production plus performante car, selon une jeune femme (env.27 ans) de Touaourou : « *il y a beaucoup de champs où c'est redevenu à l'état sauvage* ». Comme on a pu le voir précédemment, les savoirs agricoles sont nombreux et sont mis en valeur à travers les projets. Certains de ces savoirs sont utilisés de manière « routinière », en particulier pour les savoirs connus de tous (liés aux calendriers culturels des tubercules tropicaux, à la fertilisation...) et d'autres sont des savoirs nouveaux qui ont été acquis au cours de ces quinze dernières années, à travers ces projets. Ces savoirs acquis récemment concernent souvent des protocoles techniques exogènes (par exemple l'élevage de caille, la culture de salades hydroponiques ou encore la culture de tomates dans des pains de coco). Ces pratiques sont donc mixtes où les registres traditionnels et techniques tendent à s'entrecroiser, avec une volonté toute fois de conserver ces savoirs traditionnels (comme on va le voir par la suite).

b. La pêche, une activité peu mise en valeur dans les projets

Des projets déjà difficiles à mettre en place par le passé

Contrairement à la filière agricole, les institutions de développement peinent à mettre en place des projets de pêche. Ce souci n'est pas un problème nouveau dans ces tribus. Pour développer la filière pêche, le FADIL (Fonds d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Iles) a financé dans les années

1970 plusieurs bateaux de pêche et a impulsé l'ouverture de coopératives. Ces projets n'ont pas fonctionné très longtemps.

Par le passé, une coopérative de pêche à Goro (un GIE) a duré un peu moins de deux ans (de 1988 à 1990). Ce sont les pêcheurs de la tribu qui ont mis en place cette coopérative car à l'époque il n'y avait pas de colporteurs. Ils ont donc décidé de se regrouper et de mettre en commun des fonds pour l'achat de matériel (matériel de pêche, l'essence et un camion). Le camion avait été acheté pour transporter tous les vendredis les produits pêchés jusqu'à Nouméa (environ entre 400 et 500 kg par semaine). La pêche était réalisée de manière collective : un bateau était chargé de récupérer la pêche des autres bateaux à l'aide d'une glacière de 200 kg puis les poissons étaient vidés et nettoyés avant d'être amenés dans les glacières de la coopérative. Les poissons étaient destinés à la tribu et aux commandes de Nouméa. Plusieurs facteurs ont provoqué la fermeture de cette coopérative, en particulier le manque de suivi technique et financier du projet par la population locale.

Des activités et projets de natures variées

Selon un entretien avec le service de la DDR, le statut de pêcheur professionnel permet de pêcher en plus grande quantité, d'avoir des réductions concernant l'essence et d'être suivi dans leur pratique de pêche mais doivent en contrepartie tenir à jour des comptes de suivi de leur pêche. Seulement trois personnes à Yaté ont cette licence de pêcheur professionnel, dont une qui est à la retraite et qui n'utilise plus sa licence. Cette licence est utilisée de manière individuel et s'inscrit dans des stratégies personnelles. Par exemple, un homme d'une soixantaine d'années de Goro a tué tous ses porcs pour les offrir pour les mariages et deuils de la tribu et il n'a pas voulu reprendre cet élevage car une opportunité d'activité plus rémunératrice s'est présentée à lui (a obtenu la licence de pêche professionnelle).

Certaines personnes pratiquent l'élevage de bénitiers, à titre personnel, afin de les revendre mais il s'agit généralement de projets qui ne sont pas révélés à l'ensemble de la tribu afin de ne pas attiser les jalousies et convoitises.

Des projets peuvent être fait en association avec des acteurs publics et privés, comme c'est le cas d'un homme de Goro, qui pêchait des picots, les conservait vivants et les revendaient à un éleveur d'engrais pour des picots situé à la baie de N'Go (dans le Sud). En effet, la société Aqualagon a initié ce projet de picots en 2003 associé à l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC). L'holothurie, a aussi fait l'objet il y a une dizaine d'années à Goro d'un projet d'exportation réalisé par un étranger installé à son compte dans la tribu. A cette époque beaucoup de monde pêchaient les concombres de mer et les vendaient à cet homme. Le seul problème pour la collecte des bêtes de mer résidait dans la conservation du produit entre le moment de récolte et lorsque l'acheteur en tribu faisait bouillir pour la commercialisation. Cette conservation nécessitait beaucoup d'eau car cet animal se dessèche rapidement (*"devient vite comme une semelle"* d'après un homme de 50 ans de Touaourou). Comme cet homme est parti, la filière a été abandonnée. On constate ainsi, que certaines activités sont abandonnées lorsque la personne détenant le savoir part de la tribu. La production semble s'adapter à des opportunités offertes par l'extérieur, quel qu'en soit la durée.

De nouvelles potentialités de développement depuis l'implantation de l'activité minière

Depuis la mise en place de la Fondation Vale en 2011, des projets ont été financés³¹ mais il s'agit essentiellement de projets personnels concernant l'achat de matériel de pêche (filets, équipement pour les bateaux à moteur...).

Aujourd'hui, un jeune de 23 ans de la tribu de Touaourou a un projet de pêche et de tourisme (construction d'un bar pour les touristes venant au camping près de chez lui). Il souhaite acheter un bateau pour pêcher pour son compte mais aussi faire de la plongée avec des touristes et les emmener se promener sur des îlots. Ce jeune promoteur potentiel n'aurait pas eu de réponse et n'a à ce jour pas obtenu de financement de la Fondation Vale pour la mise en place de ce projet³². Un autre jeune de la même tribu, a aussi un projet de pêche qui a été présenté à la Fondation Vale mais concernant cette fois-ci la mise en place d'un élevage de langouste. Cette idée lui est venue en constatant que le stock de langoustes diminuait fortement sur le récif en face de la tribu et que le prix de vente était très avantageux. Ce dernier n'ayant pas pu être rencontré, nous n'avons pas d'information concernant la suite donnée à ce projet. Il y a une trentaine d'années, un homme d'Unia avait fait des viviers pour conserver les langoustes et les vendre par la suite. Dans la tribu d'Unia,

³¹ Des données supplémentaires seront apportées suite à la publication, par le CCCE, de la brochure "bilan du Pacte" le mois prochain.

³² Des informations complémentaires seront apportées suite à la publication de ce présent mémoire, afin de récolter les discours de la part de la Fondation Vale concernant ce dossier présenté qui n'a pas donné suite.

l'achat d'un bateau de pêche a été financé par la Fondation Vale en 2012 dans le cadre d'un projet de pêche concernant la pêche de la langouste.

A travers ces exemples, on constate que ces projets de pêche sont des projets familiaux (voir personnels) et aucun projets en groupes, faisant intervenir des acteurs d'origines différentes (tribus, institutions publiques, entreprises privées...), n'existe aujourd'hui (sauf il y a environ 30 ans avec le GIE de Goro). Ces personnes impliquées dans ces processus de développement sont généralement des personnes détenant des savoirs particuliers transmis par les Anciens de leur clan mais aussi qui ont de nouveaux savoirs (gestion financières, savoirs commerciales...). Les transmissions ainsi que les modalités d'accès aux savoirs mis en valeur à travers ces projets seront des sujets développés par la suite.

Cette diversité de projets agricoles a toujours existé permettant de mettre en valeur les pratiques et produits locaux mais ils concernaient auparavant plutôt des projets familiaux à plus petite échelle. Le lancement de projets se fait selon des stratégies d'acteurs complexes liées à de nombreux facteurs (selon l'accès à l'information, conflits foncier, favoritisme, la communication sur les financements, compétence en gestion de budget, etc.) et des opportunités offertes par le contexte de Yaté.

4. Des projets s'intégrant parfaitement dans les dynamiques de développement actuelles

La proximité de Nouméa favorise les échanges entre les différentes institutions mettant en place des activités économiques et socioculturelles et la population de Yaté. Cette proximité géographique permet de se rendre régulièrement à Nouméa afin d'engager des discussions avec les instances favorisant le développement de Yaté et de s'approvisionner en matériels pour les projets. Toutefois, les habitants de Yaté n'ont pas tous accès à ces structures, réseaux et personnes clés de manière homogène, ce qui crée un différentiel de capacité important entre les acteurs.

Les services publics de la DDR et de la DENV comme acteurs moteurs dans la région

Ces services de la Province Sud ont pour objectif de promouvoir les activités mises en place par la population de Yaté. Ils offrent ainsi un appui financier et un accompagnement technique pour ces projets.

La Direction du Développement Rural (DDR) suit et finance actuellement des projets essentiellement agricoles (culture de salades hydroponique, tubercules tropicaux, maraîchage et élevage de cailles) et aucun projet de pêche. Les tribus d'Unia, Waho et Touaourou présentent de nombreux projets agricoles subventionnés par la DDR (respectivement quatre, trois et trois projets) alors que Goro ne bénéficie actuellement d'appui que pour un seul projet agricole (le second projet a été abandonné récemment dû au problème de maladies sur les tomates). Des associations sont aussi financées par la Province, en particulier celles qui organisent respectivement la fête de la plante à Unia et la foire des produits de Yaté.

En octobre dernier, un état des lieux des activités à Yaté avec le groupe de travail de la Fondation Vale, les coutumiers, les élus de la mairie et les producteurs a été fait. L'objectif de cette réunion était de favoriser la population à travailler avec la province Sud et de créer un espace d'échange afin de recenser les besoins de la population et mieux coordonner l'action. La population a apprécié que la collectivité se soit déplacée vers eux et non le contraire.

Sept thématiques, associées chacune à un groupe de travail, sont ressorties de cet échange :

- consolider la filière caille et diversifier la filière avicole. Deux problématiques ont été discutées, celle de la diminution de la production et donc des revenus (dû en partie à l'augmentation du prix du grain et un manque de suivi de la part des éleveurs) et celle du manque de communication entre chaque éleveur de Yaté (chacun est de son côté et leur seul lien c'est l'ADEVY) ;
- consolider la filière pépinière ;
- Installer des producteurs en maraîchages et tubercules tropicaux. Un projet de patates douces et d'igname vient d'être lancé lors de la dernière réunion qui a eu lieu fin août ;
- recenser les terres agricoles disponibles : identifier les surfaces disponibles pour des activités de maraîchères et d'élevage ;
- animer le marché local : mettre en place des actions pour donner envie à la population de venir, comment valoriser les produits etc. Ces idées doivent venir des femmes du marché ;

- créer une filière pêche : La première tentative n'a pas marché car la personne qui avait demandé cet atelier n'est pas venue à la réunion. Une nouvelle réunion a été programmée dans le mois de mai mais elle a été à nouveau reportée en raison des événements (fuite d'acide de l'usine dans le Creek de la Baie nord). Des informations relatives à l'élevage de picot, l'élevage en aquaculture d'holothurie et sur le code de l'environnement de la Province Sud devaient être abordées. Le technicien qui anime cette réunion souhaite venir avec des professionnels (comme par exemple Aqualagon ou la SEA) ;
- informer sur l'état de l'environnement agricole : il s'agit de réunions d'informations portant sur les maladies des plantes.

Dans chaque groupe de travail, trois réunions ont déjà été tenues à l'heure actuelle, afin d'identifier les personnes présentes souhaitant participer à ce groupe. Les deux qui fonctionnent le mieux sont ceux concernant la filière caille/avicole et le maraichage.

Le dossier demandé pour recevoir une subvention de la DDR, doit comporter le budget prévisionnel de l'activité sur 4 à 5 ans, les devis, les plans financiers, le descriptif du projet, le descriptif du promoteur et la contribution du technicien respectifs (tubercules, maraichage, pêche). Une fois le dossier finalisé, il est étudié lors d'une commission à la Province. Lorsque le budget du projet est validé, les agriculteurs ont un an pour démarrer l'activité et justifier tous les investissements.

Les techniciens de la DDR, travaillent avec l'ADEVY et suivent les promoteurs en passant chez eux une fois tous les 15 jours. Cependant, certaines critiques envers le service de la DDR sont faites notamment au sujet de la régularité du passage des techniciens chez les agriculteurs, entraînant parfois l'abandon de certains projets dû souvent à des problèmes de maladies que les agriculteurs n'arrivent pas à gérer. Des remarques négatives ont été relevées concernant les pratiques culturales qui sont promues. En effet, souvent les méthodes culturales qui sont recommandées par les techniciens nécessitent l'utilisation de produits chimiques, que les habitants ne souhaitent pas utiliser en général. Une formation a été faite à la population de Yaté sur le repiquage d'igname qui était la même que celle pratiquée déjà par les habitants (d'après une femme âgée de Waho) mais qui nécessitait l'apport d'engrais et de fongicides. De plus, certaines personnes critiquent les thématiques des formations de la Province, comme par exemple un Vieux d'Unia : *« je comprends pas pourquoi la Province fait des formations sur le repiquage de l'igname alors que c'est quelque chose que tout le monde connaît ! »*. La population attend davantage, d'après les discussions, des formations portant sur des pratiques récentes qui pourront être une nouvelle source de revenus, comme par exemple des formations sur les techniques de maraichage.

Cependant, à ces critiques émises par la population, des explications seront fournies par la suite, expliquant aussi les problèmes rencontrés par les agents de la DDR à mettre en place et suivre ces projets agricoles.

L'ADEVY : un acteur de développement majeur à Yaté

Il s'agit d'une association de loi 1901, créée en 1991 pour promouvoir le développement économique à Yaté et écouler les produits des agriculteurs. Depuis 2012, la Direction du développement rural (DDR) de la Province Sud (PS) a mis à disposition un fonctionnaire pour assurer la direction de l'ADEVY. L'association se compose d'un bureau avec un président, un vice-président, un secrétaire et un comptable, postes assurés par des habitants de Yaté. Enfin, elle embauche douze salariés, six à temps plein (caissières, pépiniéristes, tracteur, etc.) et six à temps partiel (en charge de l'abattage des cailles). Elle compte soixante-quatre adhérents qui cotisent 5000 XPF par an et disposent de 5% de remise sur les produits de la quincaillerie. C'est le bureau qui choisit les avantages des cotisants. Il n'y a pas besoin d'être adhérent à l'ADEVY pour vendre ses produits.

L'ADEVY fonctionne avec 6 filières:

La quincaillerie

C'est l'activité la plus importante de la coopérative qui représente plus de 50% du chiffre d'affaire et qui emploie deux personnes à temps plein, une caissière et un comptable.

L'abattage des cailles

L'activité a débuté en 2001 et représente 21% du chiffre d'affaire. Il y a trois éleveurs de cailles sur la commune.

Les pépinières

L'activité a commencé en 2011 et emploie six personnes des tribus d'Unia, Waho et Goro. L'objectif des pépinières est de permettre la revégétalisation des sites dégradés par les mines. L'entreprise Vale a mis en place des équipes qui vont récupérer des graines en forêt. Les plants sont produits à Vale puis « ventilés » sur Yaté où ils sont repiqués. Ils restent dans les pépinières pendant un mois puis ils sont replantés sur les sites.

Les produits de la terre

L'ADEVY joue le rôle d'intermédiaire et se charge de revendre les produits des agriculteurs à Yaté, à Nouméa (aux supermarchés et aux grossistes) et à la Sodexo, entreprise qui assure les repas de l'usine Vale. L'ADEVY constitue un lieu d'échange d'informations et permet également de dispenser des formations techniques aux producteurs.

Les produits de la mer

L'ADEVY se charge également de revendre les produits de la mer qu'elle reçoit. Cette vente se fait dans le magasin, car peu de produits y sont amenés et ne permet donc pas de répondre à des commandes de Nouméa.

Un tracteur à disposition pour les tribus

Un tracteur avec un conducteur est mis à disposition des habitants. Comme on a pu le voir précédemment, différentes raisons sont évoquées expliquant les difficultés rencontrées par cette utilisation et les changements qu'implique son utilisation.

La Fondation Vale, un acteur privé récent offrant de nouvelles opportunités

Enfin certains ont su saisir l'arrivée de l'usine comme une opportunité pour développer leur propre activité. La Fondation Vale en appuyant financièrement le développement de projets individuels et collectifs à Yaté est devenue un acteur important dans le paysage des acteurs économique de la zone.

Son objectif est de « *soutenir toute initiative contribuant au développement durable et participatif des terres coutumières de l'aire Drubéa Kapumë dans les domaines socioculturel, environnemental et économique* » (Présentation du groupe de travail local de Yaté le 18 décembre 2012). Cette Fondation dispose d'un budget de 128 millions par an (soit 11 millions d'euros) pendant cinq ans et de 160 millions (soit 14 millions d'euros) par an sur les 25 années suivantes. Ces budgets sont considérables lorsqu'on les rapporte au nombre d'habitant de la Province Sud (183 007 habitants). Le domaine de participation le plus important de la Fondation pour l'ensemble de l'aire coutumière pour l'année 2012 concerne les chantiers de construction (maisons, local, acquisition d'engins de construction, etc.) puis les formations (tableau en **annexe 11**). Au total, 22 826 331 XPF ont été dépensés pour la zone de Yaté sur un total de 65 344 223XPF, soit environ 35% du budget de la Fondation pour une trentaine de projets validés. En 2013, 124 dossiers ont été acceptés par la Fondation pour un montant total de 144 millions de XPF³³.

Deux critères doivent être remplis concernant la recevabilité des projets :

- Le projet doit contribuer au développement social, économique et culturel de l'aire Drubéa Kapumë. Les projets ne doivent pas être en lien avec des activités minières (par exemple un bateau destiné à la pêche a été financé mais a été utilisé pour du transport à Vale).
- Il n'y a pas d'apport financier personnel pour les projets éducatifs, socio-culturels et environnementaux. Seuls, les projets économiques font l'objet d'un apport personnel est exigée afin d'illustrer la motivation du promoteur. Il s'agit de 10% pour les projets de moins de 5 millions XPF (soit 42 000 euros), 20% compris entre 5 et 10 millions XPF et 30% entre 10 et 15 millions de XPF. Les projets au budget supérieur à 15 millions (soit 126 000 euros) sont refusés par la Fondation.

Comme il a été abordé dans les parties précédentes, la Fondation Vale a jusqu'à aujourd'hui surtout financée des projets individuels d'agriculture et de pêche. Des projets individuel à vocation

³³ Concernant le nombreux de dossiers financés en 2013 il s'agit de chiffres approximatifs fourni lors d'un entretien avec un membre du CCCE. Ces chiffres n'ont pas pu être obtenus durant le stage suite à des indisponibilités des personnes ressources. Cela sera complété suite à la publication, par le CCCE, de la brochure "bilan du Pacte" le mois prochain.

économique sont aussi financés comme ça a été le cas d'une femme de 40 ans de Goro qui a été subventionné pour son projet de taxi à Goro. Cette aide lui a permis d'acquérir sa voiture mais n'a pas encore le taximètre car il n'a pas pu être installé sur sa voiture. Dans l'attente de ce taximètre elle offre ses services à sa famille proche et ses amis. Désormais, la Fondation souhaite privilégier le financement de projets de développement à visée collective dans les domaines socioculturels, de l'éducation et des formations, tout en conservant le financement des autres projets. Des projets sociaux-culturels ont été financés : foire des produits de Yaté (qui est financé tous les ans) ou bien encore l'appui aux familles des jeunes retenus pour participer au festival des Arts Mélanésiens en Papouasie Nouvelle-Guinée qui a eu lieu en juin et juillet de cette année.

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) vient compléter le paysage de développement

L'ADIE finance et accompagne les projets en tribu. Les personnes majoritairement financées par l'ADIE sont des travailleurs indépendants qui sont aidées pour l'achat (45%) et la réparation (26%) de leurs véhicules et pour l'accès à des formations (24%). Les secteurs d'activités financés sont très diversifiés (**figure n°26**) et les âges des promoteurs soutenus couvrant toutes les classes d'âge de la population active (**figure n°27**). Une relative égalité des sexes concernant ces demandeurs de microprojet est observé (45% de femmes et 55% d'hommes).

Secteurs d'activités financés

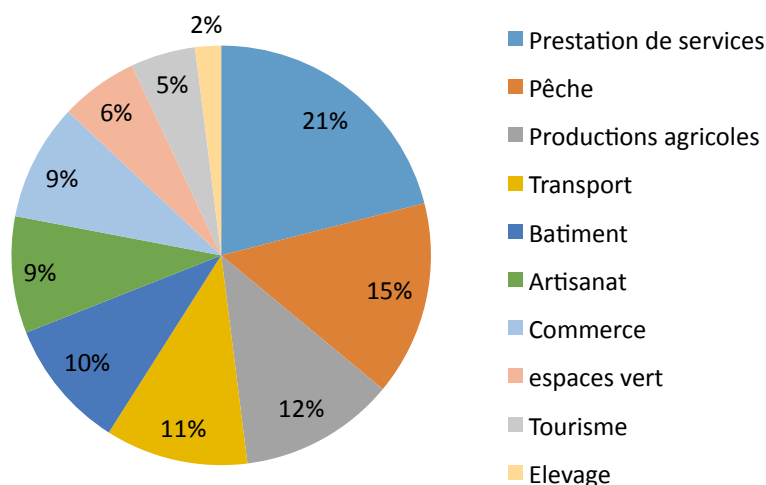
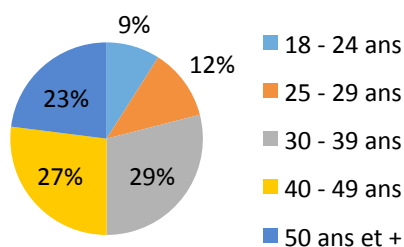


Figure 26: Les secteurs d'activités financées par l'ADIE (Source: Rapport annuel 2013)

Age des clients de l'ADIE



Une jeune femme de 29 ans de Touaourou a proposé son projet fin juillet pour la mise en place d'une activité de maçonnerie et d'électricien à Yaté (qui sera détaillée ultérieurement dans ce rapport) et attend la réponse de la part de l'ADIE.

Figure 27: L'âge des clients de l'ADIE (Source : Rapport annuel 2013)

La municipalité de Yaté venant consolider ces actions

La municipalité appuie et aide les projets et associations culturelles à mettre en place des activités et projets.

La commune de Yaté participe aux « jeudis du centre-ville » qui est un évènement organisé par la Province Sud à Nouméa. Il s'agit d'une occasion pour présenter les spécialités de la zone (produits vivriers, plats traditionnels, fleurs, tressage, artistes, etc.). Cette année, Yaté s'est associée à la commune de Thio et de Boulouparis.

La mairie subventionne de nombreux projets tels que le Contrat Educatif Local (CEL). Cette structure assure un appui financier aux associations et un suivi de leurs projets. Il s'agit d'une structure présente dans la plupart des communes de Nouvelle-Calédonie mais c'est aux communes d'en faire la demande au gouvernement. Le CEL de Yaté, qui existe depuis 2005, est celui qui fonctionne le mieux sur le territoire et répond le mieux aux normes de bases posées par le gouvernement, selon le représentant du CEL de Yaté. Dans les grandes communes, le CEL est souvent fondu dans les maisons de quartier, ce qui rend ses actions moins visibles. Il y a quelques années, le CEL de Yaté a accueilli la Province des Iles pour discuter de son fonctionnement.

Durant les deux années qui ont suivi la création du CEL de Yaté, un diagnostic de terrain auprès des jeunes a été réalisé. Ces enquêtes avaient pour but de connaître les potentiels intervenants dans les écoles et les personnes intéressées par la création d'associations. Suite à ces enquêtes, il en est ressorti que la formation des jeunes sur l'utilisation des outils informatiques était un point à renforcer.

De plus, au vu de l'évolution rapide du contexte de Yaté et au constat de certaines personnes concernant la perte progressive de la culture Kanak, deux objectifs ont donc été fixés :

- Un travail sur les outils informatiques, en collaboration avec la médiathèque, mis en place lors de son inauguration en 2012 ;
- Un travail avec les associations et les intervenants dans les écoles. Ces ateliers concernent essentiellement la culture kanak et proposent un apprentissage du tressage avec les feuilles de cocotiers, des langues de la zone et des contes pour les jeunes. Les ateliers ont lieu dans les écoles primaires de Yaté et sont gérés par des femmes âgées et dynamiques mais qui souhaitent aujourd'hui que la nouvelle génération reprenne leur travail. La diversité des projets des associations fournit un large choix d'activités pour les jeunes : associations sportives et musicales, association de danses, de tressages, de langues, etc. Ce travail a pour but de « favoriser le vivre ensemble » d'après Jean Shojiro qui pilote le CEL de Yaté. Dans cette optique, il souhaiterait favoriser la mise en place d'un centre de vacances.

Le CEL a commencé en 2008 avec une convention de trois ans avec des financements obtenus de la mairie de Yaté, du gouvernement et de la Province Sud. Depuis 2013, cette convention n'existe plus et le CEL doit demander ses financements chaque année à ses trois partenaires. Le CEL regroupe donc la mairie, le gouvernement, la Province Sud et toutes les associations de Yaté. Il existe différents



Figure 28: Foire des produits de Yaté, 7 et 8 juin 2014 (Source: Lacombe S., 2014)

types de contrats pour les associations (à l'année, pendant l'année scolaire, pendant les vacances scolaires, etc.) et les associations sont rémunérées en fonction de leur contrat. Cette année le bilan du CEL n'a été réalisé qu'au mois de juin et les financements pour les associations ont pu être versés une fois cette réunion réalisée. Les associations ont préféré attendre les financements avant de débuter leurs projets et ont donc pu réellement commencer leurs activités qu'à la fin du mois de juillet. Ce retard est dû principalement aux élections communales et provinciales qui ont rendu les élus peu disponibles³⁴. Cette année, le CEL regroupe cette année 14

associations (onze en 2013). Ces trois nouvelles associations proposent des activités sportives, musicales et manuelles (tressage).

En plus de cet environnement associatif dédié aux jeunes, de nombreuses foires sont organisées. Parmi ces foires, nous pouvons citer la fête de la plante qui a lieu à Unia durant le mois de mai, la fête de la mer qui a lieu en octobre à la tribu de Goro et la foire des produits de Yaté qui a lieu cette année en juin à Waho (**figure n°28**). Ces foires sont organisées par des associations ou bien des comités spécifiques mis en place pour chaque évènement. La fête de la plante par exemple a été créée en

³⁴ Ces évènements ont également eu des conséquences pour les enquêtes menées qui ont débutées à cette période.

2003. Son organisation est gérée par un comité de Unia tout comme la fête de la mer (créée en 2008) qui est gérée par un comité de Goro.

Le comité de la foire des produits de Yaté créé en 1998 comprend des représentants des quatre tribus. Cette foire a pour but de faire découvrir à tout public les spécialités de Yaté en exposant les produits de la terre et de la mer, les tressages traditionnels mais aussi les groupes de musiques et de danseurs locaux. Pour cette année, les financements demandés, s'élevant à 2 300 000 XPF, provenaient de la Province Sud, du gouvernement, de la Fondation Vale et de la mairie de Yaté. Lors de la création de la foire, les financements provenaient de la commune de Yaté, du comité de la foire de Thio, d'Enercal, d'Inco (aujourd'hui Vale) et de l'entreprise Coca-cola. Ils ont décidé de mettre fin au contrat avec Coca-cola et ont été financé par GBNC (Grande Brasserie de Nouvelle-Calédonie). Enercal a également arrêté les financements pour cause de restrictions budgétaires.

De nombreuses associations et foires se créent mais ne s'inscrivent pas sur le long terme. Par exemple, une foire de dégustation de l'igname était auparavant organisée trois ans de suite à Touaourou par la tribu puis s'est arrêtée ou bien encore la fête de la coco (organisée par les femmes) avait lieu à Unia en 2002 mais n'a eu lieu qu'une année. Ces abandons pas toujours compris par la population « *ils commencent et arrêtent après, on sait pas pourquoi* » déclare un homme de Touaourou (env. 40 ans). Cela peut être dû à de nombreuses causes qui s'entremêlent, complexifiant le contexte social dans lequel la population de Yaté évolue aujourd'hui. Des modifications récentes relatives à la répartition des tâches dans les ménages et le temps consacrés à ces activités vivrières ont rapidement évolué, notamment depuis l'opportunité de travail salarié offert par l'implantation de l'usine Vale. Ce contexte a impliqué des changements plus ou moins rapide, d'ordre social, politique et économique.

III. La modification rapide du contexte socioéconomique influençant fortement les projets

1. Une nouvelle façon de construire la pluriactivité dans les foyers

Le contexte actuel, avec le travail salarié offert par l'usine principalement, provoque un abandon progressif des activités vivrières. La modification dans les ménages des priorités et activités sur un temps court, entraîne sur un temps court une diminution de la pluriactivité pour laisser la place à une activité principale (salarié souvent) avec quelques autres activités de plus ou moins grande importance selon la nature de celle-ci (vivrière, projet économique, éducatif, coutumière, etc.)

La modification de la répartition des activités dans le couple en fonction des priorités des ménages

La position et fonction sociale de la femme tend à se modifier dans le contexte actuel, où celle-ci mobilise de nouvelles sources de revenus pour assurer aussi les besoins de sa famille mais aussi pour affirmer sa position au sein de la tribu et de son ménage. Le travail salarié est perçu aujourd'hui d'abord comme une source de revenu importante mais aussi comme une contrainte, notamment pour les femmes, en particulier le travail à la mine : « *Moi j'ai jamais voulu travailler à l'usine [...] je suis libre* » comme le précise une femme d'environ 45 ans. Cependant, elle a travaillé à la cantine de Touaourou et préférerait ce travail à celui de la mine. Une autre femme d'environ 40 ans de Touaourou travaillant également à l'usine, préférerait rester à la maison ou trouver un autre travail mais selon elle « *Pas beaucoup de possibilités de travailler sur Yaté quand on est une femme. Il faut faire des projets, quand il y a aura plus la mine pourquoi pas [faire des projets]* ». On constate donc que la mine est une opportunité importante pour subvenir aux besoins de la famille. En effet, cette femme a été travailler à la mine car le travail de son mari ne suffisait pas à subvenir aux besoins de la famille lorsque son deuxième enfant est né. Cette opportunité représente aussi un coût social non négligeable (diminution de la présence des parents dans les ménages, conflits d'intérêts économique et idéologique vis à vis de la mine, etc.).

Un réajustement, réalisé selon les priorités des ménages, entre les différentes pratiques vivrières est fait. On remarque que la pêche est une activité privilégiée vis-à-vis de l'agriculture lorsqu'un besoin financier se fait ressentir dans les foyers. Nous avons constaté par les observations de terrain menées et les entretiens que les produits de la mer sont plus couramment vendus aux colporteurs que les

produits de la terre (des chiffres exacts n'ont pas pu être recueillis sur le terrain), car ils nécessitent moins de travail et se vendent plus facilement. Les périodes de récolte des cultures étant similaires sur la zone (par exemple pour les avocats il s'agit du mois de mai), la population vend sa production agricole en même temps entraînant un surplus de produits sur le marché et donc une chute des prix d'achat aux producteurs. Ainsi, le choix des produits vendus en cas de nécessité financière est déterminé, en premier lieu par l'accessibilité des ressources, et ensuite par le prix auquel les produits sont achetés aux agriculteurs.

Un réajustement entre le temps du travail vivrier et du travail salarié est aussi actuellement à l'œuvre dans les foyers. Souvent, le temps de travail consacré aux activités vivrières et à la transmission des savoirs qui y sont liés, a diminué. Pour autant, ces pratiques ne sont pas abandonnées. Ces activités étant toujours perçues et affirmées comme essentielles dans la culture Kanak, elles sont maintenues. Diverses raisons sont avancées par les habitants pour expliquer leur volonté à maintenir ces activités et ces savoirs. Soit par nécessité personnelle ou familiale : besoins financier, habitudes alimentaires, etc. Soit cela est soumis à une pression sociale : nécessité d'apporter des produits vivriers aux coutumes, l'image sociale que constitue la possession d'un champ entretenu, etc. De plus, l'augmentation du nombre d'événements culturels et coutumiers dans la zone tend à impacter directement le quotidien des ménages. En effet, cet impact est visible directement lorsque deux événements sont organisés dans le même temps (un mariage et la foire des produits de Yaté en mai 2014 par exemple) et indirectement (tel que la diminution du temps de travail productif et économique pour les activités vivrières. Cependant, cette participation aux événements coutumiers est considéré comme un "travail").

La diversification des activités comme stratégie de sécurisation pour les revenus

Cette pluriactivité est une véritable stratégie de sécurisation, et en particulier pour les sociétés du littoral, comme le décrit Tranchant (2013) dans son ouvrage *"Pluriactivité et mutualisation des risques maritimes par les sociétés littorales : problématique et éléments de définition"*. La pluriactivité est une notion empirique qui n'a été mise en évidence que récemment. Depuis une vingtaine d'années, des économistes, des géographes, des juristes, des sociologues et les ethnologues en ont fait un thème de recherche à part entière. L'évolution de cette notion serait intimement liée à celle du monde rural (Casaux, 1993). Certains ont proposé l'idée de l'émergence d'une société de la pluriactivité, corrélative au passage d'une société industrielle à une société de services considérant l'emploi salarié comme une activité parmi d'autres, qu'elles soient rémunératrices ou non (Gaullier, 1995).

La diversification des activités des tribus est bien une stratégie de sécurisation, d'une « logique de dispersion des risques économiques » (Guyard, 2013) de la société Kanak. Une forme de monoactivité, avec une activité prédominante et des activités complémentaires maintenues, a tendance à être plus visible que la pluriactivité sur le temps court. Cependant, cela est à modérer car aujourd'hui une pluriactivité existe toujours bel est bien dans les tribus. Celle-ci a plutôt lieu sur un temps plus long (de plusieurs années) contrairement auparavant qui concernait des temps courts (quelques mois) même si aujourd'hui certains semblent pratiquer cette pluriactivité sur un temps court. En effet, certains acteurs rencontrés ont évoqué des stratégies s'étalant sur plusieurs années selon les opportunités rencontrées. Pour illustrer cela, prenons l'exemple d'un des agriculteurs de Touaourou qui a lancé son activité en 2000 grâce à une subvention perçue par la Province Sud et d'un apport financier personnel. Parallèlement à ce projet, il travaillait à la mine en changeant parfois de contrats. Il a ensuite décidé d'arrêter son travail salarié l'année dernière pour se consacrer exclusivement aux champs car la Province Sud avait fait appel à lui pour qu'il reprenne son activité à plein temps et ainsi promouvoir les potentialités agricoles de Yaté. Aujourd'hui, il a donc un partenariat avec la Province Sud et l'ADEVY pour vendre sa production mais conserve toujours une autre activité : il a une patente³⁵ comme agent de reboisement pour la mine. Les bénéfices perçus de l'agriculture ne lui suffisaient pas pour son projet d'investissement dans le matériel de maraîchage et pour les dons en vue des événements coutumiers, il a donc voulu reprendre son travail à la mine. Les événements politiques entraînés par la fuite d'acide de l'usine Vale en mai dernier, l'ont empêché d'y retourner travailler. Il reconnaît préférer l'agriculture au travail à la mine mais par nécessité financière il n'a parfois pas d'autre choix selon lui. Pour ne pas devoir retourner travailler à la mine, il souhaite

³⁵ Une patente est l'équivalent en France d'une entreprise individuelle de forme auto-entrepreneur

diversifier ses activités en ouvrant un camping, car d'après lui, « *c'est bon, fini la mine* ». Ainsi, certains acteurs de la zone décident de reprendre une activité salariée ou de l'abandonner pour diverses raisons : l'attente d'un contexte plus stable (hors période électorale ou bien hors période des mariages par exemple), de subventions, de l'accord coutumier, du retour à la tribu d'une personne détenant un savoir particulier nécessaire au lancement de l'activité souhaitée...

Ainsi, à travers ces exemples, on constate que la pluriactivité est toujours un concept très inscrit dans les mentalités de la population mais celle-ci se fait sur un temps plus long et ne concerne plus les mêmes champs d'activités qu'auparavant. Avant, à l'époque des Anciens, cette pluriactivité était beaucoup plus visible au niveau des activités vivrières contrairement à aujourd'hui où celle-ci est plus visible sur les activités salariées. En effet, diverses activités salariées existent (tel que le travail à la mine, dans des institutions publiques, dans des entreprises à Nouméa, chez des particuliers, etc.) et une personne peut en faire plusieurs sur un temps courts. Cette pluriactivité est encore aujourd'hui toujours visible au sein des activités agricoles, mais pratiquée par un nombre restreint de personnes. Par exemple, l'agriculteur de Touaourou cité précédemment, pratique différentes cultures (fraises, melons, tubercules, tomates, aubergines, poivrons...) destinées essentiellement à la vente. La diversification des cultures est une stratégie de sécurisation des ménages. Ces cultures cultivées sur le même temps et les systèmes agricoles basés sur des associations culturales contribuent à assurer une sécurité alimentaire en diminuant le risque d'échec des récoltes mais aussi offre de nouvelles possibilités de commercialisation. D'après de nombreux études, « [...] *la stratégie de diversification est un élément clé de la réduction de la pauvreté* [...] » (étude de la FAO au Burkina Faso en 2001 " *Farming Systems and Poverty : Improving Farmers' Livelihoods in a Changing World* "), constitue ainsi une stratégie de sécurisation, visible dans tous les pays.

En plus de ses nombreuses cultures cet agriculteur aussi des vaches laitières, des ruches ainsi qu'un projet de mise en place d'une activité touristique. Celui-ci se trouve dans des stratégies de diversification de ses cultures et non d'intensification. Cette pluriactivité, implique aujourd'hui des habitants dans des projets de différentes natures. Prenons l'exemple, d'un couple qui pratique le maraîchage (essentiellement des concombres car ils ont abandonnés la culture de tomates dû à l'apparition de maladies) et des tubercules tropicaux associé à un projet avec la DDR pour les ignames et des commandes sur Nouméa pour les patates douces. En plus de ces activités agricoles, ils ont un élevage d'engraissement des caillies. La pluriactivité qui était une norme agronomique de sécurisation alimentaire dans les systèmes d'auto-consommation sont désormais transposés aux activités économiques monétaires.

Une pratique nouvelle à vocation économique et sociale, la culture florale

Un focus sur la culture florale peut être fait car il s'agit d'un phénomène récent à Yaté et constitue une nouvelle stratégie de diversification des activités économiques des ménages. Cette activité est perçue comme un moyen facile de gagner de l'argent. Un homme de Touaourou (d'env. 40 ans) révèle que « *les femmes sont fortes pour le business* ». Une femme rencontrée lors d'un mariage, mentionne qu'« *avant ce n'était pas bien vu de vendre des fleurs alors que maintenant ceux qui ont des fleurs c'est ceux qui ont de l'argent. Toutes les femmes achètent des fleurs* ». Ces fleurs sont vendues lors des marchés, foires ou bingos organisés dans les tribus ou bien sur Nouméa (certaines femmes y ont des étales), où les prix peuvent être rapidement élevés (allant jusqu'à 40 000 XPF, soit 340 euros). Une véritable industrie de la fleur est en train de se créer avec des femmes spécialisées dans chaque espèce de fleurs (hibiscus, épines du Christ...). Par exemple, un homme d'Unia vend très régulièrement des fleurs pour des commandes de Nouméa. Au-delà de la manne financière que cette culture présente, une renommée et un prestige social y sont également liés. En effet, les femmes sont fières de leurs cultures de fleurs et une femme de la tribu de Waho était fière d'annoncer qu'elle était passée à la télévision au sujet de ses fleurs.

Un homme d'environ 40 ans de Touaourou, constate qu'aujourd'hui la production de fleurs prend aujourd'hui le dessus par rapport aux produits vivriers. Cette affirmation d'une jeune femme de Touaourou est éloquent : « *y a que les Vieux qui font les champs. Les jeunes font les fleurs et travaillent à la mine* ». Ces changements sont visibles au niveau des pratiques culturales et leurs conséquences s'étendent à d'autres activités vivrières : certaines personnes réservent leur fumier de porc pour la fertilisation de leur fleurs, et non pas à leur production maraîchère ; les productrices de fleurs réalisent par ailleurs un compost à base de racines de salades, exclusivement réservé à leurs fleurs. Cela peut être aussi visible, lors de foires comme la fête des produits de Yaté où on a pu observer que cette culture dépassait en quantité vendue les produits vivriers pour l'ensemble de la foire. Cette valorisation de la culture florale transforme également la gestion des espaces et du

temps : des espaces sont aujourd'hui dédiés spécifiquement à cette culture et plus de temps est consacré aux fleurs. Les fleurs est une culture de proximité (près des maisons) contrairement au maraîchage et tubercules dans les champs. Cette proximité permet une économie en temps de déplacement, d'éviter des tensions foncières et problèmes de vol de pots de fleurs (dû à la rentabilité économique de celles-ci).

Cette culture peut se faire parfois au détriment de certaines cultures au champ. Certains projets sont abandonnés car la culture de fleurs est plus rentable, selon une femme de 60 ans d'Unia « *le bingo et les fleurs, c'est un tue-projet* ». Il s'agit aussi d'un moyen pour faire des économies et pouvoir par la suite mettre en place un « projet » individuel ou collectif (mais selon cette même femme, personne ne met à contribution cet argent gagné dans des projets).

L'émergence de nouveaux conflits fonciers dû à l'abandon de ces pratiques vivrières au profit d'activités salariées

Le délaissement des pratiques agricoles s'accompagne d'une diminution des parcelles cultivées. En effet, un couple retraité de la tribu de Goro mentionne que « *même les gens qui ne travaillent pas à l'usine n'ont pas forcément de champs* ». Cette diminution des terres cultivées peut aboutir à l'émergence de nouveaux conflits fonciers. Il est important de se rappeler que la mise en culture des terres permet, d'une part, de produire des produits agricoles destinés à l'autoconsommation et/ou à la vente, et d'autre part, d'assurer une stratégie d'occupation des terres pour éviter tout problème foncier. Car l'occupation des terres permet d'asseoir une légitimité sur ces terres, notamment vis-à-vis des jeunes car, d'après un homme d'environ 60 ans de Goro, « *les Vieux savent à qui ça appartient mais pas les jeunes* ».

L'augmentation de la population et la faible superficie de terres disponibles entraîne une occupation de terres par certaines familles de manière illégitime selon certains informateurs. Vient s'ajouter à cela, l'absence des familles sur leurs terres (souvent installées à Nouméa) et l'abandon des pratiques agricoles (aboutissant à des parcelles non entretenues). Ces différents éléments entraînent donc des conflits fonciers dus à l'occupation de terrains par des personnes étrangères à certains clans ou familles.

Cette inoccupation des terres entraîne des problèmes de légitimité pour l'installation de certaines familles car l'un des problèmes réside dans l'interprétation de la notion du lien à la terre. Celle-ci se réfère, en premier lieu, à une approche « *propriétaire* » qui considère les clans accueillants comme des « *propriétaires fonciers coutumiers* » et en second lieu, sur une vision où la reconnaissance de légitimités historiques est mise en avant (légitimités fondées sur les patronymes, alliances de clans...) (Le Meur, 2004). L'identification des droits de chacun et la consolidation des arrangements fonciers mis en place auparavant s'inscrivent dans une optique de sécurisation des relations entre acteurs. Cependant, « *La clarification des droits par leur identification n'équivaut pas nécessairement à leur sécurisation* » (Chauveau, 2003). Ces travaux permettent aujourd'hui de définir les droits de chacun par écrit contrairement à avant où cela était fait de manière orale, comme le précise une jeune femme de 30 ans appartenant à un clan de la terre « *La propriété est faite de manière orale, il n'y a rien d'écrit* ».

Une pluriactivité est toujours observée sur le temps long mais concerne les activités salariés, et moins les activités vivrières. Sur le temps court, une tendance à la monoactivité est visible au niveau des activités salariés mais aussi des champs (l'abandon de certaines cultures est faite afin de se concentrer sur les cultures prioritaires, en particulier l'igname). Cependant, il faut noter que certains acteurs sont dans des logiques de diversification de leur production agricole afin de répondre à leurs objectifs et stratégies souhaités. Cette monoactivité est présente sur un temps court, s'est accentuée depuis ces quinze dernières années et a engendré des changements dans les ménages, et notamment dans la répartition des tâches au sein du foyer. Le cas le plus répandu est celui de l'homme ayant une activité salariée, en tribu ou en dehors, et la femme qui reste au foyer. Dans cette situation, on constate que l'agriculture et la pêche sont sous la responsabilité de la femme durant la semaine tandis que les weekends ces activités sont faites en famille. Une seconde situation est possible lorsque que les parents au sein du foyer travaillent tous les deux. Dans ce cas-là, les activités vivrières sont souvent reportées aux weekends, même si une pêche sur le platier peut être pratiquée de manière occasionnelle. Souvent le temps libre après le travail des parents est dédié aux travaux à la maison, aux coutumes (en particulier pendant la période des mariages), à l'éducation et au suivi scolaire des enfants (même si parfois il est un peu délaissé). Dans le cas de la culture florale, celle-ci

est réalisée essentiellement par les femmes : les femmes âgées et les jeunes femmes (lorsqu'elles ont une activité salariée, elles pratiquent aussi cette culture).

2. Des changements à différentes échelles impactant rapidement le quotidien des habitants

Une modification rapide de l'organisation et du cadre familial

L'activité salariée, et en particulier le travail à la mine, en plus de modifier considérablement la répartition des tâches concernant les activités vivrières, impacte le modèle familial. En effet, il arrive parfois que les deux membres du couple travaillent à la mine et doivent donc s'arranger pour disposer d'emplois du temps complémentaires. Différents types de contrats sont possibles : 4*4 qui est un contrat qui consiste à travailler quatre jours à l'usine et à avoir quatre jours de repos. Le contrat 5*2 permet de travailler du lundi au vendredi et d'avoir deux jours de congés. Enfin, le contrat 5*3 permet de faire des rotations et de travailler cinq jours avec trois jours de repos. Pour certains postes, il faut rester vivre sur le site minier (la durée est variable selon le type de contrat).

Plusieurs modes de prises en charge des enfants et des Vieux existent et ces 15 dernières années, le cadre familial quotidien a été nettement transformé. On observe une modification dans la prise en charge des personnes âgées. Celles-ci sont toujours souvent à la charge de leurs enfants ou petits-enfants. Pour cette raison, une jeune femme de Touaourou de 29 ans a quitté son travail à Maré pour revenir à Yaté s'occuper de ses parents. Souvent ce sont les benjamins des familles qui sont en charge des Vieux, et on les appelle « *les enfants de la vieillesse* » (d'après la jeune femme). Cependant, cette pratique a tendance à évoluer. Les familles où les enfants restent chez leurs parents cette conduite continue à perdurer. Malheureusement, les familles dont les enfants travaillent en dehors des tribus celles-ci doivent s'organiser autrement et modifie donc partiellement l'organisation sociale des ménage. D'autres membres de la famille prendront à leurs charges ces personnes et cela contribue donc à modifier le cadre familial traditionnel en faisant apparaître de nouvelles organisations et de nouveaux liens.

Le modèle éducatif fortement modifié par l'activité salariée

Un autre changement majeur concerne l'évolution du système éducatif des enfants à la maison. Lorsque le couple a des enfants et travaille, « *Beaucoup de femmes travaillent à la mine mais le problème c'est les enfants à garder* ». Ceux-ci sont souvent confiés aux grands-parents, qui ne sont parfois pas en capacité de s'occuper à temps plein de leurs petits-enfants. En milieu kanak, le temps passé avec les grands-parents a toujours été un point central dans l'éducation des enfants comme le mentionne un chef de clan de Touaourou : « *L'enfant c'est comme un arbre, il faut qu'il soit droit. Pour tous les enfants les grands-parents sont là* ». Ce temps ne doit cependant pas remplacer l'éducation apportée par les parents mais vient la renforcer.

Pour essayer de palier à ce problème, un projet de garderie à Waho porté par les femmes de Waho et Touaourou, a été créé en 2005 mais n'a jamais été réalisé. Le lieu avait été choisi, une formation de trois jours sur la gestion d'une garderie avait été faite par les femmes. La femme qui portait ce projet avait de l'éloquence et de l'influence dans les tribus (dû en partie à la position de son clan). Le projet a été abandonné lorsque celle-ci est décédée et personne n'a repris son travail car les autres femmes ne s'en sentaient pas capables et avaient déjà un travail salarié. La question de la garderie est récurrente mais les gardes d'enfants posent généralement problème. Elles s'inscrivent dans les réseaux de parenté et représentent malgré tout un coût supplémentaire pour les ménages. Cependant, les parents n'ont jamais été habitués à devoir payer pour garder leurs enfants d'après une femme âgées d'Unia, et préfèrent donc économiser en laissant les enfants à la charge des grands-parents plutôt qu'à une garderie.

Lorsque les deux parents travaillent, l'éducation des enfants peut être délaissée au profit d'autres activités (agriculture, pêche, visite de la famille, entretien de la maison...). Un couple de Touaourou où les deux parents travaillent à Yaté, ont fait le choix d'adapter leur emploi du temps aux plannings de leurs enfants qui sont en école primaire et au collège à Waho. Dans ce contexte, les priorités des parents ont donc été modifiées, comme l'évoque une jeune femme de Touaourou « *Les jours de repos, des gens qui travaillent à la mine vont faire les courses à Nouméa où ne font rien au lieu de faire l'éducation des enfants* ». Dans d'autres situations, l'un des parents travaillant à l'usine en contrat 4*4 ou 5*3, logeant sur le site et rentrant lors de ses jours de repos, entraîne des complications tant au niveau de l'éducation des enfants, de la vie coutumière que de la vie du couple. Cette vie à l'usine est très différente de celle menée en tribu (régimes alimentaires bouleversés, un bar à disposition, vie

en communauté avec de nouvelles personnes pouvant entraîner des problèmes de fidélité dans les couples, etc.).

Un appauvrissement de la langue en raison des changements structurel dans les ménages

Cette absence partielle des parents au sein du foyer entraîne plusieurs difficultés selon les habitants : la perte de la langue³⁶, la mise en place d'activités pour palier à ce problème, des modifications lors des coutumes mais aussi une peur de perdre sa culture. On peut rapidement constater l'abandon de la pratique des langues numee et djubéa pour le français. Aujourd'hui les enfants ne parlent plus leurs langues maternelles mais la comprennent encore bien souvent. D'après un jeune de 23 ans de Touaourou : « *c'est la faute des parents si aujourd'hui les jeunes ne parlent plus la langue* ». Afin de sauvegarder la langue, des ateliers hebdomadaires sur l'apprentissage de la langue sont fait dans les écoles primaires comme il a été expliqué précédemment. Néanmoins, certains estiment que ces ateliers sont inutiles : « *L'argent est gaspillé car ils sont obligés de payer des intervenants pour enseigner la langue* » (femme d'env. 50 ans, Goro. Lors des cérémonies coutumières (mariages, deuils, fête de l'igname...), les gestes et la parole en langue pour la coutume sont deux éléments essentiels. Il est donc généralement important, aux yeux des Anciens, de conserver ces langues. Cependant, aux yeux d'un Vieux d'Unia, triste de voir sa culture disparaître, ces cours d'apprentissage de la langue kanak à l'école sont moins important que d'autres : « *C'est pour embêter les enfants à l'école : l'essentiel c'est les maths* ». Il est à noter que cet homme est un coutumier mais aussi un agriculteur qui a travaillé à Nouméa à la SLN et qui a toujours pratiqué l'agriculture comme une activité vivrière mais aussi économique.

Cette perte des langues au profit du français s'est faite rapidement car les parents des Vieux ne parlaient pas le français et l'ont appris à l'école. Aujourd'hui la situation s'est donc inversée « *Maintenant on donne des cours de langue (...)* ». La religion catholique a joué un rôle dans l'éducation et l'apprentissage du français. Une appréhension des Vieux comme des jeunes est exprimée vis-à-vis de cette perte de la langue, « *Si ça continue comme ça on va perdre toute notre culture, on a déjà perdu notre langue...* » (couple de Goro d'environ 50 ans), « *Pour l'avenir, c'est l'inconnu !* » (jeune de 23 ans de Touaourou).

Les transformations du cadre familial quotidien vécues ces toutes dernières années ont des conséquences évidentes sur l'apprentissage intergénérationnel, la transmission de savoirs, de savoir-faire et de responsabilités. Si cette tendance s'observe partout en Nouvelle-Calédonie, la dynamique semble considérablement accélérée dans la zone d'influence du projet minier et métallurgique du Gand Sud. L'abandon de la pratique de la langue maternelle est un exemple, la modification des pratiques alimentaires en est un autre qui a été décrit en profondeur par Loeiza Lancelot (2014).

Une transformation des pratiques alimentaires privilégiant les aliments « importés »

Les aliments importés dans l'alimentation quotidienne des familles dominent face aux produits cultivés et pêchés. L'alimentation traditionnelle, comprenant la consommation des tubercules (manioc, ignames, patates douces, des taros d'eau et de montagne) et des produits de la mer (crustacés, poissons, poulpes et coquillages), est délaissée pour des produits tels que le pain, le riz, le poulet, les boissons sucrés... L'analyse des questionnaires « alimentation » renseignés par les parents d'élèves a montré que leurs repas préférés sont ceux à base de poissons et d'ignames, particulièrement le boughna. Les aliments tels que le manioc, poissons et coquillages sont encore consommés au moins une fois par semaine, le poisson étant par la majorité de personnes enquêtées mangé deux à trois fois par semaine (essentiellement perroquet, mulot et sardine). L'origine de ces poissons ont souvent différentes origine qui peuvent se combiner au sein d'un même ménage. Dans la majorité des cas, ils proviennent de leur propre pêche, quatre (sur 14 personnes) évoquent les échanges dans la famille mais aussi quatre autres achètent leurs poissons dans les magasins d'alimentation.

Les enquêtes menées auprès des enfants ont révélé d'autres informations. Si la plupart des enfants connaissent et mangent encore des aliments dits « traditionnels », cette consommation dans les familles tend à diminuer. Lorsqu'on demande aux enfants quels sont les aliments qu'ils préfèrent manger, les saucisses, frites et hamburgers reviennent le plus souvent, même si certains mentionnent l'igname, les coquillages, les poissons ou encore la tortue. Malgré cette consommation faible de produits locaux, la majorité des enfants vont à la pêche et aux champs avec des membres de leur famille. Cela peut être dû au souhait des parents de transmettre leur savoirs de ces pratiques mais ils ne pratiquent plus aussi fréquemment qu'avant (les familles ne vont plus souvent à la pêche par

³⁶ Le numee ou le djubéa selon la tribu et les familles.

rapport au nombre de repas) mais ne les obligent pas à manger ces produits. D'autre part, la pression sociale est encore importante concernant ces activités car il est souvent mal vu de ne pas avoir de champs.



Figure 29 : Entrée de fruits de mer lors d'un mariage coutumier à Touaourou (Source : Lacombe S., 2014)

La consommation des produits importés peut aussi expliquer en partie l'abandon de la pratique des activités vivrières qui sont perçues comme une activité ancienne et peu valorisable comme l'évoque une jeune femme de 30 ans de Touaourou : « *[les gens ne]veulent plus se salir les mains* ». Cependant, certaines personnes ont bien accepté cette évolution et ne comprennent pas pourquoi ils continuent à pratiquer leurs activités vivrières alors qu'ils ne consomment plus ces produits dits « *traditionnels* ». Une femme d'environ 45 ans de Touaourou travaillant dans un magasin d'alimentation évoque cela, « *Mais*

je ne sais pas pourquoi on fait un tas de champs il n'y a personne qui mange ça ». L'achat massif de produits importés peut consister en une stratégie des ménages afin d'asseoir un certain statut social au sein de la tribu. Cette modification de l'alimentation (avec la consommation d'aliments surgelés et en conserves) est également visible lors des cérémonies coutumières où la base reste l'igname et les produits de la mer comme on peut le voir sur la **figure 29** (et notamment la tortue). Cependant, de nombreux produits importés (tels le riz, le poulet et le vin), sont consommés et utilisés pour les coutumes, comme le témoigne un jeune de Touaourou, « *[...] tous les clans emmènent des ignames avec du vin* ».

Les modifications, plus ou moins rapides au sein des ménages et des tribus, s'accompagnent et traduisent une transformation des repères et complexifie aussi la transmission des savoirs. Des appréhensions sont partagées par la population, « *On dirait que la culture se perd (...) dans quelques années y aura plus de champs, y va falloir acheter que des conserves* » (jeune femme d'environ 30 ans, Touaourou). L'ensemble de ces éléments viennent donc impacter la pérennisation et la mise en place de projets dans la région.

3. Une transformation des repères et normes dans la société s'accompagnant d'une perte de la transmissions de certains savoirs

Dans cette partie nous étudierons le lien entre les conséquences des changements s'opérant dans les tribus et les transformations des repères et des normes au niveau de la vie quotidienne et coutumière des populations. Une transformation des normes est-elle aujourd'hui à l'œuvre ? Ces changements transforment-ils les liens sociaux en profondeur ?

La notion de "repère" fait référence ici aux normes sociales et aux traditions kanak pratiquées et exprimées comme étant importantes par les populations. Nous définissons la transformation de ces repères comme une évolution de ces normes et coutumes. Cette évolution est, soit non perçue par les acteurs locaux, on observe alors un décalage entre les réalités des pratiques et le discours sur ces pratiques, soit perçue par les acteurs locaux et le discours décrit alors les différences.

Le poids de la vie coutumière et l'évolution rapide des modes de vie rend incertain l'avenir

Aujourd'hui un sentiment d'incertitude pour l'avenir de la tribu est perçu, par les Vieux mais aussi par les nouvelles générations. Un chef de clan de Touaourou mentionne ce sentiment de confusion « *Aujourd'hui on est à cheval entre deux mondes. Il y a ceux qui restent à la tribu qui n'ont pas trop de problèmes mais ceux qui partent sont perdus entre ces deux mondes* ». Ces jeunes peuvent ne pas être préparés à cette vie urbaine, comme le mentionne un Vieux d'Unia : « *Y en a qui vont à Nouméa et qui sont complètement perdus, c'est normal* ».

Certains d'entre eux semblent vouloir s'extraire des obligations envers la tribu et leur famille. Lorsqu'il y a un évènement, tel qu'un mariage ou un deuil, la présence à la tribu des familles est souvent requise. S'ils ne viennent pas, ça ne pose pas de réels problèmes, mais cela peut être mal perçu par les membres de la famille et du clan.

Pour se détacher de la vie en tribu, les jeunes partent travailler ou étudier à Nouméa, en France ou à l'étranger. Ces choix de partir, ne sont pas toujours acceptés et compris par les familles qui souhaitent que leurs enfants reprennent leurs terres pour y travailler ou investissent leur fonction dans le clan. Une jeune femme de 22 ans part, sans le consentement de son père, en septembre pour suivre une formation dans l'armée. Pour réaliser son projet, elle travaille actuellement dans l'une des épiceries de Yaté afin de faire des économies avant de partir. Il s'agit d'un choix stratégique de sa part car cela lui permettra de connaître une vie différente de celle de la tribu, de s'ouvrir à d'autres personnes et de découvrir d'autres manières de faire.

Parallèlement à cette volonté de partir et de s'émanciper, le travail ne semble pas être une priorité chez les jeunes, notamment concernant le travail salarié. Il arrive régulièrement que des jeunes entre 20 et 30 ans soient licenciés pour faute d'absence sur leur lieu de travail. Cela peut être dû à un manque de sérieux de la part des employés mais aussi, encore une fois, au poids accordé à la coutume, aux obligations familiales et à la rigidité des besoins du monde du travail par rapport à ces obligations sociales et culturelles.

Une modification de la perception de l'avenir et des mentalités à l'œuvre

Les Vieux remarquent que les jeunes d'aujourd'hui ont rarement une vision sur le long terme comme eux en avaient une, et cela influence fortement leur volonté d'être autonome et indépendant. De nombreux jeunes aujourd'hui arrêtent les études et retournent vivre chez leurs parents pour pratiquer la pêche et l'agriculture, sans réel but précis. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par le contexte dans lequel ils évoluent : une vie politique et coutumière imbriquées faisant parfois l'objet de conflits, un rapport à l'argent de plus en plus fort s'accompagnant souvent de l'absence des parents dans les ménages. Par ailleurs, les jeunes s'influencent beaucoup, « *Parfois il y a ceux qui sont entraînés par des mauvais* [d'autres jeunes des tribus] *alors ils deviennent encore plus mauvais* » d'après un Vieux de 80 ans de Touaourou.

La place importante qu'occupe aujourd'hui le travail salarié dans les emplois du temps des ménages, tend à modifier les pratiques vivrières et les mentalités. Une femme d'environ 45 ans de Touaourou constate « [...] *à l'époque la famille s'entraidait maintenant depuis qu'il y a la mine il n'y a plus d'aide* ». L'évolution des mentalités entraîne donc une individualisation plus marquée de la société impactant les pratiques agricoles et la vie coutumière des tribus : « *Chacun se tire dans les pattes, même entre tribus. Ils cherchent tous leur intérêt personnel* » souligne un Vieux de la tribu de Goro.

Les liens de solidarité, de partage et de respect sont plus réservés à des temps forts sociaux (deuils, mariages) mais au quotidien, ces liens ne semblent plus représenter la norme pratiquée. Les modalités de partage évoluent : « *Avant c'était le partage de l'igname maintenant c'est le resto payé à Nouméa* » témoigne un chef de clan. Une compétition (financière et sociale) selon les intérêts de chacun est à l'œuvre dans les tribus, comme le met en avant un homme de Waho d'environ 40 ans « *Ils veulent se démarquer et rentrent en compétition* ». En effet, le contexte économique de la zone avec l'arrivée d'une véritable manne financière, tend à créer de nouveaux besoins dans les ménages et modifie leurs priorités (d'ordre financières principalement). Notre interlocuteur de Waho décrit cette évolution : « *les jeunes qui y arrivent et qui ont de l'argent, ils pensent aux voitures. C'est hallucinant car c'est pas dans nos mœurs. Avant ça restait restreint, faisait plaisir à leur mère : acheter une robe, aller aux champs, chercher du bois (...)* ». D'après l'un des Vieux d'Unia, « *L'essentiel pour un Kanak c'est une femme et de la terre mais aujourd'hui c'est une femme + terre + argent. Si tu n'as pas de terre pour manger et de femme pour assurer la suite, laisse tomber* ». Ainsi, actuellement une évolution des valeurs et priorités accordées est bien à l'œuvre dans les tribus.

Les jeunes d'aujourd'hui semblent vouloir copier le modèle de vie adopté en milieu urbain, « *Les Kanaks aujourd'hui veulent vivre comme les Blancs* » comme le mentionne une jeune femme de Touaourou d'une trentaine d'année. De plus, alors que les jeunes paraissent moins investis dans la vie sociale de la tribu, ils s'investissent de plus en plus dans la vie politique de la commune : « [...] *peut compter sur les doigts de la main les jeunes impliqués* [dans des activités sociales] » d'après une veille de Goro. Ce détournement de la vie sociale s'accompagne aussi d'un abandon du bénévolat, d'après une femme âgée d'Unia : « *Aujourd'hui plus personne ne veut faire quelque chose sans être rémunéré* ». Cette femme déplore cette tendance car auparavant de nombreuses personnes motivaient les jeunes à pratiquer des activités d'artisanat et sportives (il y avait par exemple une bonne équipe de football). Cependant, il convient de noter que lorsque survient une menace provenant de l'extérieur des tribus (telle que la fuite d'acide) ou de l'intérieur (comme un problème foncier), les premiers à se mobiliser sont souvent les jeunes qui se regroupent selon des idéologies, des partis politiques, des liens de parenté, etc. Certaines personnes au sein de partis politiques ou

des groupes ayant des intérêts financiers (en particulier dans l'industrie minière), profitent de cette situation où les jeunes semblent désorientés et réagir à « chaud », pour tourner à leur avantage la situation (il faut donc faire attention à la manipulation de ces jeunes).

Le cadre familial d'aujourd'hui favorisant les transformations des repères

Certains jeunes manquent d'un cadre familial stable permettant leur épanouissement. En effet, des cas sociaux particuliers apparaissent et bousculent les normes. Par exemple, on nous a raconté que certains parents sont alcooliques et ne veulent pas se faire soigner, et vont même jusqu'à inciter leurs enfants à boire. Un Vieux de Goro est choqué par cette situation : « *Y a des parent qui boivent ensemble avec les enfants, j'ai jamais vu ça !* ». Lors de la mise en place de la mine et de l'usine, il n'y a pas eu de suivi psychologique de la population (même si les personnes n'y travaillaient pas). Une femme âgée d'Unia pense que « *c'est la mine qui a provoqué le changement et c'est arrivé trop vite. La mentalité des gens à beaucoup changé. Les gens n'étaient pas préparés* ». Certaines personnes posent cela comme étant l'une des cause des transformations des repères de la population, et en particulier des jeunes. La rencontre avec l'une des infirmières du dispensaire, installée à Yaté depuis environ 15 ans, est venue confirmer ces propos et aujourd'hui la population, selon elle, aurait toujours besoin d'un suivi psychologique.

Comme il a été constaté précédemment, une évolution de la structure familiale est à l'œuvre et peut aboutir à une modification des repères pour les Vieux. En effet, « *Les filles doivent partir et là où y a les grands-pères c'est les garçons [qui] doivent rester* » d'après une femme de 60 ans de Waho. Aujourd'hui les femmes ont tendance à rester dans leur tribu, même lorsqu'elles sont mariées, pour des raisons familiales (l'enfant hors mariage est déjà scolarisé dans la tribu ; elle doit s'occuper de ses parents...), économiques (proximité de son lieu de travail, notamment pour le travail à l'usine Vale), etc. Cependant, cette situation crée, d'après les Vieux des problèmes au niveau coutumiers, comme l'évoque la femme citée précédemment : « *Aujourd'hui les femmes restent et ça pose problème de barrières claniques* ». La société kanak est patrilinéaire et patrilocale. Comme il a été dit précédemment, les femmes doivent se marier à l'extérieure de leur clan et l'assise foncière de leurs enfants doit être assurée par le clan du père.

D'autre part, on constate également une transformation des repères pour les Vieux qui semblent confus vis-à-vis de certains sujets car l'évolution de ces dernières années s'est faite très rapidement, comme en témoignage ces deux affirmations : « *On est passé de la locomotive à vapeur au TVG* » ; « *L'évolution en 40 ans a été folle, c'est normal qu'il y en a qui soient restés au bord de la route. On se pose des questions* » (d'après un homme de 60 ans d'Unia). Certains Vieux craignent donc pour le futur de leur société et leur culture. Un coutumier de Touaourou d'environ 40 ans pense que d'ici 15 à 20 ans leur culture aura disparu « *si ça continue comme ça* ». Une femme de Touaourou de 70 ans évoque qu'il « *y a du laissé aller* » en parlant de la culture kanak. Le passé doit être pris en compte, selon les Vieux, pour construire la société kanak de demain, « *Les gens ne regardent pas en arrière, on ne peut pas avancer dans le futur si on ne regarde pas en arrière. Les premiers à se dire Kanak ce sont les premiers à demander des maisons subventionnées par l'Etat* » d'après une femme de 70 ans de Touaourou. Ainsi, les modalités de construction d'une case pour pouvoir se marier et y fonder une famille ont changé.

L'importance de l'affirmation des valeurs et de la culture lors d'événements particuliers

Les événements coutumiers, tel que les mariages et les deuils, sont devenu des moments où la forte valorisation des produits vivriers qui est un moyen de montrer la richesse de son environnement (même si on constate que ces produits vivriers sont en petite quantité). C'est également un lieu de transmission des savoirs, de rassemblement de la population avec de forts marqueurs culturels (l'igname et la tortue en particulier). Ces cérémonies sont très importantes (peut être encore plus que par le passé) car elles sont devenues des rassemblements mobilisant ponctuellement la population (qui a considérablement gagnée en capacité de déplacement et de don), et ont donc bien une fonction sociale très structurante. Cependant, aujourd'hui les coutumes ont tendance à passer de plus en plus par les manous (étoffes de tissus importées d'Asie) et d'importantes sommes d'argent. Ces événements sont aussi des moments où la population arrête ses activités (vivrières et/ou économiques), impactant ainsi les projets.

Ce problème de la modification des repères depuis ces dix dernières années au vu du contexte socio-économique, politique et coutumier de la zone est également dû à la perte de transmission et transformation des savoirs ancestraux. Dans cette seconde partie on se demandera comment les

transmissions de savoirs et de savoir-faire ont lieu, s'il y a des transformations dans les modalités de transmission, quelles sont les personnes qui le perçoivent et où se situent les changements.

Les modalités de transmissions variant selon différents facteurs

La transmission se fait essentiellement de manière orale et il existe très peu d'écrits (consultables pour certains à l'ADCK³⁷). Un Vieux de Goro mentionne dans l'un des entretiens, en parlant des légendes : « *C'est l'histoire de nos Vieux, la transmission de ce qu'ils nous ont appris* ». L'analyse des discours que nous avons collectés montrent que les habitants emploient eux-mêmes très souvent ce terme de « transmission », montrant ainsi l'importance de ce processus pour eux. Le peu d'entretiens réalisés avec des jeunes ne permet pas d'affirmer qu'il y a des différences de fréquence dans l'utilisation de ce terme entre les jeunes et les plus âgés. Toutefois, nous pouvons remarquer d'une part que cette notion de « transmission » revient plus régulièrement dans les discours des personnes ayant entre 55 et 80 ans, et d'autre part qu'elle est présente dans les discours des jeunes, surtout lorsque ceux-ci sont très impliqués dans la vie culturelle des tribus (au CEL, à la médiathèque...).

Selon le sexe de la personne et le clan, les savoirs ne seront pas transmis de la même façon. La transmission des savoirs, concernant les pratiques de pêche, d'agriculture, l'artisanat et de la vie coutumière, peut être faite de manière verticale (de l'ainé au benjamin et des personnes âgées vers les jeunes). Ainsi, un Vieux de Touaourou appartenant au clan de la chefferie nous révèle qu'il a appris la pêche avec son père et ses deux oncles et l'agriculture avec sa mère. Un autre Vieux de la même tribu apprit l'agriculture avec ses deux parents. Un homme d'environ 45 ans, nous annonce que lorsqu'il était jeune, après l'école, il allait écouter les Vieux autour du feu. Une jeune femme de Goro, accompagnée de ses frères, apprit à pêcher avec son grand-père et son père. Ces exemples montrent donc bien les apprentissages Vieux-jeunes ainsi que hommes-femmes. Une transmission horizontale de savoirs est également visible entre les personnes de la même génération des différents clans et tribus. Pour les jeunes, cette transmission concerne les pratiques de pêche (concernant de nouveaux outils de pêche), la vie culturelle (groupe de musique) et économique (formations, possibilités de travail). Cette transmission horizontale pour les individus ayant entre 30 et 60 ans, concerne en particulier les pratiques vivrières (lieux, outils, projets).

Les savoirs locaux, caractérisant les individus, les familles et les clans, sont selon les individus et selon les savoirs différemment partagés ; et ils le sont parfois dans de nouveaux contextes d'apprentissage, qui peuvent à leur tour transformer les manières d'apprendre et d'enseigner. Le tissage, par exemple, n'est aujourd'hui plus beaucoup transmis au sein du cercle familial, il est plutôt enseigné aux enfants par quelques grands-mères qui mènent des ateliers dans le cercle scolaire.

De plus, désormais, de nouveaux savoirs venus de l'extérieur sont disponibles et recherchés : techniques d'agriculture ou de pêche et savoirs associés, maîtrise de la gestion de projet, d'artisanat (comme le tissage de paniers), médecine, etc. En parallèle, de nouveaux moyens d'accès aux savoirs se déploient, parmi ceux-ci les formations de la province ou d'autres intervenants, les livres, l'internet, etc. Dans ce contexte, toutes les modalités d'apprentissage, les habitudes d'apprentissage se transforment et modifient à leur tour les relations sociales. La transmission, concernant la musique, les danses, les contes, la langue ou encore le travail manuel, se fait aujourd'hui très largement, comme on a pu le voir précédemment, à travers les ateliers dans les écoles et lors d'événements organisés par des associations. De plus, des affiches de la faune et flore marine et terrestre et des livres de contes kanak ont été réalisés afin de favoriser la connaissance des langues maternelles par les jeunes, et de leur culture plus généralement. Ces supports de communication ont été réalisés par trois personnes de Yaté, des membres de l'ADCK et un membre du CCCE. Ils étaient financés, entre autres, par la Province Sud et la Fondation Vale. Ces personnes de Yaté, deux femmes et un homme d'environ 60 à 70 ans, grands connaisseurs des thématiques abordées, ont facilité la collecte de données, leur compréhension et la réalisation de ces affiches.

Actuellement, le système éducatif dans les familles tend à conduire les parents à confier l'apprentissage de ces activités à leurs enfants aux structures proposant ces ateliers, ne devant pas normalement se substituer à l'éducation parentale.

L'apprentissage de la pêche et de l'agriculture se fait selon un enseignement guidé par la parole et les gestes. L'homme se faisant appeler le « transmetteur », emmène ses nièces se promener dans la nature et leur apprend à regarder les arbres, à manger des fruits etc. Lors du travail des champs, de la pêche ou bien en préparant la *marmite*, une observation rapide est faite par les enfants qui

³⁷ Agence de Développement de la Culture Kanak créée à la demande de Jean Marie Tjibaou et inauguré le 4 mai 1998. Elle a pour objectif de valoriser le patrimoine archéologique et linguistique kanak, encourager les formes contemporaines d'expressions de la culture kanak et de conduire des programmes de recherche. (<http://www.adck.nc>)

reproduisent ensuite rapidement ces pratiques, sous les conseils d'un membre de leur famille. Par exemple, une jeune femme (env. 30 ans, Touaourou) apprend la pêche à ses enfants en les y amenant les weekends. Un homme d'environ 45 ans de Waho, a appris la pêche avec son père (qui lui-même l'avait appris avec son père d'origine japonaise) qui avait inventé une technique particulière de pêche de picots (restent bloqués par un filet puis sont coincés dans les cuvettes à marée basse). Parallèlement à cet apprentissage fait par un membre de la famille, un apprentissage par l'expérience est fait. Par exemple, les enfants en sortant de l'école vont avec d'autres enfants d'environ du même âge pour faire la pêche ensemble leur permettant ainsi de s'entraîner et de partager leurs savoir-faire. Un homme (env. 55 ans) a appris, par exemple, la sculpture en regardant puis en reproduisant : « *J'ai vu faire. Les cousins sont sculpteurs...* ». Certaines pratiques nécessitent une plus longue expérience, et ces savoirs et savoir-faire s'acquièrent donc au cours du temps par une observation qui peut être non « guidée ».

Parmi les pratiques vivrières et culturelles, nous pouvons citer la récolte des ignames (et en particulier des ignames chefs) qui est une tâche nécessitant beaucoup d'attention, de doigté, afin de ne pas les casser ou bien encore la pêche de la tortue qui nécessite des savoirs particulier pour l'attraper et la découper. Comme précédemment évoqué, cette pêche est très codifiée où chaque clan a sa fonction avec des savoirs gardés secret par les clans de la mer. Cette pêche est faite essentiellement par les jeunes (les Vieux peuvent, s'ils le souhaitent, y aller). Les personnes du clan de la mer apprendront beaucoup plus rapidement cette technique de pêche, car ils sont responsables de cette pêche. Les membres des autres clans peuvent accompagner le clan de la mer à cette pêche dès leur plus jeune âge, mais regarderont dans un premier temps le clan de la mer attraper les tortues puis pratiqueront par la suite. Tous les savoirs liés à cette pratique se transmettent sur un temps relativement long car certains sujets (tels que les mythes, conflits coutumier...) sont gardés secrets par les Vieux jusqu'à ce qu'ils estiment que leur enfants soient en condition de savoir (Bernard, 2014).

Certains savoirs relatifs à la médecine traditionnelle sont aussi gardés secrets. Ces savoirs sont détenus par des clans spécifiques, et sont transmis par les Vieux lorsque les enfants sont en âge de faire ces remèdes et de comprendre les légendes car, d'après une Ancienne de Touaourou qui détient certains savoirs médicaux, « *C'est efficace, ça tue les sorciers et tout ça* ». Chaque clan a donc bien sa spécificité, « *Il y a des familles qui sont faits pour ça. C'est inné, on est attiré par le bois* », d'après un homme sculpteur d'environ 55 ans de Goro. Cet homme nous révèle que sa famille est sculpteur, tout en appartenant aussi au clan de la mer, « *Nous on pêche, mais eux [désignant la famille chargée de la pêche] ils ont plus de savoirs sur ça* » ; « *Y a des choses que tu ne peux pas faire* ». Ce partage de savoirs et savoir-faire (en se référant à ce que chaque clan est légitime de faire) est fait d'abord en priorité au sein des familles, puis des clans.

Les transmissions par l'écoute de récits réels (des histoires de pêche, l'évolution des pratiques agricoles, l'Histoire des tribus...) des Vieux mais aussi de jeunes ayant quitté la tribu ou ayant vécu des expériences particulières est également un moyen d'apprentissage. Une transmission par les Vieux concernant les mythes est également faite mais il s'agit souvent de sujets tabous transmis plus difficilement et en petit comité lors de moment de partage fort.

Les savoirs et savoir-faire sont donc acquis par des groupes d'apprentissage d'hommes et de femmes (mixte ou non) avec parfois la présence d'intervenants extérieurs, au sein du même clan ou famille, et selon les générations (selon des personnes du même âge, des Vieux vers les jeunes et inversement).

Une transmission compromise dans l'évolution rapide du contexte socio-économique

Aujourd'hui l'apprentissage et les transmissions sont parfois compromises et souvent rendues difficile dans plusieurs domaines de connaissance : coutumier (rôles, histoires taboues), pratiques vivrières (légendes, lieux et pratiques taboues), médicinal (remède de sorcier) artisanat (savoirs tabous). Un homme de Touaourou (env. 40 ans), regrette que ses enfants habitent à Nouméa car il aimerait bien leur transmettre ses savoirs relatifs à son clan et aux pratiques vivrières notamment. Aujourd'hui, un homme d'environ 45 ans de Waho apprend à sa nièce de dix ans à pêcher avec une ligne de bambou et du fil. Il se fait appeler dans sa famille le « transmetteur ». Cette appellation souligne bien l'importance de la singularité de cet homme au sein de sa famille aucune personne n'est identifiée ainsi dans les tribus (il s'agit d'une dénomination utilisée dans sa famille pour le qualifier), en particulier d'aussi jeunes que lui. Souvent, des Vieux sont identifiés comme « aimant parler », « lui sait bien ces choses », « est un grand bavard ». Ces termes qualifient ces personnes comme détenant de nombreux savoirs et aimant les transmettre. Ce nouveau terme de « transmetteur » montre que la transmission des savoirs rencontre aujourd'hui des difficultés

Certains savoirs (notamment ceux concernant les techniques de pêche, de chasse et d'agriculture) sont transmis aux jeunes mais certains ne sont pas mis en pratique ce qui peut engendrer une perte partielle de ce savoir, « *il faut qu'il le mette en pratique pour ne pas le perdre* » selon un Vieux de Touaourou.

Cette perte de transmission des savoirs peut être due à plusieurs facteurs. Certains mettent en avant les problèmes d'alcoolémie dans les familles affectant principalement les hommes, et en particulier ceux ayant entre 50 à 70 ans, « *Les Vieux n'ont pas transmis à cause de l'alcool et c'est pour ça que ça part à la dérive* » d'après un Vieux de Goro. Les Vieux à l'heure actuelle sont parfois prudents à transmettre car tout est raconté en tribu (beaucoup de conversations et d'indiscrétions). Certains Vieux ne prennent pas toujours le temps pour transmettre à leurs enfants ou petits-enfants. Un coutumier et homme d'affaire d'environ 45 ans de Touaourou mentionne qu'il a été élevé par ses grands-parents qui étaient handicapés et a donc souvent dû les véhiculer. Cette contrainte lui a permis de passer du temps avec eux et d'apprendre ce qu'il sait aujourd'hui sur les clans et les « histoires des Vieux ».

Cette réticence à transmettre de la part des Vieux, peut également être due aux jeunes montrant peu de curiosité et d'intérêt à discuter avec eux des pratiques et savoirs ancestraux, comme le dit un chef de clan de Touaourou : « *Les Vieux transmettent en fonction de la motivation du jeune à vouloir connaître ou pas les savoirs* ». Ainsi, les Vieux gardent pour eux leurs histoires (techniques apprises, légendes, histoire des clans...) en pensant qu'elles ne sont pas intéressantes, comme le souligne une femme d'environ 35 ans d'Unia : « *Le grand père doit transmettre avant de fermer les yeux mais souvent pour lui l'histoire pas intéressante* ». Il est donc important que les Vieux partagent leurs savoirs avant de mourir afin de maintenir leur culture et éviter tout problème de légitimité dans les clans (Histoire des clans, fonction de chacun, etc.).

Le modèle éducatif influençant fortement la transmission des savoirs et savoir-faire

Ce contexte n'est pas aussi simple, car ce désintéressement de la part des jeunes s'explique par de multiples facteurs et notamment. Leur timidité vis-à-vis des plus Vieux et leur légitimité à prendre la parole suivant leur position dans la famille (âge, sexe, statut dans le clan...) sont des facteurs déterminants, comme l'évoque une femme de 75 ans de Touaourou, « *Ici chez les Kanak quand tu as la parole tu es quelqu'un* ». Certains jeunes peuvent, par manque de patience, refuser d'apprendre certaines techniques, comme par exemple le cas d'une jeune femme de 25 ans de Goro qui avoue qu'elle et ses frères n'ont pas la patience d'apprendre avec son grand-père à faire les filets mais elle sait que lorsqu'il ne sera plus là, ils le regretteront.

Le cadre éducatif influence également beaucoup sur la transmission. Dans les années 1950-1960, les grands-parents accompagnaient les parents pour l'éducation des deux premiers enfants car les parents n'étaient pas considérés dans « la force de l'âge » pour assurer pleinement l'éducation de leurs enfants. « *Les Vieux sont une bibliothèque, c'est eux qui ont les savoirs. Les premier et deuxième enfants grandissent avec les Vieux car ils connaissent la vie, les parents n'ont encore rien vu* » d'après un chef de clan de Touaourou de 60 ans. Ce temps consacré par les grands-parents, est encore aujourd'hui un moment de partage, comme le mentionne un Vieux d'environ 80 ans de Goro : « *Il faut être sur les genoux de la grand-mère pour apprendre ton histoire [...] tout ça j'ai vécu c'est pour ça que j'en parle* ». Une jeune femme (env. 35 ans) d'Unia a appris l'histoire de son clan avec son grand-père, mais comme celui-ci est décédé aujourd'hui, cet apprentissage a été pris à charge par son père. Par ailleurs, à l'époque des Vieux, la famille n'était pas le seul lieu d'apprentissage. La religion catholique a aussi joué un rôle dans la transmission des savoirs, et en particulier pour les femmes : « *Les femmes avant elles quittaient la famille pour aller à l'école et c'est à l'école qu'elle apprenait par les sœurs* » comme le mentionne un Vieux de Goro. La religion s'est donc immiscée dans l'apprentissage, transmettant des valeurs nouvelles. Certaines personnes sont mécontentes et en colère contre les pratiques menées dans ces écoles et en veulent aux religieux. La religion catholique est vivement critiquée par certaines personnes (tout en étant croyant et pratiquant) qui imputent à la religion leur retard au niveau éducatif jouant en leur défaveur pour l'accès à certains postes à responsabilités. « *Ici on est en retard (...) dans les îles [où ils sont protestants] c'est comme si tu parlais à un blanc* » comme l'évoque un coutumier de Touaourou (env. 45 ans). Inversement, d'autres sont toujours très attachés à ce modèle éducatif et aux valeurs qui y sont portées. Ainsi, les valeurs et principes transmis diffèrent donc suivant les modalités de transmission des savoirs.

La perception de ces changements par la population

Nos observations et nos entretiens montrent que les personnes qui perçoivent les changements dans la transmission des savoirs, sont les personnes âgées. Celles-ci ont parfois un recul sur la situation et discernent les changements d'éducation, et donc de transmission des savoirs, entre leur enfance et aujourd'hui. Cependant, il y a aussi certains habitants (ayant entre 25 et 35 ans) qui sont conscients des transformations actuelles. Souvent, ces personnes sont issues de familles qui leur ont transmis l'histoire de leur clan, les sujets tabous concernant leur famille et clan, des pratiques ancestrales... Ainsi, les jeunes conscients des transformations, qui côtoient des personnes soucieuses de la transmission des savoirs ont une sensibilité forte à ces problématiques qui participent à construire leur avenir.

On constate une crainte de la part des générations (entre 40 et 60ans), et des femmes en particulier, concernant la difficulté de transmission. Une autre appréhension est visible concernant le désintéressement d'une partie de la population pour les pratiques vivrières, comme le précise un chef de clan de Touaourou d'une soixantaine d'années, « *les techniques de pêche et de plantes se perdent car les gens ne sont plus intéressés* ». Quelques personnes des tribus de Waho, Touaourou et Goro, considèrent qu'aujourd'hui qu'il n'y a plus de savoirs traditionnels pour la pêche et qu'il faut se référer à un Vieux de Goro, « *seul le Vieux Valentin peut raconter* » d'après un homme d'environ 40 ans vivant à Waho.

Cette perte de transmission est toutefois à relativiser, car cela varie selon les types de savoirs en jeu. Les savoirs relatifs à la pêche, l'agriculture, l'artisanat, ou l'histoire des clans ne rencontrent pas les mêmes difficultés pour leur transmission. « *Aujourd'hui ces choses n'ont pas disparu* » relate un pêcheur de Goro à propos des savoirs relatifs aux pirogues. Selon lui, c'est le contexte économique qui provoque cette situation car les moyens ont évolué (passage de la pirogue aux bateaux à moteurs par exemple) : la création d'emploi et de besoins dans les tribus dus à l'implantation de la mine ont modifié les priorités de la population. Par exemple, s'ils décident de refaire une pirogue, « *de mettre les choses en condition* », ces savoirs vont leur revenir en mémoire et les gens viendront, selon lui, tout de suite participer car « *c'est culturel, si on démarre, les gens ils vont revenir* ». La conservation de la culture est une notion forte, car celle-ci est porteuse de valeurs sociales et symboliques importante. D'après l'homme de Waho nommé le « transmetteur », ses nièces arrivent à comprendre petit à petit, « *c'est un long parcours du combattant mais si il fait pas, ça sera perdu* » (d'après cet homme). Pour favoriser cette conservation des savoirs ancestraux, l'un des moyens utilisés par les Vieux consiste donc à refaire des anciennes pratiques (telles que le tressage de filets ou bien la construction de pirogues³⁸) afin que les jeunes puissent regarder et participer à ces activités. D'après un homme de Goro (env. 55 ans), il n'y a plus beaucoup d'événements culturels et les habitants sont demandeurs de ce genre d'occasions, « *Aujourd'hui, le seul truc culturel qu'on fait c'est les champs...* ». Cette citation permet de bien dénoter la valeur supérieure et singulière qui est portée au travail des champs assurant une cohésion sociale.

En outre, au vu du contexte actuel évoluant rapidement, de nouveaux savoirs sont acquis actuellement relevant de champs disciplinaires différents, tels que des compétences concernant la politique et la finance. Ces savoirs sont mis à profit selon les stratégies individuelles ou de groupes. Ces savoirs sont aussi mobilisés suivant les « casquettes » adoptées par les acteurs et leur position occupées. Ainsi, l'articulation et la confrontation des savoirs locaux, administratifs, politiques, coutumiers et scientifiques seront abordés dans la partie suivant. Les modalités d'accès gouvernant ces dynamiques récentes seront également mises en relation avec le contexte actuel.

³⁸ La dernière pirogue de Yaté date de 1987. Un projet de construction de pirogue pontée est en cours dans la tribu de Goro pour aller à la pêche à la tortue et les attraper en silence car celles-ci reviennent sur le platier depuis la mise en place des autorisations de pêche provinciale. De plus, cette pirogue servira à amener les ignames lorsqu'il y a un mariage sur une île (« *L'igname tu dois l'amener avec une pirogue* » d'après un homme de Goro d'environ 55 ans).

IV. Des stratégies sociales, territoriales et temporelles multiples répondant à des objectifs précis et problèmes identifiés

Des acteurs, de diverses générations aux statuts variés, s'engagent dans les « projets » et ont intégré ce terme dans leur vocabulaire en lui offrant un nouveau sens, celui de projet appuyé financièrement et techniquement par des acteurs extérieurs à la tribu.

1. Un contexte en perpétuelle évolution impactant la mise en place et la pérennisation de nouveaux projets

Dans cette présente partie, il conviendra d'illustrer les principaux enjeux, problèmes rencontrés par la population à travers certains projets en cours ou abandonnés et solutions mis en place parfois. Ces enjeux peuvent être de différentes natures : l'accès à l'information pour les financements, le manque de compétences en gestion de budget, l'adéquation entre le fonctionnement entrepreneurial et la vie en tribu, des productions irrégulières, les inégalités homme/femmes ou bien encore les conflits fonciers.

De nouvelles opportunités de financements auquel l'accès n'est pas évident pour tous

Tout d'abord, la difficulté d'accès aux informations concernant les modalités d'accès aux financements est un point central à la réussite et la pérennisation des projets.

Le projet d'élevage de poules pondeuses désiré par le Vieux de Goro est toujours d'actualité. Sa femme souhaiterait en avoir une trentaine pour les livrer aux magasins et aux marchés. Cependant elle se demande vers qui elle peut présenter son projet pour avoir des financements. Les porteurs de projets qui ont échoués, tels le projet du jeune de Touaourou souhaitant mettre en place une activité de pêche et de tourisme (cf. **figure n°32**), illustre bien cet enjeu. Ce jeune homme, étant lassé d'attendre une réponse et étant dans une situation financière délicate, a été embauché depuis le début de cette année à l'usine. Ce projet met en avant le problème de communication relatif à l'accès aux financements et au suivi des projets. Cet exemple montre une fois encore, la capacité des habitants à élaborer des stratégies de pluriactivité sur le long terme afin de répondre à un besoin identifié (nécessité financière, statut et pression sociale, etc.). Plusieurs personnes (déjà inscrites dans des processus de développement) relativisent la difficulté d'accès aux subventions et mettent en avant le caractère privilégié de Yaté qui dénombre de multiples dispositifs de financement de projets de développement dans la zone.

De plus, les procédures pour les demandes de subventions, paraissent difficiles à certains, notamment pour les personnes qui n'ont pas l'habitude avec ces démarches administratives, « *c'est l'accès aux financements difficile et long avec la Province* » selon un homme de 40 ans de Touaourou. Le nœud du problème semble résider dans le manque de communication entre les instances (la DDR, DENV, l'ADIE, Fondation Vale...) et les habitants de Yaté mais aussi au sein de la population, qui peuvent entraîner des problèmes d'incompréhension pour les projets. La responsable de la DDR à Yaté souligne ce problème de communication entre son équipe et les agriculteurs (certains producteurs ne donnent pas de nouvelles pendant six mois et annoncent par la suite qu'ils abandonnent leur activité). Comme il a été dit précédemment, le manque de suivi régulier chez certains producteurs de la part des techniciens de la DDR peut en décourager certains. Cela a été le cas en juin où un couple de personnes âgées de Goro a signalé cette difficulté à l'ADEVY mais a été contraint d'arrêter sa production de tomates car bien que les plants étaient malades, les techniciens ne sont pas passés. Cependant, ces propos sont à nuancer car la charge de travail porté par les techniciens est importante et la DDR souhaite sortir du « mode assistanat » qu'il y a eu pendant beaucoup d'années. Certains promoteurs refusent de faire leurs activités tant que les techniciens ne sont pas venus les voir une fois par semaine. La DDR, quant à elle, ne veut avoir qu'un rôle d'animateur et de coordinateur et aide encore aujourd'hui les personnes à élaborer leur dossier mais essaye de rendre les gens le plus autonome possible. Ils aident beaucoup les producteurs âgés mais les jeunes doivent apprendre par eux même (« *on leur ouvre quand même beaucoup de portes* » d'après un agent de la DDR de Yaté).

Ce manque de communication est également observé entre les employés de l'ADEVY et les producteurs. Par exemple, durant le mois de juillet, il y a eu un problème important de salmonelles (il y en a toujours mais pas en aussi grande quantité). L'ADEVY et la PS ont donc mis en place des formations, s'étalant sur une semaine, pour assurer la qualité de la production et de l'abattage. Ces formations programmées avec les éleveurs de cailles, ont été retardées pour cause de mariages,

d'absence d'une des productrices et de communication. En effet, certains ont compris qu'il s'agissait de réunions généralistes concernant les problèmes de l'agriculture et ne souhaitent pas venir car, d'après le président de l'ADEVY, ils expriment un " ras-le-bol " dû à la fréquence trop élevée de réunions. Des solutions ont été testées pour améliorer la communication : affichage d'un planning à l'ADEVY des réunions et formations prévues dans le mois, information régulière chez les producteurs, etc. Cet exemple, met aussi en avant l'inadéquation parfois entre les réunions programmées par les instances extérieures à la tribu et la vie coutumière, et notamment lors des mariages.

Les institutions publiques et privées sont donc critiquées pour les raisons évoquées ci-dessus, et selon certaines personnes, celles-ci n'encouragent pas suffisamment la population à entreprendre des activités économiques, comme l'annonce une jeune femme de Touaourou : « *Pour les projets y a de l'argent mais la mairie n'encourage pas les gens* ». Ce problème sur la communication concernant les sources de financement semble donc plus ou moins marqué selon les projets, mais il est aussi en lien avec les stratégies d'acteurs économiques, politiques et coutumiers. En effet, selon certains, les informations ne seraient pas transmises à l'ensemble de la population mais simplement diffusées dans de petits réseaux. En outre, lors d'attribution des financements, certaines personnes (selon leur orientation politique, position dans d'autres institutions, statut coutumier, liens familiaux...) bénéficieraient d'un favoritisme. Une jeune femme de Touaourou (vivant à l'extérieur de la tribu) critique vivement cette situation : « *Les gens dans la mairie font partie de clan des tribus et tout le monde est famille ici [...] Ils cherchent toujours à mettre des bâtons dans les roues des gens* ». Le favoritisme dénoncé est très difficile à vérifier et n'est pas spécifique au contexte de Yaté.

Ces manques de suivi et de communication sont des causes majeures affichées de démotivation de la part de la population. Les raisons financières sont aussi souvent citées par les gens, tant en raison de difficultés à investir que de celles liées à la gestion financière de leur entreprise.

Une gestion financière et un suivi de projet difficile à maintenir

L'exemple de la coopérative de pêche mise en place à Goro dans les années 80, met en exergue les problèmes de manque de formations relatives à la gestion financière et au suivi de projet par les « promoteurs », qui ont encore des difficultés d'aujourd'hui. Les habitants étaient motivés pour travailler ensemble, d'après les données recueillies, mais les trois personnes en charge du fonctionnement de la coopérative manquaient de formation pour la gestion d'une telle structure. La machine qui faisait de la glace est tombée en panne et a dû être réparée. La trésorerie n'a pas été bien gérée et la réparation de la machine fut compromise.

De plus, la personne en charge du nettoyage du poisson et de la gestion de la conservation des poissons à la coopérative est tombée malade et a dû s'arrêter. A la suite de son départ, personne n'a repris cette fonction à la coopérative. Lorsque cet homme est revenu, il a voulu relancer cette coopérative mais les administrations lui ont conseillé de ne pas retenter, « *si ça n'avait pas marché une fois ça ne marcherait pas une deuxième fois* » d'après un de nos interlocuteurs. L'exemple de l'épicerie à Goro qui a elle aussi fermée il y a 20 ans, permet aussi d'illustrer ce problème de gestion. « *C'est possible de gagner des sous mais il faut une bonne gestion* » indique un chef de clan de Touaourou. Le fils du propriétaire du magasin d'alimentation au village de Yaté indique, « *Ce qui tue les projets des gens ici c'est les crédits et la gestion. Les gens confondent le chiffre d'affaire avec le bénéfice net [...] Ils prennent l'argent pour eux* ». Ce manque de compétences et connaissances concerne essentiellement le domaine de gestion d'équipes et de trésorerie, qui ne sont pas des savoirs acquis dans la culture kanak, comme le note un Vieux d'Unia « *[on est] peu habitué dans la culture kanak à réfléchir en termes de rentabilité* ».

Cependant, au vu du contexte économique et politique, ces compétences semblent être aujourd'hui bien maîtrisées par certaines personnes. Celles-ci tendent à être acquises par les nouvelles générations qui ont accès à plus de formation, à l'information sur internet et le retour d'expérience de proches qui ont entrepris des activités (qui ont échouées ou non).

Un modèle d'entreprise qui s'articule difficilement avec le contexte social

Evidemment, les raisons de démotivation ou manque de constance dans l'activité économique sont bien plus complexes et de nombreux facteurs rentrent en ligne de compte. Parmi celles qui sont aussi régulièrement évoquées, on note les difficultés liées aux techniques agricoles, les questions foncières et l'émergence de conflits au sein de leurs familles (souvent impulsés par le sentiment de « jalousie » porté par l'un ou l'autre sur le porteur de projet).

La jalousie est un facteur régulièrement évoqué par la population comme étant une des causes principales d'abandon des projets. En effet, lorsqu'une activité commence à bien fonctionner, des problèmes de rancœurs et de jalousie apparaissent. Ce problème n'est pas un phénomène nouveau : un Vieux de 75 ans de Touaourou mentionne que par le passé il y avait déjà des projets qui étaient difficiles à mettre en place car la population était en désaccord : « *les gens préfèrent chacun pour soi* ». Il révèle qu'il aurait bien aimé travailler avec d'autres personnes mais il n'a jamais réussi, en raison des soucis (conflits d'intérêts et entente dans le groupe) au sein de leur groupe de travail et avec les habitants de la tribu. Un homme d'environ 40 ans énonce lors d'un entretien: "*Le problème pour les projets c'est aussi que les gens se mettent des bâtons dans les roues, faut que tout le monde reste au même niveau selon les gens de la tribu.*" Les employés de la DDR ont également remarqué ce problème de jalousie entre les « promoteurs », c'est-à-dire ceux menant un « projet » bénéficiant d'un appui financier extérieur, et le reste de la population. La plupart des personnes abandonnent pour ne pas créer de problème au sein de leur tribu et famille.

L'exemple d'un homme d'Unia qui souhaitait mettre en place une activité agricole (culture de salades hydroponiques), illustre bien ce problème social. Il avait reçu toutes les aides financières qu'il avait demandées (de la Province Sud et de la Fondation Vale) qui lui ont permis d'acheter cette année le matériel, mais il a dû arrêter à cause de la jalousie que ça générerait. Certaines personnes soupçonnaient que son travail à la mine lui ait favorisé l'accès aux financements (« *il travaille à la mine, a eu ces aides, les gens trouvent ça bizarre* » d'après la responsable de la DDR de Yaté). Aujourd'hui, le projet est arrêté, il va sans doute revendre le matériel et repartir dans la famille de sa mère car cette situation l'a découragée et ne veut donc pas rester à Yaté. L'abandon de projet est vivement critiqué par un « promoteur » d'Unia : « *C'est bien de mettre des choses en place, d'entreprendre, mais après faut assumer* ». Ce problème important dans les milieux tribaux caractérisait par des liens familiaux très étroits, comme l'évoque un Vieux de Goro « *Ici entre le système de clan et famille et la jalousie de réussite, c'est terrible* ». Dans le contexte de Yaté ce problème d'abandon des projets est d'autant plus accentué dû à la manne financière présente.

Au vu de ce contexte social, l'emploi des personnes des tribus, et en particulier de sa famille est toujours la priorité. Cette situation peut également amener des problèmes de jalousie au sein de chaque famille ainsi que des difficultés à assurer une bonne gestion de son entreprise (absence des employés sur leur lieu de travail, vol dans la caisse, travail mal fait...). Ces inadéquations comportementales par rapport aux besoins des entreprises semblent être liées aux liens familiaux. Afin de gérer au mieux ces problèmes d'absentéisme au travail, un « promoteur » d'Unia a adapté les emplois du temps de ses employés : ils viennent quand ils le souhaitent (une de ses employés par exemple n'est pas venue pendant trois mois car un de ses enfants était malade).

Par ailleurs, certaines personnes se lancent dans des projets lorsqu'une opportunité se présente mais ne prennent pas en considération l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en place d'un projet (réglementation, débouchés commerciaux, besoins financiers mais aussi questions politiques, coutumières, foncières...) : « *faut pas faire ça sur un coup de tête et abandonner après* », comme l'évoque un promoteur de Touaourou.



Figure 30: Nouvelles serres de salades chez l'un des « promoteurs » à Waho (Source: Lacombe S, 2014.)

Un des agriculteurs a décidé d'agrandir sa production de salades hydroponiques qui est actuellement de 1620 salades à 3840 (nombre total de salades sur l'ensemble de ses tables) visible sur la photo ci-contre. Il a reçu des financements de la part de la Fondation Vale et de la Province Sud, a également déjà acheté le matériel et mis en place les serres mais ce producteur ne semble pas avoir déjà prospecté les débouchés potentiels pour sa production. Cela reflète bien encore aujourd'hui une logique non-marchande de la population de Yaté, étant encouragée par les opportunités que constituent les nombreux financements disponibles dans les tribus. Une hybridation entre une logique marchande et non-marchande est de plus en plus présente dans les ménages (Bouard, 2010).

Les crédits faits de manière régulière sont une source de problèmes et l'une des causes principales des échecs des projets. Ces crédits sont bien ancrés dans la pratique des gens, d'après une caissière d'une épicerie, « *Les crédits existent depuis toujours, en tout cas depuis que j'ai commencé à travailler ici y a 21 ans* ». Un Vieux coutumier de Touaourou, avec sa fille et sa femme, ont eu un

élevage de 80 poules pondeuses et 20 poulets de chairs qu'ils vendaient aux particuliers. Leur activité était confrontée à différentes difficultés (achat de nourriture, les chiens qui mangeaient les poules...) mais le souci principal résidait dans les crédits accordés aux gens : « *Ils disaient qu'ils revenaient le lendemain pour payer mais ils ne revenaient pas toujours* » regrette le Vieux. Ils ont réussi à maintenir cette activité pendant trois ans mais ont dû abandonner cet élevage il y a quatre ans. La famille de Caldoches³⁹ qui gère le magasin d'alimentation du village de Yaté, a fait le choix de ne plus accorder de crédits sauf aux personnes dont elle est sûre qu'elles rembourseront. Le fils du propriétaire déclare bien vouloir accorder des crédits pour la nourriture mais jamais pour l'alcool « *surtout quand y a les enfants dans la voiture qui attendent et que le père achète juste de l'alcool* ». De plus, sur la porte du magasin, on peut remarquer qu'une feuille avec les crédits non remboursés y est accrochée (certaines sommes y sont très élevées). D'après lui, « *faut bloquer les gens mais faut aussi être commerçant et faire la part des choses même si tout le monde est famille ici* ». Le dernier magasin à la tribu de Goro a fermé il y a un peu plus d'un an, en partie pour cette raison, « *quand tu refuses quelque chose, ça y est ça fait la gueule* » d'après l'ancien propriétaire. Ce magasin a également fermé car il n'a reçu aucune aide de la part de la Province Sud et n'a donc pas pu acheter un véhicule pour pouvoir réapprovisionner le magasin (ils devaient louer avec sa femme une voiture à la journée pour aller faire les courses à Nouméa). Cette difficulté de déplacement est souvent mise en avant par les gens qui n'ont pas les fonds nécessaires pour investir dans un véhicule afin de mettre en place une activité.

Cette confrontation entre le monde de l'entreprise d'aujourd'hui et le contexte social se complexifie et est bien analysé par Jean-Pierre Segal en 2009. Ce « choc » entre ces deux univers est d'autant plus renforcé avec les productions agricoles irrégulières venant impacter directement les projets mis en place.

Une production irrégulière et un déclin de la motivation constituant un risque pour la commercialisation des produits

L'ADEVY est confrontée à ce problème d'irrégularité des productions, l'empêchant d'avoir des contrats durables pour des livraisons régulières (hormis pour Sodexo) vers Nouméa et l'obligeant à acheter aux producteurs à des prix moins avantageux que ceux proposés par les colporteurs. A cette irrégularité de production, s'ajoute l'irrégularité de livraison. Deux magasins de Yaté y sont confrontés, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en pain, viennoiseries et pizzas, qui proviennent d'un artisan d'Unia qui fait le pain (il est le seul à Yaté à pratiquer cette activité). En effet, le fils d'un propriétaire d'un des magasins témoigne « *Aujourd'hui le problème c'est la régularité des livraisons. Il fait du pain tous les jours ce n'est pas le problème mais il vend sur la route et il arrive au magasin sans rien* ». Pour faire face à ce problème, ces deux magasins se sont organisés ensemble pour acheter et ramener le pain de Nouméa à Yaté. Un homme d'environ 45 ans de Touaourou souligne « *quand il y a un mariage il n'y a plus personnes dans le champ* ». Cette irrégularité dans les productions, comme dans les livraisons, s'explique par la démographie en constante évolution : passant de 177 560 habitants en 1992 à 245 580 habitants en 2009 en Nouvelle-Calédonie (ISEE, 2009). Cette irrégularité des productions est également dû à la mobilisation des gens lors des événements coutumiers qui ont toujours fortement perturbés la vie en tribu, avec aujourd'hui une vie politique plus active dans les tribus.

Certains mettent en avant des problèmes de « fainéantise » d'une partie de la population restant simplement à la maison et ne voulant pas entreprendre bien que la zone présente de nombreuses opportunités, « *Y a pas de projets et activités dû à la fainéantise des gens car y a beaucoup de choses à faire* » relève un entrepreneur d'Unia. Un chef de clan de Touaourou met aussi en avant ce problème : « *les gens sont feignants aujourd'hui* », comme une entrepreneuse d'environ 50 ans de Waho qui évoque : « *Nos jeunes ont les a toujours gâtés. C'est dur du coup qu'ils prennent des initiatives alors qu'il y a beaucoup d'aide financière ici* ». Ce discours montre qu'une certaine passivité touche une partie de la population qui ne semble pas avoir besoin de travailler, étant pris en charge par le groupe dans un contexte de plus grande capacité des familles et de structures sociales qui permettent encore la redistribution des richesses.

³⁹ Personnes d'origine européenne installée en Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs générations. Ce terme est aujourd'hui encore controversé.

Des inégalités hommes/femmes et un contexte foncier complexifiant la situation

D'autres éléments tels les inégalités entre les sexes viennent s'ajouter et complexifier les mécanismes et dynamiques déjà à l'œuvre dans la mise en place de projet dans la zone.

Les relations hommes-femmes et les différences de statut et de reconnaissance que les deux sexes détiennent sont un frein pour la mise en place de projets. Les femmes ont beaucoup plus de difficultés à monter des projets et à accéder au foncier, en raison de leur position sociale. Une jeune femme de 29 ans de Touaourou, a voulu mettre en valeur les terres de son clan en installant, avec sa sœur, des bungalows près de la mer en bas de chez elle pour accueillir les touristes. Elle voulait également faire cela afin que ses neveux et enfants ne reprochent pas à sa génération de n'avoir rien entrepris. Cependant, ses frères lui ont fait des critiques : « *Ce n'est pas aux filles de faire ça, demain vous êtes plus là, vous allez aller chez l'homme (...)* »⁴⁰. Face à cette situation, elle a dû abandonner et à l'heure actuelle rien n'est entrepris sur ce terrain.

Les femmes ont des droits d'usage de la terre selon certaines conditions et chemin coutumier⁴¹ qu'elles entreprennent. Elles doivent demander l'accord à l'ensemble du clan avant d'entreprendre une activité, comme l'énonce une femme âgée de Waho : « *Pour avoir de la terre, il faut palabrer en réunissant le clan. Pour les garçons c'est plus facile d'avoir de la terre par rapport aux filles car les hommes ont droit au terrain clanique* ».

A travers ces exemples, on distingue, que des inégalités sont mises en exergue par les femmes et créent un sentiment d'injustice dans leur quotidien (et en particulier pour les femmes non mariées). Dans la dynamique récente de "culture de projet" (c'est-à-dire d'une forte impulsion de projets sur un temps court), les femmes ayant moins facilement accès au foncier, cela accentue donc les inégalités. Dans un même temps, les femmes ont accès à certains projets, tel que les salades hydroponiques, s'accompagnant de l'acquisition d'un statut social nouveau. La réussite de ces projets de cultures en hydroponie s'explique en partie par le fait qu'il n'y a pas de besoins particulier de terres.

Les problèmes fonciers ont toujours été au cœur des conflits en Nouvelle-Calédonie et le sont encore à l'heure actuelle, en particulier dans la zone d'étude. Des conflits fonciers ont lieu au sein des tribus (notamment dans les tribus de Touaourou et Goro), pour différentes raisons et deux en sont cités par Louis Mapou « *il existe chez les Kanak une sorte d'incapacité presque fatale à concilier foncier et développement* » (Mapou, 1997). Lorsque des solutions ne sont trouvées, ils sont examinés par l'ADRAF.

On peut réaliser une typologie des conflits relatifs à la gestion de la terre dans cette zone. On peut tout d'abord distinguer ce qui relève du conflit "foncier" (c'est à dire la légitimité sur les parcelles) comme on a pu le voir à travers l'exemple des femmes à disposer de terres. Ensuite, ce qui se réfère au conflit "territorial" (c'est à dire entre différents groupes pour des questions de leadership et de territorialité). Certains problèmes fonciers, comme c'est le cas à Touaourou, sont laissés en suspens jusqu'au prochain événement dans la région (mise en place d'un projet, implantation d'une activité minière, nouveau chef à la chefferie...). La région de Yaté est donc une zone rythmée par des conflits entre tribus, tel que le conflit qui a éclaté il y a deux ans entre la tribu d'Unia et de Waho. Un Vieux dit, en parlant de ce conflit, « *le problème c'est le bonhomme, la terre n'a jamais posé de problème* ». Enfin, on peut distinguer le conflit "de désaccord" où le problème n'est pas la légitimité de la personne sur la terre mais ses intentions sur celle-ci. Pour le projet de salades hydroponiques de l'agriculteur d'Unia (présenté auparavant), son terrain appartient à un membre de sa famille qui est en désaccord avec un de ses proches. Il a été refusé qu'il coupe les arbres situés en bordure du terrain pour éviter que les arbres tombent sur les serres. Ainsi, ces problèmes fonciers viennent entraver l'implantation d'activités économiques.

⁴⁰ Les femmes doivent, normalement, se marier en dehors de leur tribu d'origine afin d'entretenir des liens d'alliances avec les autres chefferies. Cependant, depuis quelques années c'est de moins en moins le cas.

⁴¹ Un chemin coutumier est "le moyen et l'outil de communication utilisé par les clans et les chefferies pour porter un message vers d'autres clans et chefferies" (Charte du Peuple Kanak, 2014). On peut donc définir ce chemin comme un protocole qui puisse son origine dans un schéma territorial s'inscrivant dans une société en réseau en faisant intervenir des stratégies d'acteurs.

Voici un tableau illustrant des exemples de projets qui se sont arrêtés, pour différentes raisons.

Types de projets	Nature du projet	Tribus concernées	Nombre de personnes gérant l'activité	Durée du projet	Année de mise en place	Difficultés rencontrées
GIE de pêche de Goro	Pêche	Goro	Les pêcheurs de la tribu	2 ans	1988	Gestion financière de la coopérative
Elevage de poules pondeuses et poulets de chais	Elevage	Touaourou	Le père et sa fille (d'environ 25 ans)	3 ans	2007	Crédits accordés non remboursés
Magasin d'alimentation	Commerce	Goro	Un homme et da femme	10 ans environ	Autour de l'année 2000	Crédit et absence de voiture pour le ravitaillement
Snack	Restauration	Touaourou	Une femme âgée	Manque de données	1998	Pas de personne pour reprendre l'activité
Coopérative pour l'alimentation	Commerce	Touaourou	La tribu	4 ans	1960	Gestion financière
Elevage de porc (environ 40 bêtes)	Elevage	Unia	Un homme et da femme	27 ans	1985	N'a pas obtenu les quotas
Elevage bovin (environ 500 bêtes)	Elevage	En dehors des tribus (à Koné)	Un homme d'Unia + 5 autres personnes	7 ans	1977	Raison historique (période des « Evènements »)

Figure 31: Quelques exemples de projets qui ont échoués (Source: Enquêtes à Yaté, 2014)

Ce second tableau, a pour objectifs de présenter trois projets qui n'ont pas pu aboutir.

Types de projets avortés avant leur mise en place	Nature du projet	Tribus concernées	Nombre de personnes	Année	Difficultés rencontrées
Projet de pêche et de Tourisme		Touaourou	Une	2011	Pas de retour pour les financements de son projet
Garderie		Waho, Unia et Touaourou	Les femmes des trois tribus	2005	Décès de la personne en charge du projet
Salades hydroponiques		Unia	Une	2014	Conflit foncier dans la famille

Figure 32: Des exemples de projets non concrétisés (Source: Enquêtes à Yaté, 2014)

L'hétérogénéité de la durée de vie des projets économiques n'est donc pas un phénomène nouveau mais l'apport massif d'argent dans cette région depuis ces dix dernières années tend à renforcer et complexifier ces dynamiques de projets. La situation de pluriactivité sur le court terme et la volonté des habitants à vouloir essayer plusieurs projets, en plus des problèmes déjà cités auparavant, viennent freiner parfois la pérennisation de projets sur le long terme, comme le mentionne un Vieux de Goro : « les gens font juste pour gagner des pièces pour la foire ou les marchés ». Plusieurs projets sont parfois mis en place simplement pour pouvoir acheter des produits lors d'événements. Ces achats contribuent ainsi à affirmer une position sociale particulière et relèvent de stratégies diverses adoptés par les habitants.

2. Des projets répondant à des stratégies d'acteurs différentes

Les erreurs et échecs (professionnels, associatifs ou lors d'un projet économique par exemple), peuvent s'interpréter comme une accumulation de nouveaux savoirs et seront réinvestis dans de nouveaux projets. Ces savoirs sont détenus par une faible part de la population, qui est déjà impliquée depuis plusieurs années dans des projets. Cette capitalisation des savoirs joue en faveur de certaines personnes et sont l'expression de stratégies.

Chacun mobilise et construit des stratégies qui lui sont propres et que nous pouvons distinguer en stratégies individuelles et stratégies de groupe, les deux étant entremêlées. Ces stratégies répondent à des besoins bien identifiés par les acteurs sur des pas de temps variables.

Certains des agriculteurs impliqués dans des projets de développement, désignent les autres personnes impliquées dans des projets comme étant des « promoteurs ». L'adoption de ce terme n'a été relevé que chez des personnes côtoyant les institutions de développement (DDR, ADEVY, Fondation Vale...). L'adoption et l'emploi de ce mot offrent l'accès à certains financements et projets, créant une dynamique de groupe autour de projet.

Nous avons constaté que peu de jeunes mettent ou souhaitent mettre en place des projets : les porteurs de « projets » sont plutôt issus de la génération ayant entre 40 et 60 ans déjà impliquée dans un processus de développement économique. De plus, les chefs de clan et autres coutumiers sont souvent impliqués dans des projets ou des activités économiques en dehors de la tribu (notamment dans les entreprises ayant des contrats avec l'usine). Les femmes, sont généralement plus impliquées dans les structures associatives et dans les projets agricoles. Les projets de pêche sont quant à eux mis en place généralement par les hommes. Cette différence entre les hommes et les femmes est en lien avec le contexte coutumier et traditionnel. Les projets sont adoptés selon différents critères : techniques (la rapidité de mise en place de l'activité, sa simplicité, détention des savoirs nécessaires), économiques (sa rentabilité, les charges...), sociales et politiques. Ainsi, différentes stratégies (sociales, économiques, culturelles, politiques, coutumières) sont adoptées par les individus afin de répondre à un besoin précis pour une période également bien définie.

a. Des stratégies de groupe de moins en moins mises en avant aujourd'hui

Des stratégies de groupes, comme la mise en commun de savoirs ou de matériel dans le cadre d'un projet (par exemple pour une coopérative de pêche) est aujourd'hui moins pratiquée. On peut parfois observer des mises en commun de matériel (agricole, de pêche et du quotidien) se délimitant à la famille proche. Des stratégies de groupes lors d'événements coutumiers sont importants et encore plus fort qu'à l'époque des Vieux. Dans ce contexte en mutation rapide, de nouvelles stratégies politiques et économiques apparaissent.

Les événements coutumiers et politiques, moments privilégiés dans les stratégies

Les événements coutumiers sont des moments qui permettent de réaffirmer la position de certains clans au sein des tribus mais aussi d'affirmer les positions détenues par les familles dans les clans. Ces cérémonies sont très codifiées et chacun y a une fonction particulière. Les rapports de force y sont particulièrement visibles. L'acquisition de certains statuts au sein des clans et des tribus, permet l'accès à une reconnaissance sociale et ainsi de nouvelles opportunités de développement s'offre plus facilement à eux (savoirs traditionnels, facilité de financements pour des projets, nouveaux débouchés professionnelles à la mine ou sur Nouméa...). L'acquisition de ces statuts coutumiers par certaines personnes n'ayant normalement pas accès, peuvent entraîner des conflits de légitimité au sein des tribus et entre celles-ci, mais aussi lors des actes coutumiers. Cela a été le cas, il y a quelques années, d'un clan pêcheur qui s'est scindé en deux, générant des problèmes par la suite pour le chemin coutumier à respecter pour la fête de l'igname. Ces problèmes sont difficiles à gérer et résoudre au vu du contexte dynamique de la zone et du caractère oral de la coutume. La cohésion de groupe semble de moins en moins voulue et partagée. Ce problème de cohésion se retrouve au niveau de l'organisation clanique et des fonctions assumées par chaque clan.

Les événements politiques mais aussi les nombreux mariages s'étalant sur la même période de l'année bouleversent les emplois du temps de chacun et impactent fortement les événements organisés tels les marchés communaux ou la foire de Yaté. Les gens sont amenés à devoir faire un choix entre assumer leurs responsabilités lors d'événements associatifs et assurer leurs obligations coutumières (ce second choix est souvent privilégié). Cela explique en partie l'échec de certaines initiatives mais répond également à des stratégies adoptées par la population.

Des jeux politiques forts ont été l'œuvre dans la première partie de cette année 2014, avec les élections municipales ainsi que la fuite d'acide survenue à l'usine. Il s'agit d'événements ponctuels mais brutaux qui marquent le quotidien des habitants. Dans ce contexte, d'importants rapports de force sont présents car ces événements font intervenir des enjeux de différents ordres ainsi que des acteurs de natures variées. Les champs politiques et coutumiers ont tendance à s'entremêler, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. En effet, une personne peut détenir un rôle important en politique mais n'avoir pas de rôle coutumier particulier dans la tribu. Certains peuvent également détenir des rôles centraux tant sur le plan coutumier que politique. Ces personnes doivent donc mobiliser des « *casquettes* » différentes selon les situations et les enjeux. L'ancien maire de Yaté, est également un chef de clan de Touaourou, nous a révélé que lorsqu'il arrivait à la tribu, « *le statut de maire, je le mettais de côté* ». Ce cas illustre bien la capacité des habitants à changer de « *casquette* » selon le contexte et à s'adapter à chaque situation selon les objectifs souhaités. Cette capacité d'adaptation a été visible lors de la première réunion publique le 13 mai à la tribu de Goro pour la fuite de l'acide de l'usine Vale, où nous avons pu voir des coutumiers s'entendant bien sur la politique à adopter au sujet de l'usine alors qu'ils sont en désaccord au sujet de la chefferie et de la gestion de la pêche de la tortue. Ces situations viennent conforter certains individus dans leur position et complexifie la nature des relations des acteurs dans cette zone.

Les multitudes de "*casquettes*" adoptées par les acteurs pour répondre à leurs stratégies, est souligné par un Vieux coutumier d'Unia « *La pensée unique c'est pas notre truc* ». Il met en évidence la capacité de certains habitants à toujours innover et chercher de nouvelles opportunités. Ces unifications (variables dans le temps) dans différents groupes et ces multiples "*casquettes*" adoptées par les habitants (et notamment par les coutumiers), peuvent être à l'origine de la cristallisation de nouveaux conflits et problèmes. En effet, l'implication des coutumiers dans des activités économiques et politiques peuvent entacher parfois leur image et les mettre dans des positions délicates (selon le rôle qu'ils sont censés adopter) les rendant ainsi plus sujet à la critique. Une femme âgée de Goro juge cette situation : « *Les gens ont peur de prendre des décisions, comme les coutumiers* » ; « *S'ils ne sont pas sûrs, ils n'ont qu'à fermer leur bouche* ». Les événements récents de la fuite d'acide ont également révélé une méfiance de la part de la population quant aux explications qui leur sont fournies de la part de certaines instances publiques, privées, et coutumières. Une autre femme de Goro (d'environ 60 ans) révèle lors d'un entretien : « *les gens sont en train de nous embobiner* », puis « *Avant on n'avait jamais été malade mais aujourd'hui on a peur de tomber malade avec les poissons car l'acide est dilué mais les explications sont pas sûres* ». Les autorités coutumières aussi sont pointées du doigt lorsqu'ils sont impliqués dans plusieurs activités extérieures à la tribu, il sont suspectés d'oublier leur rôle dans la tribu : « *L'argent fait oublier aux coutumiers qu'ils sont chefs coutumiers. Ils ont oublié leur famille* » d'après un homme de Goro. Ce nouvel arrivage massif et rapide de capitaux dans la zone depuis une dizaine d'année a donc considérablement modifié les perceptions, les mentalités, les besoins, les structures familiales et mécanismes de gouvernances impliquant les coutumiers (comité de gestion de Goro, Rhéébu Nùù, le CCCE...)

L'entrelacement des jeux de pouvoir politique et coutumier complexifient le contexte de Yaté et le développement de projets. Un poste à la commune de Yaté ou bien dans des structures telles que la Fondation Vale, sont de bons exemples pour illustrer ces enjeux, car il s'agit de positions privilégiées qui permettent d'influencer fortement les projets et viennent s'entremêler avec le coutumier. Afin d'accéder à ces positions, des stratégies de groupes (à travers des partis politiques ou clans par exemple) mais aussi des stratégies individuelles (les liens familiaux, activités économiques dans les tribus...) sont mises en œuvre. Cependant, dans un tel contexte économique et politique, les stratégies sont aujourd'hui moins claniques (variables selon les clans) mais continuent de se complexifier.

L'enchevêtrement des stratégies de groupes et individuelles

Ces stratégies de groupes vont donc avoir des répercussions sur les stratégies individuelles mais ont aussi des répercussions directes sur les projets. Certains projets apparaissent pour la population comme étant favorisés, au détriment d'autres, et fait selon des intérêts personnels ou familiaux dans les instances décisionnelles et de financements.

Afin d'illustrer l'enchevêtrement des stratégies de groupes mais aussi individuelles, prenons l'exemple d'une jeune femme de Touaourou qui souhaite mettre en place un projet avec un partenaire qui n'est pas de Yaté mais qui est installé chez sa concubine (qui elle est de la tribu). Selon la jeune femme, ce lien est essentiel pour que leur projet soit accepté par les habitants de Yaté car selon elle, même s'il y

a de la place pour développer de nouvelles activités, « *les gens se plaignent quand c'est quelqu'un extérieur à la tribu* ». D'après un chef de clan de Touaourou, « *c'est dur de gagner la confiance des gens* ». Cet exemple permet de mettre en avant des questions de légitimité. Les projets semblent plus facilement acceptés par la population quand un homme est présent dans celui-ci et qu'au moins une personne fait partie de la tribu. On peut voir dans ce projet des stratégies personnelles sous-jacentes à une stratégie de groupe permettant l'acceptation de ce projet.

La jeune femme est électricienne et souhaite que son associé apporte ses compétences dans le domaine du bâtiment (la maçonnerie). Elle a été formée à Nouméa puis a travaillé à Koné, Lifou et Maré afin découvrir ce qui existait à l'extérieur de sa tribu. Actuellement, l'électricité de Yaté est faite par un homme extérieur à la tribu. Il propose divers services (électricité, menuiserie, maçonnerie...) et décroche tous les contrats car, d'après elle, « *y a personne d'autre donc c'est normal* ». Ca ne pose pas de problème qu'il soit extérieur à la tribu car c'est le seul à offrir ces services et il travaille relativement bien. Elle lui a donc proposé qu'ils s'associent mais il a refusé et elle pense qu'il y a suffisamment de travail pour deux.

Pour cette activité, cette jeune femme souhaiterait embaucher des jeunes de la tribu pour créer de l'emploi local, même s'ils ne sont pas diplômés. Elle est prête à les former du moment qu'ils soient motivés à travailler avec elle correctement. Cette volonté de former des jeunes est une force pour son projet et lui permettra d'être plus facilement acceptée dans la tribu, de gagner en légitimité.

La religion étant un élément qui ponctue le quotidien de la population, des groupes religieux font partis du paysage des groupes d'acteurs de Yaté. L'implication religieuse confère certains privilèges dans des événements (tel les mariages et deuils) ou coutumier (la fête de l'igname). L'adhésion à ces différents groupes, ainsi que les statuts acquis dans ces groupes, permettent l'acquisition d'une renommée sociale au sein des tribus et relève de stratégies individuelles et de groupes.

L'emploi local comme stratégie pour légitimer son "projet"

L'emploi local (et en particulier familial) est souvent la priorité et constitue une stratégie pour certaines personnes, comme c'est le cas du propriétaire de la station essence de Touaourou. Pour l'embauche de jeune, il fait appel aux services de la MIJ (Mission Insertion Jeune) pour mettre un appel à candidature. La Province Sud prend en charge les charges sociales et une partie du SMIC. Son but est de créer de l'emploi en tribu (« *Il n'y a pas que la mine, on essaie de faire autre chose* » d'après le propriétaire de la station-service) pour que les jeunes appréhendent le monde du travail, qu'ils s'adaptent aux horaires, etc. Il voit cela comme un "tremplin" pour les jeunes pour qu'ils puissent avoir une expérience professionnelle à mettre sur leur CV et par la suite partir faire d'autres formations. Cet homme a également un projet de snack où il souhaite embaucher deux autres jeunes des tribus. L'embauche de jeunes de la tribu est bien une stratégie sociale mais aussi commerciale car il a su gagner la sympathie de la population.

Ces stratégies de groupes peuvent parfois impliquer des problèmes de gestion de l'activité mais sont tout de même adoptées afin de légitimer le projet. Un chef de clan, ayant des investissements à l'usine, embauche un jeune de son clan pour faire accepter ses activités à la population. Cependant, ce jeune ne semble pas prendre son travail au sérieux (souvent absent à son travail) mais ce coutumier ne peut rien faire car il fait partie de sa famille et ne peut donc pas le licencier. Pour éviter ces problèmes, un coutumier de Goro possédant des investissements à Nouméa et à la mine, a préféré privilégier une stratégie individuelle : il essaye de travailler le moins possible avec des personnes de la tribu (même s'il favorise l'emploi de ses enfants dans ses entreprises).

Ces stratégies de groupes ont donc des impacts sur les projets individuels et collectifs. Au vu de ce contexte, nous sommes donc amenés à nous demander pourquoi certains projets collectifs sont plus favorisés que d'autres par des instances de développement. Ces projets sont-ils impulsés par des coutumiers et cela leur confère-t-il des avantages à eux-mêmes ainsi qu'à leur clan ? Sont-ils impulsés par les mêmes personnes impliquées dans divers domaines (politiques, économique, culturel) ou divers projets de même nature (projets associatifs par exemple) ? Il est également pertinent de se questionner s'il est intéressant et possible pour les bailleurs d'assurer une « politique » de projet qui fonctionne.

b. Des stratégies individuelles privilégiées

Des stratégies individuelles reposent souvent sur des liens de parentés très privilégiés. Comme il a été dit précédemment, d'après le ressenti de certains habitants, certains projets semblent être favorisés au détriment d'autres au sein des institutions qui financent. En effet, certains soupçonnent des personnes venant des tribus, et faisant partie de la Fondation, d'appuyer les dossiers de leur clan

ou de clans avec lesquels ils entretiennent des liens privilégiés, sans porter une attention particulière à la viabilité du projet (selon toujours les discours de personnes enquêtées) : « *ils mettent la charrue avant les bœufs* » d'après une femme d'environ 60 ans de Goro.

Certaines personnes expriment leur découragement et leur déception vis à vis de ces privilèges accordés, comme c'est le cas d'un jeune pêcheur qui a demandé des financements à cette Fondation. Selon un homme de la tribu de Touaourou, beaucoup de projets de pêche nécessitant l'achat d'un bateau ont été financés par la Fondation, mais les promoteurs n'ont pas respecté leur engagement et « *pas un seul kilo de poisson n'a été vendu* ». La perception de certains informateurs est que ces projets ont été financés à d'autres fins et la Fondation semble accepter cela. De plus, certaines personnes connaissent bien le potentiel de la Fondation, et montent des « projets » en série de moindre importance en termes de coûts qui se succèdent : un premier projet pêche, nécessitant l'achat d'une remorque de bateau, qui est validé. Puis ces mêmes individus reviennent une seconde fois, en demandant cette fois-ci tout le matériel pour le bateau et ainsi de suite. D'après un homme de Goro, la Fondation a bien conscience de ces problèmes mais accepte quand même de financer ces projets.

Selon un couple de Goro, la Fondation a un problème de « corruption » car le budget y est mal géré. L'acceptation d'un projet dépend du conseil d'administration où il y a des habitants des tribus. Un homme de Goro déplore que « *Ce sont surtout les gens qui ont déjà un travail qui se servent des sous de la Fondation et pas ceux qui sont dans le besoin et qui n'ont pas de travail* ». Il serait donc souhaitable, selon certaines personnes enquêtées, de mettre des personnes neutres dans ce conseil. Cependant, il a été reconnu que la population a mal été informée sur le rôle de la Fondation et les modalités d'accès aux financements.

Tous ces propos sont à nuancer car la Fondation, comme tous les mécanismes nouveaux issu du Pacte, a mis un peu de temps à se mettre en place, notamment concernant la définition de son mode de fonctionnement, le choix des critères à adopter pour choisir les projets qu'elle financerait mais aussi le mode d'accompagnement de ces projets pour assurer leur viabilité. Cette phase de construction des protocoles permet aujourd'hui d'affiner la stratégie afin d'éviter les écueils rencontrés.

A l'opposé de certains habitants qui se sont saisis de l'opportunité d'obtenir des financements pour divers projets de la Fondation Vale, d'autres habitants, considérant que celle-ci est rattachée à l'usine, refusent d'avoir un quelconque lien avec elle car cela irait à l'encontre de leurs principes et valeurs. La pression sociale, au sujet de cette usine, y est très forte dans les familles (et en particulier dans la tribu de Goro qui est la plus proche de l'usine) et notamment lorsque l'ensemble de la famille ou du conjoint est contre la présence de cette usine. En effet, une jeune femme qui est actuellement dans une démarche de demande de financement pour son activité, souhaite n'avoir accès qu'aux financements provenant de l'ADIE et de la Province mais refuse de demander de subventions à la Fondation Vale car elle a toujours été contre cette usine. Un Vieux d'Unia souhaite aujourd'hui acheter une chambre froide pour conserver le poisson pêché et le revendre aux colporteurs. Pour ce projet, cet homme ne veut pas demander de financements à la Fondation Vale car il veut être cohérent avec ses principes (il est lui aussi contre l'implantation de l'industriel dans la zone) et ne rien recevoir de sa part.

Les opportunités offertes par les projets agricoles, de pêches ou encore commerciaux, répondent donc à des choix et stratégies qui ont toujours eu lieu dans les tribus. Cependant, depuis ces dernières années, des acteurs diversifiés viennent complexifier le contexte social de cette région. Dans cette situation, certains savoirs sont facilement accessibles, contrairement à d'autres dont l'acquisition dépend de plusieurs facteurs qui s'entrecroisent (lien familiaux, engagement politique, position économique, etc.).

3. Les modalités d'accès aux savoirs et leur origine

Dans cette partie, nous nous interrogerons sur les modalités d'accès à ces connaissances et comment elles sont mobilisées dans le montage des projets.

Les savoirs détenus dépendent de l'appartenance à un clan selon son rôle dans la chefferie, de l'éducation, de la position dans la famille, du genre, ou bien encore des activités professionnelles exercées par la famille. Ces facteurs déterminent l'acquisition de savoirs concernant les pratiques vivrières, économiques, politiques et l'organisation coutumière. Un jeune de la tribu de Touaourou qui a présenté son projet de pêche à la Fondation Vale a appris l'existence de cette Fondation par son oncle qui travaille à Vale. Ainsi, l'accès à l'information sur les dispositifs économiques, comme aux savoirs, semble dépendre étroitement des liens familiaux ou de positions privilégiées des membres de la famille dans certaines institutions.

Par ailleurs, en considérant l'ensemble des projets présentés à la Fondation, nous constatons que peu d'entre eux sont mis en place à Goro. Cela est en partie dû, au fait que la majorité de la tribu travaille à la mine et l'usine mais aussi à son éloignement géographique du « cœur » du développement de Yaté, la tribu de Waho. Cette situation peut aboutir à une mise à l'écart progressive de la tribu de Goro dans les projets de développement. Inversement, les habitants de Goro sont perçus comme bénéficiant en premier lieu des revenus du travail à l'usine et à la mine et ayant en tant que telle une position déjà privilégiée et de longue date pour certains clans. Cette position particulière peut être liée à la présence de la mine et de l'usine, à de anciens rapports avec la Province mais aussi de leur connaissance fine de ces mécanismes. Ainsi, cela se superpose aux orientations politiques de la tribu et de la chefferie.

De plus, les instances, élus et coutumiers ont parfois tendance à orienter les informations vers les Vieux de la tribu et non vers les jeunes, les excluant davantage des processus de développement. Vient s'ajouter à cela, des modalités de transmission où certains cadets sont mis de côté rapidement car les Vieux transmettent au plus âgé et au plus jeune de la lignée. Il paraît donc important que « *les deux [...] doivent savoirs* ». Mais plusieurs interprétations coexistent. Dans le discours d'un benjamin d'une famille, un homme d'environ 40 ans, « *le pouvoir c'est, soit au grand, soit au dernier* », c'est à l'un d'eux que ces savoirs concernant les clans sont transmis dans la phratricie.

Une transmission différenciée selon la nature des savoirs transmis

Pour la transmission, il convient de différencier les savoirs liés à l'histoire des clans (chemins coutumiers, histoires, lieux tabous...) et ceux concernant les pratiques vivrières.

Les savoirs relatifs aux clans, et notamment à leur histoire et leurs fonctions, ne sont possédés que par certaines personnes ayant un statut bien défini. « *Tout ça c'est invisible, c'est tabou* » d'après un homme de 40 ans de Touaourou qui a reçu les savoirs de son clan de son père. Lors des transmissions de savoirs concernant les clans, il est déjà arrivé que les personnes devant recevoir ces connaissances aient refusées car il s'agissait d'une trop lourde responsabilité pour elle : « *La personne à qui il va transmettre elle peut dire : non je ne me sens pas capable* ». Dans ces cas-là, les savoirs et pouvoirs du clan sont transmis à un autre membre de la famille. La fonction des clans détermine l'accès aux savoirs, et donc à certaines positions politiques et économiques dans les tribus. Certains clans (notamment à Touaourou) semblent avoir été favorisés lors de la colonisation : ils ont eu un accès plus rapide à l'éducation et à des positions privilégiées dans les administrations. A travers les différentes discussions, on a pu observer que les chefs de clans détiennent d'importants savoirs concernant aussi bien l'organisation coutumière que les pratiques vivrières mais ont également un recul vis-à-vis du contexte de Yaté.

L'acquisition de ces savoirs va donc fortement influencer l'implication de la population dans des activités nécessitant ces savoirs ou apportant une valeur ajoutée à leur projet. Par exemple, un des clans de la terre de Touaourou détient de nombreux savoirs relatifs à l'agriculture (travail de la terre, culture des tubercules, fertilisation organique...) et ce clan semble très impliqué dans les projets agricoles de Yaté. La détention de ces savoirs, et des savoirs relatifs aux pratiques vivrières, permettent l'accès à certains pouvoirs et positions dans les tribus. L'acquisition de savoirs peut être donc perçue comme un outil de cohésion de groupe mais aussi d'affirmation personnelle.

Des savoirs différenciés selon le genre

Les savoirs détenus diffèrent considérablement selon le genre. En effet, une jeune femme de la tribu d'Unia mentionne le fait que son grand-père a transmis à son frère l'ensemble de ses savoirs concernant l'histoire de son clan et celui des chefferies du Grand-Sud, mais elle en a été exclue car ce n'est pas son rôle au sein du clan. Par curiosité, elle s'est renseignée et a lu beaucoup d'écrits concernant l'histoire de Yaté et des clans. Elle a pu avoir accès à ces renseignements facilement car elle travaille à la médiathèque et a eu la chance d'avoir un père curieux qui a réalisé, lorsqu'elle avait dix ans, un arbre généalogique de sa famille.

On remarque rapidement dans les projets et pratiques, que les mariages avec des femmes étrangères aux tribus de Yaté tendent à dynamiser les activités économiques et culturelles. En effet, on constate que de nombreux projets sont impulsés par ces femmes qui ont plaisir à transmettre ce qu'elles ont appris chez elles. Un Vieux de Goro marié à une femme de Canala, mentionne : « *La plupart des femmes qui apprennent aux gens les savoirs, celles-ci ne sont pas d'ici* ». Cette femme a par exemple, montré au gens comment consommer et cuisiner l'anguille de rivière chez elle, alors qu'à Yaté, aucun animal de ce genre n'est mangé.

On peut donc se demander quelles sont les raisons qui les motivent à entreprendre de telles actions. Ces femmes souhaitent-elles à travers ces projets acquérir un statut particulier au sein du clan et de la tribu et/ou affirmer une légitimité à s'être installées ici? Ou bien sont-elles simplement motivées à développer cette zone présentant de grands potentiels? L'implication de personnes étrangères aux tribus de Yaté permet un partage des savoirs et qui se transmet par la pratique et oralement.

Ces initiatives peuvent ainsi motiver les habitants de Yaté à copier ces pratiques et savoirs pour leur propre projet. Afin d'illustrer ces propos, prenons le cas précédent de la femme née à Canala et marié à Yaté. Cette femme est la seule à détenir une technique particulière pour les paniers tressés venant de Canala. Elle a mélangé cette technique de tressage de Canala avec une autre technique apprise via internet car son fils lui a trouvé le modèle sur internet. Il a essayé de faire mais a rapidement abandonné (car il ne savait pas faire le fond du panier) et elle a donc fini son tressage. Cette femme a également participé à différents événements culturels qui lui ont permis de partager son savoir concernant le tressage mais aussi d'acquérir de nouvelles connaissances. Elle est partie en France car elle faisait partie de " *L'atelier des femmes de Nouvelle-Calédonie* " (situé à Nouméa) et a été sélectionnée pour partir. Cet événement lui a permis de rencontrer des femmes venant de différents



pays qui ont partagé leurs techniques de tressages. Plus récemment, elle a été sélectionnée pour participer au festival des arts mélanésien qui a eu lieu en juin et juillet dernier en Papouasie Nouvelle-Guinée (**figure n°33**). Ce voyage a été très enrichissant pour elle et lui a également permis de découvrir de nouvelles façons de tresser et de cultiver les ignames. Enfin, elle participe tous les ans à la manifestation du « jeudi de la ville » où elle vend de l'artisanat et, à la demande de l'office de tourisme de Nouméa, elle fait des démonstrations de tressage. L'année dernière elle a également gagné le premier prix de l'artisanat organisé par ce même office de tourisme.

Figure 33 : Préparation de paniers pour le festival des arts mélanésien (Source: Lacombe S., 2014)

En plus de ses implication dans l'artisanat, il est important de noter que cette femme participe régulièrement à des formations agricoles, aux réunions politiques mais aussi est à l'initiative, avec d'autres femmes (souvent aussi étrangères aux tribus de Yaté) d'événements associatifs et culturels. Nous avons pris le temps et l'espace de décrire le parcours de cette femme en détail car il est exemplaire de constater les différentes implications individuelles et collectives qui lui ont permis de construire son identité à Yaté, de s'assurer une légitimité au sein de sa famille mais aussi d'acquérir une position particulière dans la tribu, tant d'un point de vu coutumier, politique, qu'économique.

Des savoirs endogènes, qui se sont construits dans les familles, dans les clans et les tribus de Yaté se conjuguent aux savoirs exogènes, venus d'ailleurs (via des formations, des femmes étrangères à la tribu, aux voyages, aux moyens de communication tels que la télévision, les livres ou internet, etc.). Aujourd'hui, ces deux types de savoirs et savoir-faire traversent les générations, que ça soit de manière verticale ou horizontale.

Les apports provenant de l'extérieur sont de plus en plus visibles. En effet, les moyens d'information et de communication (radio, télévision, campagne de sensibilisation...) sont largement répandus et représentent une nouvelle source d'acquisition de savoir. L'acquisition de certains savoirs peut également se faire par des échanges au sein d'un groupe lors d'une formation suivie, par la mise en commun pour un projet tel que la mise en place d'une coopérative, lors de cérémonies coutumières, de voyage, etc. Certaines personnes ont acquis une grande connaissance dans certains domaines en raison de leur curiosité mais aussi grâce à des techniques acquises à l'extérieur de leur lieu de vie. L'un des Vieux pêcheurs de Goro, par exemple, a été à Hienghène en 1962 et à cet endroit un anglais lui a raconté l'histoire du balabio qui vient de l'ilot Balabio qui migre du nord au sud de décembre à mars (légende visible en **annexe 7**). Un autre exemple est celui d'une jeune femme de Goro qui a appris des techniques de pêche à l'Ile Ouen avec sa mère (qui est une femme de Touaourou).

L'accès à un groupe afin de détenir des savoirs dans un domaine particulier est une stratégie individuelle mise en place par les habitants de Yaté afin d'acquérir de nouvelles possibilités économiques et sociales. Trois exemples peuvent illustrer cette stratégie.

- L'apiculteur de Touaourou a participé à une formation par l'intermédiaire de la Province Sud. Cet homme souhaite aujourd'hui former les jeunes de la tribu à cette activité mais, d'après lui, ils ne sont pas très motivés à venir l'aider et à apprendre. Cette personne a eu accès à cette formation car il était déjà inscrit dans un processus d'apprentissage en travaillant en partenariat avec l'ADEVY.
- Une jeune femme, faisant partie également de l'ADEVY, a appris la culture des arbres fruitiers au cours d'une formation suivie dans cette agence de développement et à Port Laguerre (centre agronomique près de Nouméa) afin de voir en pratique ces techniques.
- Un couple de Goro a appris la technique de conservation du poisson dans de la saumure lors d'une formation suivie sur Nouméa organisé par la Province Sud. Cette nouvelle technique leur a permis d'avoir des poissons de meilleure qualité et de les vendre directement à un meilleur prix sur le marché de Nouméa. De plus, grâce à cette technique, ils ont gagné plusieurs fois le concours du meilleur poisson de Yaté. Ils ont dû arrêter de participer à ce concours car certaines personnes devenaient jalouses. L'accès à cette formation leur ont donc permis d'acquérir une renommée sociale à Yaté et un avantage financier non négligeable. Cependant, ils déplorent que la Province n'organise plus de formations comme ça.

Ainsi, la plupart des personnes impliquées dans des formations, sont également impliquées dans d'autres activités (association, ADEVY, partis politiques, travail à la mine...) et ces savoirs acquis à l'extérieur des tribus sur les pratiques vivrières viennent renforcer des stratégies sociales (collectives ou individuelles) mises en place. Les savoirs agricoles acquis lors de formations par des agents extérieurs sont de plus en plus importants. Ce constat nous amène à nous poser une série de questions : ces savoirs vont-ils supplanter les savoirs anciens ? Cela entraîne-t-il une dévalorisation des pratiques vivrières et donc des projets qui y sont liés ? Traversons-nous une période particulière à Yaté ?

Les multiples stratégies et casquettes adoptés par les différents acteurs selon le contexte de la zone, représente donc selon la situation des freins ou des atouts pour le développement de Yaté.

4. La représentation des projets et de la mine par les habitants de Yaté

Dans le contexte actuel, on observe une « culture de projet » coexistant avec une conscience écologique de plus en plus forte. Dans un même temps, une crainte partagée par l'ensemble des habitants des tribus que l'usine ne ferme provoquant des conséquences économiques et environnementales désastreuses. Cette situation semble générer un climat d'appréhension et de crainte pour l'avenir des tribus.

Une « culture de projets » à l'œuvre aujourd'hui ?

Le contexte socio-économique et politique de Yaté nous amène à nous questionner sur la pertinence de tous ces projets et les modalités de leur implantation. En effet, Yaté est une zone où les dynamiques de développement sont renforcées par la présence de l'activité minière fortement rémunératrice, entraînant une multiplication des projets, ce qui provoque beaucoup de questionnements. Certains perçoivent cela comme une forme de compensation vis-à-vis de l'usine Vale, notamment avec une forte implication de la Fondation dans certains domaines (agricole et éducatif essentiellement).

Cette ambiance « développementiste » peut avoir un impact durable sur l'économie locale, selon les projets et les acteurs impliqués. Les projets de cultures hors sol (tomates et salades) venant modifier la représentation du lien à la terre s'inscrivent dans ce contexte de « culture de projet » qui facilite l'essor de ce type projets (volonté des instances agricoles d'intensifier ces productions, facilité de mise en place, prestige acquis par ces activités...). Une métropolitaine installée à Waho depuis environ 15 ans critique cette « culture de projet » qui est entretenue. En effet, on constate que de nombreux projet sont régulièrement mis en place mais que peu de suivi de la part des bailleurs est fait, « C'est

une région où il y a plein d'argent [...] L'argent est injecté mais il n'y a personne pour faire des projets, rien qui suit derrière et aucun suivi. ».

Cependant, dans certains cas où les projets sont financés puis rapidement abandonnés, on peut se demander si les gens ne deviennent pas des « *consommateurs* » de projets. Dans ces situations, les habitants peuvent sembler que peu intéressés par le projet en lui-même mais plus par le statut social que le projet lui confère.

Cette « culture de projets » peut être donc perçue comme une stratégie de la population pour faire face à leur crainte de voir l'usine fermer et leur volonté de préserver leur environnement et leur pratiques vivrières ancestrales.

Le renforcement d'une conscience écologique

Des événements menaçant l'environnement viennent renforcer le lien que la population entretient avec la nature. Prenons l'exemple de l'épisode de la fuite d'acide survenue début mai, qui a réveillé chez la majorité de la population des peurs concernant l'état de l'environnement et en particulier de la mer et de ses ressources. En effet, l'exploitation minière a provoqué sept incidents plus ou moins graves depuis avril 2009. Ce dernier, est un déversement de 96 000 litres d'une solution toxique qui a causé la mort d'une très grande partie de la faune d'un cours d'eau : 1 400 poissons morts collectés le lendemain de la fuite dans le cours d'eau de la baie nord de Prony ("*Nouvelle fuite d'acide à Vale NC!*", 07/05/2014, journal NC 1ère A. Palmieri). Ainsi, ces problématiques environnementales apparaissent ainsi souvent comme des sous-produits de la politique minière : elles se déclinent en termes de réparation et d'atténuation des impacts environnementaux (Sourisseau et al., 2010). Pour la pêche et la sylviculture, la question de la gestion de la ressource reste déterminante au-delà des difficultés économiques des filières. Du fait de l'évolution des prélèvements et des techniques agricoles, le devenir de l'environnement est questionné.

La pollution de ce milieu est peu visible en temps normal mais les incidents rappellent le danger que cette exploitation minière et le traitement métallurgique peuvent représenter pour la santé humaine et pour l'environnement. D'après un homme d'environ 45 ans de Touaourou, « *La mine ça a détruit la montagne, la mer on ne voit pas encore [...] le Bon Dieu il nous a créé avec les poissons (...) une fois que c'est détruit la nature tu ne peux rien faire* ». Un couple de Goro d'environ 50 ans révèle qu'ils ont parfois peur de manger les poissons qu'ils pêchent car ils craignent que l'eau soit polluée. Un Vieux de Goro a remarqué que l'eau venant de la montagne avait changé depuis l'installation de la mine « *elle est fade, elle a un drôle de goût* ».

Plusieurs personnes extérieures aux tribus du Grand-Sud (venant des Iles Loyautés) nous ont demandé « *comment était le goût de l'igname?* » et si « *il a changé depuis l'arrivée de la mine ?* ». Cette crainte de voir la Nature impactée par l'activité minière, et donc de voir les valeurs de la culture kanak (traduite ici par l'igname) modifiées, sont partagées de tous.

Entre fermeture de l'usine et maintien de cette activité dans un enjeu de protection environnemental

Ces événements ont pu éveiller chez certaines personnes des craintes de voir l'usine fermer car, selon plusieurs personnes, les personnes licenciées reviendront à la tribu et commercialiseront les ressources vivrières afin d'en retirer un revenu. En effet, la terre et la mer sont des éléments essentiels dans la culture kanak mais semblent aujourd'hui, de plus en plus perçus comme de simples richesses économiques. D'après un Vieux de Touaourou « *y a toujours des poissons même avec l'usine car les gens ne font plus la pêche mais si l'usine ferme, ça sera fini et ça sera pour manger et vendre* » ou bien selon un autre Vieux de la tribu : « *Comme la mine est fermée cette semaine, les gens sont obligés d'aller à la mer* ».

On constate donc qu'il y a une crainte vis-à-vis des dégâts que peut causer l'usine sur l'environnement, d'une part. D'autre part, si celle-ci ferme, les habitants se questionnent sur les possibles conséquences que cela aurait sur les ressources naturelles, par exemple si tout le monde retourne à la pêche. Ces interrogations sont le signe d'un changement générationnel car il y a environ une dizaine d'années, il y avait beaucoup moins de monde qui travaillait à l'usine ou pour la mine, et les pratiques vivrières étaient considérées comme menacées par l'usine, de même que les habitudes de la tribu, le calme et la simplicité des relations sociales. Ce type de craintes, provoquées par un possible retour massif des habitants à la tribu et modifiant alors la pression sur des ressources

aujourd'hui moins mises en valeur par les pratiques vivrières qu'auparavant, est profondément contradictoire mais aussi très révélateur de l'introduction d'une forme "*d'habitude*" à l'usine, à la mine, du salariat et dans le même temps d'une conscience écologique.

Cette forme « d'habitude » à l'usine est en lien avec la notion de « risque social » et « d'acceptabilité sociale » du projet minier (Le Meur, 2014). Dans les années 1990, la notion de « risque social » s'est développée, en lien avec la montée du « management des parties prenantes ». Dans notre cas, on peut se demander pour les promoteurs de projets, quel risque les parties prenantes directes et indirectes font-elles courir au projet ?

Un avenir des activités et de la vie en tribu de plus en plus incertain

Des questions relatives aux représentations que les habitants ont de l'avenir des tribus et des projets de développement eux-mêmes émergent. Cet épisode récent des fuites d'acide révèle par exemple l'expression de craintes et doutes sur les choix de développement opérés et leur viabilité, alors même que de nombreuses dynamiques de projets ont été soutenues. En effet, un couple de Waho a entrepris un projet de salades hydroponiques en début de cette année et n'est pas sûr de pouvoir continuer cette activité si l'usine ferme car celle-ci est un des débouchés commerciaux non négligeable pour la vente de leurs produits (cette crainte a été exprimée durant les jours suivant la fuite d'acide et les discussions concernant une possible fermeture de l'usine). Cette appréhension a été aussi vécue par l'un des acteurs majeur du développement économique de Yaté, l'ADEVY, comme une menace pour l'avenir de ses activités car celle-ci a eu de nombreux cageots de salades non vendus pendant cette période.

La relation à l'environnement est donc encore très présente dans les mentalités et porteuse de valeurs. Cette perception du milieu naturel vient se confronter à des nouveaux enjeux et priorités des ménages qui sont d'ordres économiques et politiques. Cette situation éveille la crainte de nombreuses personnes des tribus concernant l'avenir des tribus et la culture kanak.

CONCLUSION

Les mutations en profondeur des sociétés kanak locales de Yaté sont à l'œuvre depuis la colonisation au XIX^{ème} siècle. La création de la tribu de Goro elle-même au début du XX^{ème} siècle, par exemple, est le résultat du rassemblement de clans déplacés par la colonisation. Très tôt confrontées à la monétarisation de leur économie, en particulier à cause de l'impôt de capitation imposée par la Colonie, les pratiques vivrières kanak sont restées le pilier des modes de vie claniques et tribales. Les changements structurels vécus par la population ont principalement été le résultat d'une baisse démographique importante jusqu'aux années 1920 et à la modification des structures foncières provoquée par les spoliations coloniales. La marginalisation économique des Kanak dans l'économie de comptoir coloniale pendant toute la période du régime de l'Indigénat et du cantonnement des Kanak dans les réserves s'est traduit par une continuité des savoirs et savoir-faire relatifs aux pratiques d'agriculture et de pêche pour assurer les moyens d'existence des clans. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la fin du régime de l'Indigénat, l'accès à la citoyenneté et à l'économie s'est accompagné de mutations progressives caractérisées, d'une part, par l'assimilation de techniques et d'outils nouveaux, le plus souvent au détriment de ceux traditionnels, et d'autre part, par la monétarisation grandissante des économies locales dû au travail salarié et aux projets implantés.

Dans cet écrit, nous avons décrit la plupart des changements qui se sont opérés sur le temps long par assimilation et syncrétisme culturel. Le développement minier et industriel récent dans le Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie apporte indiscutablement des changements nouveaux, très rapides, qui constituent parfois des inquiétudes pour la population. Pourtant, la population s'est emparée très rapidement des nouvelles opportunités : elle a désormais accès à de nouvelles opportunités de travail et d'insertion économique (emplois à la mine, emplois liés à l'activité minière, auto entrepreneuriat, projets collectifs, etc.), à de nouveaux biens de consommation (voitures notamment 4*4, matériel de pêche et agricole performant, produits alimentaires importés, etc.), et elle dispose de capacités financières, d'investissement, de déplacement et d'ouverture vers l'extérieur accrues.

Les changements récents se sont traduits par des transformations de modes de vie au quotidien qui semblent acceptées comme un processus de modernisation irrémédiable mais aussi par l'émergence d'acteurs faisant intervenir différents enjeux et stratégies de groupe, comme de stratégies individuelles.

Une des modifications les plus rapides et remarquables est le temps consacré aux pratiques vivrières et à l'éducation des enfants qui en quelques années a fortement diminué, permettant d'en dégager pour d'autres activités. Ces changements influencent les transmissions des savoirs et savoir-faire nécessaires aux pratiques vivrières mais aussi aux projets économiques et culturels. On observe donc un rapport étroit d'une part entre l'accroissement des capacités financières et l'évolution des enjeux (économiques, coutumiers et culturels) des familles, et d'autre part entre les professionnalisations et le détournement des activités traditionnelles et culturelles. La pluriactivité, caractéristique des ménages kanak, est toujours présente mais ne se réalise moins au quotidien : elle est désormais visible sur un temps long. Ainsi, une activité (souvent salariée) a tendance à occuper une place plus importante (tant d'un point de vue temporel qu'économique) par rapport aux autres activités pratiquées auparavant.

Il faut considérer que le développement constitue une arène où développeurs et développés optimisent leur bénéfice respectif (Olivier de Sardan, 1995). Le processus d'assimilation du développement incite les acteurs locaux à opérer des choix en fonction des stratégies qu'ils suivent et du contexte économique, politique, social et territorial les amenant à sélectionner des projets et éléments, et à en détourner d'autres en vue de leur appropriation et parfois même d'une instrumentalisation. Une « *culture de projet* » a toujours été à l'œuvre mais cette ambiance « *développementiste* » tend à s'accroître depuis ces dernières années, agrandissant et diversifiant le paysage des acteurs de développement de Yaté.

Cette tendance peut être perçue par la population comme une forme de compensation vis-à-vis de l'activité minière et la valeur « *patrimoniale* » de l'environnement est d'autant plus mise en avant dans les projets et revendications des habitants. Cette valeur « *patrimoniale* » de l'environnement et des produits vivriers qui en sont issus, c'est-à-dire leurs valeurs sociale, culturelle et symbolique exprimées lors d'événements coutumiers et politiques, semble donc d'autant plus augmenter que leur valeur d'usage au quotidien, et à travers les projets menés, a diminué. Cette valeur d'usage a donc

diminué car la population n'en est plus dépendante pour assurer les besoins élémentaires d'alimentation et financiers de la famille. La terre reste toujours un symbole fort dans la culture kanak, « *La terre fait partie d'abord d'un patrimoine culturel avant d'être un levier économique* », comme c'est rappelé dans la Charte du Peuple Kanak (Senat coutumier, 2014, 35 p.).

En revanche, la question des mutations identitaires et sociales profondes qu'accompagnent ces changements est, elle, souvent perçue comme une rupture nouvelle modifiant les repères de la population, et des jeunes en particuliers. Les grands moments de la vie sociale coutumière sont une expression forte de la cohésion sociale communautaire et une affirmation identitaire d'appartenance à un territoire révélant de multiples stratégies d'acteurs et de rapports de forces.

Il ressort de cette analyse que les leviers principaux qui permettraient d'atténuer ou compenser des dynamiques qui semblent être interprétées comme un risque social sont, d'une part, l'appui à la transmission des savoirs et des savoir-faire, d'autre part, la valorisation de la relation symbolique et identitaire entre la société locale et son environnement au moment des grands rituels coutumiers et de la mise en place de projets économiques et culturels. La valeur patrimoniale et identitaire des savoirs et des rituels cérémoniels coutumiers semble constituer ce que désire préserver la population afin de réussir l'équation du changement sans perdre son identité culturelle et sociale, dans un contexte de monétarisation et d'individualisation des mentalités et des pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

ADIE, 2013, *Rapport annuel 2013, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna*, 16 p. [On line], [26/08/2014]
URL : < <http://www.adie.org/sites/default/files/links/nacal.pdf> >

ADRAF, 2014, ADRAF, [On line], [08/08/2014]
URL : < <http://www.adraf.nc> >

Auboin A.-L., Baills A., Bulteau T., Garcin M., Le Cozannet G., Sauter J., 2013 *Pluri-decadal impact of mining activities on coastline mobility of estuaries of New Caledonia*, Journal of Coastal Research Special Issue, n° 65, 494-499 p. [On line], [05/08/2014]
URL : < http://ics2013.org/papers/Paper3643_rev.pdf >

Bensa A., 2000, *En pays Kanak : Ethnologie, linguistique, archéologie, histoire de la Nouvelle Calédonie*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 368 p.

Bernard S., 2014, *La tortue verte, un indicateur de changements sociaux dans la commune de Yaté*, Mémoire d'ingénieur, Cergy-Pontoise, ISTOM

Bonmarchand A., 2009, *Valorisation des produits de la pêche lagunaire dans la zone Voh-Koné-Pouembout, Nouvelle-Calédonie*, Mémoire de fin d'étude, SupAgro, Montpellier, 97 p

Bouard S., Sourisseau J.M., 2010, *Stratégies des ménages kanak : hybridations entre logiques marchandes et non-marchandes*, Natures Sciences Sociétés, vol. 18, n°3, 2010, 266-275 p. [On line], [14/04/2014]
URL : < <http://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/2010/03/nss10303.pdf> >

Biodiversite, 2014, *Les roussettes et chauve-souris*, [On line], [25/08/2014]
URL : < http://www.biodiversite.nc/Les-roussettes-et-chauve-souris_a43.html >

Bird E.C.F., Dubois J.P., ITIS J.A., 1984, *The impacts of opencast mining on the Rivers and Coasts of New Caledonia*, The United Nations University, Tokyo, 64 p.

Casaux, L., 1993, *La pluriactivité, ou l'exercice par une même personne physique de plusieurs activités professionnelles*, Paris, L.G.D.J., 25 p.

CEROM, 2014, *Le ralentissement se confirme*, Les comptes économiques rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2012, 4p. [On line], [24/09/2014]
URL : < http://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/cerom_nc_synthese2012_mai_2014.pdf >

CEROM, 2008, *Les défis de la croissance calédonienne*, L'économie calédonienne en mouvement, CEROM, AFD, ISEE, IEOM, 60p. [On line], [24/09/2014]
URL : < http://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/defis_croissance_caledonienne_122008.pdf >

Chauveau J.P., 2003. *Plans fonciers ruraux : conditions de pertinence des systèmes d'identification et d'enregistrement des droits*, Lavigne-Delville P., Ouédraogo H., Toulmin C., Le Meur P.Y. « Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux », IIED-GRET-GRAAF, 35-48 p.

Colin F., 2008, *Nouvelle-Calédonie, un « point-chaud » de la biodiversité*, Sciences au Sud, le journal de l'IRD, n°47, 2008, 7 p.

Convertisseur de devise, 2014, Convertisseur de devise, [On line], [11/08/2014]
URL : < <http://www.fr.coinmill.com> >

Cormier-Salem M.C., 2000, *Les stratégies locales dans la construction de patrimoines naturels et de territoires*. Projet scientifique, Unité de Recherche IRD.

Couharde C., Geronimi V., Maitre D'hotel E., Radja K., Schembri P., Taranco A., 2010, *Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie. Etude 2 : Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques*, AFD, n°91, 2010, 103 p. [On line], [25/09/2014]
URL :

<<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/091-document-travail.pdf> >

DAVAR, 2013, "Memento Agricole", Service de l'eau et des statistiques et des études rurales, 8p. [On line], [20/09/2014]

URL : < <http://www.davar.gouv.nc/portal/pls/portal/docs/1/27326252.PDF> >

DAVAR, 2007, *Memento Agricole*, Service de l'eau et des statistiques et des études rurales, 8p. [On line], [24/09/2014]

URL :

<http://www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/librairie/documents/publications/donnees_synthes_e/memento_agricole/memento_2007.pdf >

DAVAR, 2005, *Recensement général de l'agriculture 2002 en Nouvelle-Calédonie*, DAVAR, ISEE, 84p. [On line], [24/09/2014]

URL : <

http://www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/librairie/documents/publications/donnees_synthese/rga/resultatsrga.pdf >

Denieuil, P-N., 2008, *Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français*. Mondes en développement, (n° 142), 2008/2, De Boeck Supérieur (ed.), 113-130 p. [On line], [20/09/2014]

URL : < http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=MED_142_0113 >

DIMENC, 2014, DIMENC [On line], [25/09/2014]

URL : < <http://www.dimenc.gouv.nc> >

Dixon J., Gulliver A., 2011, *Systèmes de production agricole et pauvreté : améliorer les moyens d'existence des agriculteurs dans un monde en changement*, FAO, Banque Mondiale, 56 p. [On line], [29/08/2014]

URL : < <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/004/AC349F/ac349f00.pdf> >

Dumas P., 2004, *Caractérisation des littoraux insulaires : approche géographique par télédétection et SIG pour une gestion intégrée. Application en Nouvelle-Calédonie*, Thèse de géographie, Université d'Orléans, 402 p.

Frouin A.L., 2010, *Revendications de l'autochtonie et contrôle des ressources naturelles au Sud de la Nouvelle-Calédonie : l'exemple de la mobilisation kanak dans la commune de Yaté*, Mémoire de recherche appliquée, Université de Provence, Aix-Marseille I, 85 p.

Gaillard C., Sourisseau J.M., 2009, *Système de culture, système d'activités(s) et rural livelihood : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak*, Journal de la Société des Océanistes, [On line], [18/04/2014]

< URL : <http://jso.revues.org/5889> >

Gaullier, X., 1995, *Pluriactivité à tout âge*, Esprit, n° 12, 9-31 p.

Gontard T., De Coudenhove G., 2013, *Etude de veille économique: la filière pêche en Nouvelle-Calédonie*, Lettre d'information sur les pêches de la CPS, n° 141, 2013, 29-36 p. [On line], [24/09/2014]

URL : <http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/FishNews_VF/141/FishNews141_VF.pdf>

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 1998, *Les Accord de Nouméa*, 20 p. [On line], [08/08/2014]

URL : <

http://www.gouv.nc/portal/pls/portal/!PORTAL.wwwpob_page.show?_docname=10065606.PDF>

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 1988, *Accord de Matignon-Oudinot, texte intégral des accords intervenus le 26 juin 1988 sur la Nouvelle-Calédonie*, 20p. [On line], [08/08/2014]
URL : < http://www.mncparis.fr/uploads/accords-de-matignon_1.pdf >

Groupe de travail de VALE, 2012, *Présentation du groupe de travail local de Yaté le 18 décembre 2012*, VALE, 8 p.

Guyard S., Aspithy L., Bouard S., Sourisseau J.M., Passouant M., Bosc P.M, Belieres J.F, 2014, *L'agriculture des tribus en Nouvelle-Calédonie. Résultats d'une enquête de 2010 sur la place et les fonctions de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse pour les groupes domestiques résidant en tribus*, IAC, CIRAD, 427 p. [On line], [20/04/2014]
URL : < http://gaiac.iac.nc/opac_css/doc_num.php?explnum_id=1354 >

Guyard S., Apithy L., Bouard S., Sourisseau J.M., 2013, *Revenus des familles résidant en tribu en Nouvelle-Calédonie : la ressource non monétaire en question*, *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle Calédonie*, IAC, CIRAD, n°21, 100-110 p.

Haudricourt A.-G., 1964. *Nature et culture dans la civilisation de l'igname, L'origine des clones et des clans*, *L'Homme* n°4, 93-104 p.

Herrenschmidt J-B, 2004, *Territoires coutumier et projets de développement en Mélanésie du Sud (Iles Loyautés, Vanuatu, Fidji)*, Thèse de géographie, Université Paris IV, Sorbonne, 750p.

IRD, 2012, *Atlas de la Nouvelle Calédonie*, 269 p.

ISEE, 2014, *Conjoncture 1er trimestre 2014*, Point Économique 1er semestre 2014, 4p. [On line], [24/09/2014]
URL : < <file:///C:/Users/Downloads/bilconj01-14%20.pdf> >

ISEE, 2012, *Bilan économique et social 2012*, 40 p. [On line], [24/09/2014]
URL : <http://www.isee.nc/phocadownload/non_theme/publications/toutes_publications/Bilan_economique_et_social/Conjoncture/BilanEco2012.pdf >

ISEE, 2002, *Bilan de conjoncture du 1er semestre 2002*, 6p. [On line], [24/09/2014]
URL : < <file:///C:/Users/Downloads/bilconj01-02%20.pdf> >

JONC, 2007, *Loi du pays n° 2006-15 du 15 janvier 2007 relative aux actes coutumiers*, Délibération n° 339 du 13 décembre 2007, 647 p.
URL : < [http://www.juridoc.gouv.nc/juridoc/jdtextes.nsf/bf6beb54c697d8974b2574c200019ae8/8b3fb09dbbc6ff514b2574ce00780055/\\$FILE/Loi-du-pays_2006-15_du_15-01-2007_ChG.pdf](http://www.juridoc.gouv.nc/juridoc/jdtextes.nsf/bf6beb54c697d8974b2574c200019ae8/8b3fb09dbbc6ff514b2574ce00780055/$FILE/Loi-du-pays_2006-15_du_15-01-2007_ChG.pdf) >

JONC, 2002, *Loi du pays n°2001-017 du 11 janvier 2002 sur le domaine public maritime de la Nouvelle-Calédonie et ses provinces*, Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie, n°7606, 2002, 240 p.
URL : < [http://www.juridoc.gouv.nc/JuriDoc/JdTextes.nsf/0/BA1A00C1AF8A39C04B2574CE00780CAC/\\$File/Loi-du-pays_2001-017_du_11-01-2002_ChG_05-09-2012.pdf?OpenElement](http://www.juridoc.gouv.nc/JuriDoc/JdTextes.nsf/0/BA1A00C1AF8A39C04B2574CE00780CAC/$File/Loi-du-pays_2001-017_du_11-01-2002_ChG_05-09-2012.pdf?OpenElement) >

Laboute P., Grandperrin R., 2000, *Poissons de Nouvelle-Calédonie*, Editions Catherine Ledru, 520 p.

Lancelot L., 2014, *Etude sur les dynamiques des pratiques vivrières et alimentaires et sur leurs dynamiques territoriales dans le Grand Sud*, Mémoire de Master 2, Université de Bretagne Occidentale, 75 p.

Larousse, 2013, *Larousse Poche 2013*, 800 p.

Lasseigne L., 2008, *La formalisation des enjeux de gestion sur la zone côtière, à partir des usages liés à la pêche locale, le cas de la zone récifo-lagonaire de Voh-Koné-Pouembout, dans le cadre du*

projet COGERON, pour organiser la cogestion des récifs et lagons à forte valeur patrimoniale, Mémoire de fin d'étude, Université de Bretagne Sud, Lorient,, 147 p.

Leblic I., 2008, *Vivre de la mer, vivre avec la terre... En pays Kanak, Savoirs et techniques des pêcheurs Kanak au sud de la Nouvelle-Calédonie*, Société des Océanistes, Paris, 288 p.

Leblic I., 1993, *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 412 p.

Le Meur, P.-Y. 2014, *Les populations locales face aux projets miniers : question d'acceptabilité ou de réinterprétation? Exemple du Pacifique Sud-ouest*, 6 p., Colloque UQAT-UQAM & CIRODD, 82^e Congrès de l'ACFAS, « L'acceptabilité sociale des projets miniers : du Québec au reste du monde », Université Concordia, Montréal, 2014.

Le Meur, P.-Y. 2003. *Appui à la mise en œuvre d'une politique de sécurisation foncière en Nouvelle-Calédonie*. Rapport de mission 2004, Paris-Nouméa : GRET-ADRAF.

Le Meur P.-Y., Poncet E., Sauboua P., Toussaint M., 2010, *Les enjeux de la gouvernance locale des ressources marines en Nouvelle-Calédonie, Contribution à la réflexion sur le « foncier maritime » à partir de deux études de cas*, article issu du colloque « L'Intégration de la coutume à l'élaboration de la Norme environnementale », Nouméa, 2009, 26-28 p.

Mapou L., 1997, *Représentations et pratiques de l'espace foncier chez les Kanak de Yaté*, 103-121p, Gilbert D., Guillaud D., Pillon P., "La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins, 1989-1997", Société des Océanides, IRD, 1999, 324p.

Mapou L., 1990, *Perceptions et pratiques de l'espace chez les kanak de Yaté, Nouvelle-Calédonie*, Mémoire de DEA, Université de Bordeaux III, 103 p.

Meteo France, 2014, METEO FRANCE [On line], [26/09/2014]
URL : < <http://www.meteo.nc> >

MNC, 2014, *Le Niaouli de Nouvelle-Calédonie*, 2 p. [On line], [06/08/2014]
URL : < <http://www.mncparis.fr/uploads/fiche-niaouli.pdf> >

MNC, 2012, *Le droit coutumier en Nouvelle-Calédonie*, Viratelle J. (dir.), 50 p. [On line], [06/08/2014]
URL : < http://www.mncparis.fr/uploads/le-droit-coutumier-en-nouvelle-caledonie_2.pdf >

Moenne M., 2011, *La place de la pêche dans les systèmes d'activités des ménages de pêcheurs de la zone Voh-Koné-Pouembout*, Mémoire de recherche appliquée, IRD, IAC, SUPAGRO, CIRAD, COGERON, Nouvelle-Calédonie, 117p. [On line], [20/04/2014]
URL : < http://cogeron.ird.nc/files/6213/4369/2344/Rapport_M2_Morgane_Moenne_2011.pdf >

OEIL, 2014, OEIL. [On line], [27/09/2014]
URL : < <http://www.oeil.nc/cdrn/index.php/acteur/view/190> >

Olivier De Sardan J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD-KARTHALA, 221p.

Palmieri A., 2014, *Nouvelle fuite d'acide à VALE NC !*, Nouvelle-caledonie 1^{ère}, 1 p. [On line], [28/08/2014]
URL : < <http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/2014/05/07/nouvelle-fuite-d-acide-vale-nc-149749.html> >

Poncet E., Wickel A., 2011, *Etude de la perception autochtone de la ciguatera dans le grand sud de la Nouvelle-Calédonie (Ile Ouen, Goro, Touaourou)*, GIE Océanide, 61p.

Poncet E., 2010, *Les enjeux de gestion des ressources naturelles en Nouvelle-Calédonie, politique arène locale et cogestion à Voh-Koné-Pouembout*, Mémoire de recherche appliquée, Université de Provence, Aix-Marseille I : 90 p. [On line], [20/04/2014]
URL : < http://cogeron.ird.nc/files/9313/4369/2345/M2_Poncet_COGERON.pdf >

Province Sud, 2013, *Code de l'environnement*, 374 p.

Roncayolo, M., 1985, Histoire de la France urbaine, Duby Georges (dir.), t. 5 : *La ville aujourd'hui : croissance urbaine et crise du citadin*, Paris, Seuil

Sauboua P., 2009, *La mise en place des aires marines protégées du district de Borendy : acteurs, enjeux et gouvernance (Thio, Nouvelle-Calédonie)*, IRC Montpellier SupAgro Institut des régions chaudes – ESAT, Montpellier, 89 p.

Segal J-P, 2009, *Le monde du travail au cœur du destin commun*, Direction du travail et de l'emploi de Nouvelle-Calédonie, 146 p.

Senat coutumier, Charte du Peuple Kanak, 2014, *Socle Commun des Valeurs et Principes Fondamentaux de la Civilisation Kanak*, 35 p.

Sourisseau J-M., Pestana G., Geronimi V., Schembri P., 2010, *Politiques publiques et développement durable dans le monde rural calédonien*, Economies rurales, 9-23 p. [On line], [24/09/2014]
URL : < <http://economierurale.revues.org/2857> >

Tjibaou J-M., 2000, *Téa Kanaké*, Mélanesia 2000. [On line], [27/08/2014]
URL : < <http://geographica.net/2013/09/lart-kanak-au-quai-branly-la-nourriture/> >

Tranchant, M., 2013, *Pluriactivité et mutualisation des risques maritimes par les sociétés littorales : problématique et éléments de définition*. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, 2013/2 , n° 120-2, 120 p.

UNESCO, 1972, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, 16 p. [En ligne], [27/08/2014], URL : < <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf> >

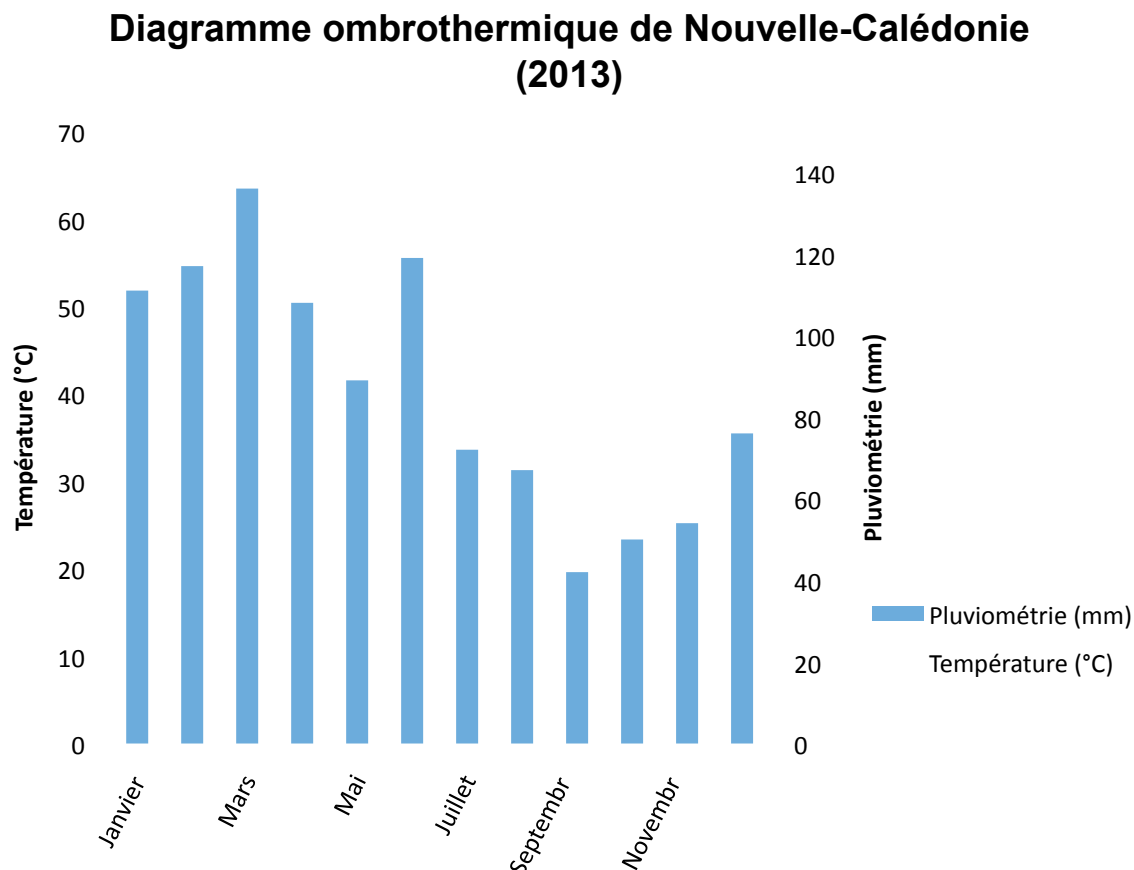
VALE, 2014, VALE, [On line], [23/08/2014]
URL : < <http://www.vale.nc> >

Vigne A., 2000, *Les terres coutumières et le régime foncier en Nouvelle-Calédonie*, mémoire de DEA sociologie du droit, Université Paris II, Panthéon-Assas, 76p. [On line], [08/04/2014]
URL : < <http://m2-sdd.u-paris2.fr/francais/formation/master/memoires/memoirespromo1999-2000/memoirevigne.pdf> >

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1: Diagramme ombrothermique de Nouvelle-Calédonie de l'année 2013	88
Annexe 2 : Organigramme des instances coutumières en Nouvelle-Calédonie	89
Annexe 3 : Guide d'entretien utilisé.....	90
Annexe 4 : La légende du poulpe et du rat	96
Annexe 5 : Calendrier des pêches de la Province Sud.....	97
Annexe 6 : Situation géographique de la réserve intégrale Yves Merlet	98
Annexe 7: Légende dawa et balabio.....	99
Annexe 8 : Dessin d'un enfant de 10 ans en CM2 sur la perception de son environnement	100
Annexe 9 : Dessin d'un enfant de 11 ans en CM2 sur la perception la mer	101
Annexe 10 : Eléments marins composant les dessins sur la perception de la mer dans la classe de CM2	102
Annexe 11 : Domaines financés par la Fondation Vale	103

Annexe 1: Diagramme ombrothermique de Nouvelle-Calédonie de l'année 2013



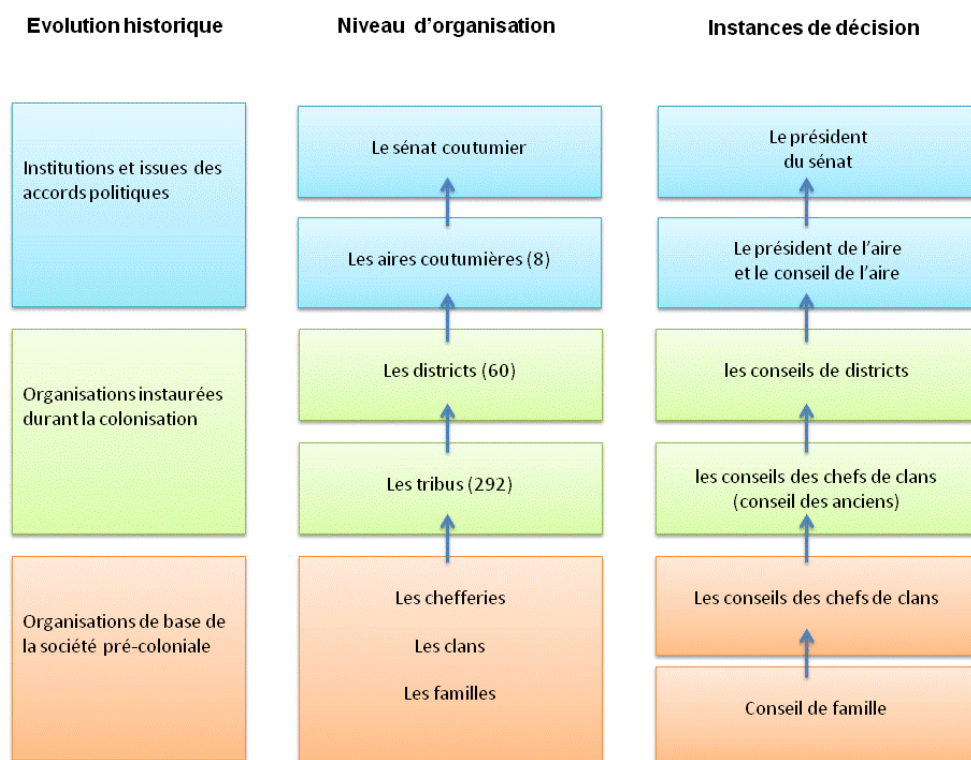
Source: Météo, 2013, URL : < <http://meteo.nc/> >

Les précipitations moyennes les plus faibles sont enregistrées en septembre avec 42 mm de pluie seulement. En mois de Mars, enregistre les précipitations les plus importantes de l'année avec une moyenne de 136 mm.

Le mois le plus chaud de l'année est le mois de janvier (25.9 °C) et le mois de juillet le plus froid (19.5°C). Entre la température la plus basse et la plus élevée de l'année, la différence est donc de 6.4 °C. Les précipitations quant à elles varient de 94 mm entre le mois le plus sec et le mois le plus humide.

Ce climat est donc propice au développement d'activités agricoles (agriculture et élevage)

Annexe 2 : Organigramme des instances coutumières en Nouvelle-Calédonie



Source: ADRAF, 2014

URL : < http://www.adraf.nc/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=102 >

Annexe 3 : Guide d'entretien utilisé

Ce guide d'entretien est commun à l'étude menée sur les projets à Yaté mais aussi sur l'étude de Loeiza Lancelot concernant les dynamiques alimentaires dans la zone.

Source: Lacombe S., Loeiza L., 2014

Guide d'entretien

N° d'entretien :

Enquêteur :

Date et heure :

Lieu :

Nom :

Prénom :

Sexe :

Nom de la famille :

Nom tribu :

Nom du clan

Téléphone :

Adresse :

Présentation :

Nous sommes des étudiantes de métropole. Nous étudions à Brest/Cergy à l'Institut Universitaire Européen de la Mer/ISTOM. Nous effectuons notre stage de fin d'études à l'IRD et au GIE Océanide à Nouméa. Ce stage est Co encadré par Catherine Sabinot de l'IRD et Jean-Brice Herrens Schmidt du GIE Océanide en collaboration avec le Conseil Coutumier Consultatif pour l'Environnement (CCCE). Il s'inscrit dans le cadre de l'étude Littoral Vivrier et Environnement (LIVE).

L'objectif général du programme LIVE est de décrire et analyser les changements d'habitudes, de pratiques, de savoirs et de transmission de ces savoirs et pratiques locaux relatifs à l'usage et la gestion du littoral dans le Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie, zone soumise à la pression industrielle sur le milieu et aux changements sociaux rapides.

Notre étude porte plus particulièrement sur les pratiques vivrières et alimentaires dans un contexte de pression industrielle sur le milieu et par conséquent provoquant des changements sociaux. Nous réalisons une série d'entretiens avec les habitants des tribus du sud-est de la Nouvelle-Calédonie. C'est dans ce cadre que nous vous avons sollicité pour un entretien afin de mieux comprendre vos pratiques et les savoirs qui y sont liés.

Si vous nous autorisez, nous allons enregistrer l'entretien. L'anonymat est garanti, et vous pourrez obtenir les résultats de ce travail au cours de l'année 2004.

Carte d'identité (histoire de la vie)

Parlez-moi de vous et de votre famille

- Est-ce que vous avez toujours vécu ici ?
- Combien de personnes habitent dans la maison et partagent le même repas ? (âges, liens)
- Quelles activités pour chaque membre de votre foyer ? (activité, lieu, choix ou nécessité, revenu, depuis quand, niveau d'études, attachement)
- Quelles activités avant celle-ci ? (activités, durée ...)
- Où sont les autres membres votre famille ? (activités, liens)
- Quel est l'usage prioritaire de l'argent dans votre famille ? (nourriture, voiture, école ...)
- Quelle est la période la plus difficile financièrement et quelles activités complémentaires sont mises en place pour y faire face ?
- Quelles sont vos relations avec les tribus voisines ? (liens familiaux, conflits ...)
- Est-ce que vous avez des terres ? Est-ce que vous les partagez ?

- Est-ce qu'il y a des zones taboues (terrestres ou marines), des lieux interdits ou des lieux où des pratiques sont interdites ? Si oui lesquelles ?

Activités vivrières

Pêche

Est-ce qu'il y a des pêcheurs professionnels dans les tribus ? Sur les zones de pêche ?

Est-ce que vous pouvez nous parler de votre activité de pêche ?

- Espèces + calendrier
- Pratiques + matériels (bateau ...)
- Fréquence (journée, semaines, saisons)
- Lieux
- Depuis quand
- Coûts liés à l'activité (carburant ...) et sont ils remboursés par la vente des produits de la pêche ?

Est-ce que vous pratiquez cette activité seul ou en groupe ?

- Qui (amis, famille ...)
- Nombre de personnes
- Pratiques de chacun (pêche, transformation ...)
- Espèces
- Lieux

Quelle gestion de l'activité de pêche ?

- Zonage :
 - o Zonage (par tribu, clans, familles ...)
 - o Zones de conflits avec d'autres groupes (tribus, clans, familles)
 - o Zones d'intérêt économique (valeur d'usage)
 - o Zones constituant une alternative en cas de besoin (valeur d'option)
 - o Zones d'intérêt pour les générations suivantes (valeur de legs)
 - o Zones d'intérêt identitaire/biologique
- Lieux d'embarquement et de débarquement
- Périodes d'accès
- Règles de gestion de l'activité (espèces, périodes, quantités, matériel, techniques)
- Règles écrites, gestion coutumière, gestion informelle
- Surveillance (entre membre des tribus et entre vous et des pêcheurs de l'extérieur)
- Que pensez-vous des réserves ?

Est-ce qu'il y a des conflits ? Si oui comment ils sont gérés ?

Que faites vous des produits pêchés ?

- Destination de chaque produit pêché (vente, dons, échanges, consommation ...)
- Transformation
- Valorisation (type, lieux, fréquence, qui)
- Est-ce qu'il y a des pertes ? pourquoi ?
- Comment conservez-vous les produits ? (jardin de mer -> quelles espèces, durée de conservation ...)

Si les produits sont échangés :

- Espèces
- Quantités

Si les produits sont vendus :

- Organisation

- Par qui ? (colporteur, famille ...)
- Lieux ? (Nouméa, le sud, foires ...) Comment percevez-vous les fêtes et foires ?
- Prix ? Est-ce que c'est important ?
- Fréquence
- Clientèle stable ?
- Quantités stables ?
- Part dans le revenu
- Est-ce qu'il y a des produits que vous vendez mais ne mangez pas ?

Est-ce que vous avez remarqué des changements dans votre activité ? (depuis l'usine, entre les générations ...)

- Quantités pêchés
- Zones de pêche
- Temps de pêche
- Espèces
- Pratiques
- Place dans la tribu, clans, familles

Comment envisagez-vous l'avenir de la pêche ?

- Menaces sur l'activité ?
- Impact de l'augmentation du prix du carburant sur l'activité ?

Vos perceptions :

Comment percevez-vous votre pratique ?

Comment percevez-vous le lagon ?

- Zones riches/ zones dégradés (origine ?)
- Espace restreint ou non
- Relation d'appartenance/appropriation
- Outil, espace de ressourcement, croyances

Est-ce que vous vous obligez à aller pêcher si vous n'en avez pas envie ?

Est-ce que vous parlez de la pêche en tribu ?

Agriculture

Est-ce que vous faites de l'agriculture ?

- Espèces cultivées
- Qui fait quoi
- Quantités
- Coûts de production
- Période de production et de collecte
- Temps de travail (préparation, plantation, entretien, récolte, commercialisation)

Sur quelles terres cultivez-vous ?

- Lieux
- À qui elles appartiennent ?
- Sont-elles partagées ?
- Combien de champs ?

Qu'est ce que vous faites de vos produits ?

- Destination de chaque produit (vente, dons, échanges, consommation ...)
- Transformation (Comment ?)
- Valorisation (snacks ...) (lieux, Par qui, fréquence)

- Est-ce qu'il y a des pertes ? pourquoi?

Si les produits sont échangés :

- Espèces
- Quantités

Si les produits sont vendus :

- Organisation
- Par qui ? (colporteur, famille ...)
- Lieux (Nouméa, sud, foires ...) comment ils perçoivent ces événements ?
- Quel prix ? Est-ce que c'est important ?
- Fréquence
- Clientèle stable?
- Quantités stables ?
- Part dans le revenu
- Cannabis ? Si oui l'argent est destiné à quoi ?
- Qu'est ce que vous vendez mais ne mangez pas ?

Comment s'effectue la transmission des terres et la répartition entre descendants ?

Y a-t-il des champs coutumiers ? Espaces ou espèces à fonction rituelle ?

Quelle valeur à pour vous l'agriculture ?

- Espèces importantes
- Qu'est-ce qui fait un produit de bonne qualité ?
- Valeur de la pratique
- Valeur du champ

Y a-t-il des conflits avec les voisins ou autres clans ? Comment c'est géré ?

Est-ce que vous avez remarqué des changements depuis l'usine, entre générations ...

- Quantités cultivées
- Espèces cultivées
- Taille des champs
- Pratiques
- Périodes

Quels problèmes rencontrez-vous ?

- Y a-t-il des problèmes avec les cultures ? (maladies, ravageurs...) Quels moyens de lutte ?
- Impact de l'érosion sur la taille des parcelles, sur les cultures (ruissèlement ...) ?

Avez-vous des animaux d'élevage ?

- Espèces
- La destination

Thèmes liés :

L'usine VALE

Pour vous, quels sont les impacts de l'usine ?

- Famille (revenus, organisation de la journée, fréquences de travail ...)
- Environnement
- Activité de pêche

Médecine

Quels sont les problèmes de santé réguliers pour vous et dans le sud en général ?

Est-ce que vous utilisez des produits naturels pour vous soigner ?

- Quelles plantes ?
- Pour quels soins/mauvais sorts ?
- Période de cueillette
- Préparation
- Lieux de collecte

Sinon est-ce que vous utilisez des médicaments conventionnels ?

Est-ce que vous percevez des changements par rapport à avant ?

- Problèmes de santé
- Types de soins

Savoirs

Comment avez-vous appris tout cela ? (transmission horizontale, verticale)

- Par qui
- Comment

Transmettez-vous des choses vous aussi?

- Quoi
- A qui
- Comment

Alimentation

Qu'est-ce que vous mangez en général?

- Qui consomme quoi ?
- À quelle heure ? (différences journée, semaines, années ...)
- Pourquoi ces différences (journée, semaines, année ...)
- Origine de l'eau consommée
- Origine des produits (local, importé, échangé/dons)
- Fréquence pour chaque type de produits (poisson, viande, légumes ...)
- Aliments occasionnels et complémentaires
- Repas standards
- Grignotage
- Combinaison des différents aliments dans les plats
- Est-ce qu'il y a des pertes/gaspillage

Quelles espèces de poissons préférez-vous manger ?

- Espèces
- Pourquoi
- Est-ce que ça a changé

Qui fait à manger ? (fréquence, repas spéciaux, moment de la journée)

Est-ce que vous faites les courses ?

- Qui
- Lieux
- Budget mensuel
- Qu'est-ce qui vous coûte le plus cher
- Qu'est-ce que vous achetez le plus
- Qui participe au budget

Est-ce qu'il y a des aliments à risque pour la santé ?

- Aliment

- Solution

Y a-t-il des repas/aliments particuliers ?

- Dans votre religion ?
- Produits tabous ?
- Aliments particuliers pour des moments particuliers de la vie (femmes enceintes, enfants, jeunes filles, purge) ?

Que pensez-vous des produits importés ?

Est-ce que vous avez vu un changement dans vos habitudes alimentaires ? (changement d'emploi, naissance enfant ...)

Projets

Quels sont les projets/associations/structures présents dans la région ?

- Quel projet
- Quelle structure
- Depuis quand
- Lieu
- Quel but
- A eu un impact significatif ou non
- Qu'est ce que vous en pensez vous

Est-ce qu'avant il y a eu d'autres projets/associations/structures qui ont été mis en place, mais qui n'existent plus ?

Est-ce que vous participez à des projets et est-ce qu'il y a un ou des projet(s) qui vous tiennent à cœur ?

Annexe 4 : La légende du poulpe et du rat

La légende du poulpe et du rat a été racontée par un Vieux au cours des enquêtes réalisés et sera retranscrit le mieux possible. Le poulpe et le rat étaient à Maré (une des Ile Loyautés) et le poulpe a ramené le rat de Maré à la Grande-Terre en montant sur la tête du poulpe. Pendant le voyage, le rat a rigolé une première fois et le poulpe lui a demandé pourquoi il rigole et le rat a répondu « *C'est pour rien, c'est parce que je vois pleins de choses* ». Le rat a rigolé une deuxième fois et le poulpe lui a demandé « *Mais pourquoi tu rigoles ?!* » et le rat lui a répondu encore une fois « *Pour rien* ». Une fois que le rat est descendu sur la Grande Terre, le poulpe lui a demandé « *Alors, pourquoi tu a ris ?* » Et le rat lui a répondu parce qu'il était chauve. Alors le poulpe a attrapé une branche d'arbre et l'a enfoncé dans le derrière du rat.

Cette légende expliquerait la fabrication des leurres à poulpes qui sont faits de porcelaine et de pierre avec un bâton en bois en dessous pour représente un rat et sa queue du rat. Le Vieux enquêté qui raconta cette légende, a vu l'utilisation des leurres à poulpes en 1948 à Lifou qui étaient encore utilisés. D'après cet homme, à Yaté, les habitants n'auraient jamais utilisé ces leurres.

Source: Lacombe S., 2014, *Entretiens à Yaté*

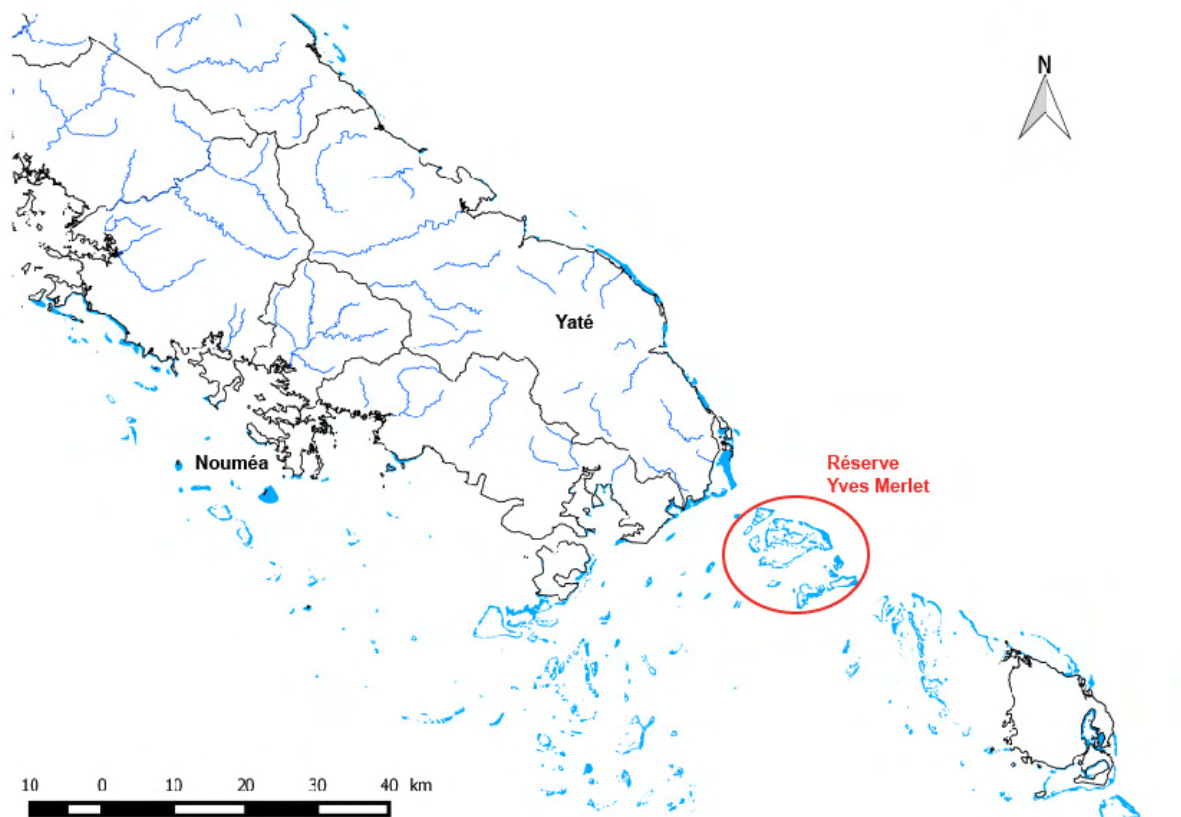
Annexe 5 : Calendrier des pêches de la Province Sud

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
DUGONGS NAPOLEONS TORTUES CETACES REQUINS	CORAUX VOLUTES TOUTOUTES CASQUES NAUTILES	! ESPECES PROTEGEES ! ! PECHE ET VENTE INTERDITE ! (pêche, enlèvement des œufs, mutilation, destruction, consommation, capture, perturbation intentionnelle, détention, transport, vente, achat)										
MULETS		PECHE AUTORISEE			! PECHE INTERDITE AU FILET DANS LES ESTUAIRES !				PECHE AUTORISEE			
PICOTS		!	PECHE AUTORISEE							! PECHE ET VENTE INTERDITE !		
CRABES DE PALETUVIER		!	PECHE AUTORISEE (14 cm minimum, la pêche au crabes mous reste interdite)									!
LANGOUSTES		PECHE AUTORISEE TOUTE L'ANNEE (non grainées et dont la longueur de la tête est de minimum de 7,5 cm)										
TROCAS		PECHE AUTORISEE TOUTE L'ANNEE (diamètre minimum de 9 cm, longueur minimum de 12 cm)										
HUITRES		! PECHE ET VENTE INTERDITE !				PECHE AUTORISEE (longueur minimum de 6 cm)				! PECHE ET VENTE INTERDITE !		
BENITIERS		PECHE AUTORISEE TOUTE L'ANNEE (prise limitée à 2 individus par bateau et par sortie)										

Source: Province Sud, 2014, URL : < <http://www.province-sud.nc> >

Annexe 6 : Situation géographique de la réserve intégrale Yves Merlet

Depuis 1970, les eaux maritimes comprises entre le canal de la Havannah et la passe de la Sarcelle sont classées "réserve naturelle", réserve nommée "Yves Merlet".



Source: DITTT, 2014, URL : < <http://www.dittt.gouv.nc> >

Annexe 7: Légende dawa et balabio

Le Dawa (nommé « *Mi dé* » en numee) est un poisson migrateur et il est considéré comme l'une des espèces emblématiques pour la société kanak. L'histoire du Dawa dans le Sud de la Grand Terre commencerait, d'après la légende racontée par un Vieux pêcheur de Goro, avec deux "mamies" qui ont emmené ce poisson et l'auraient déposé au Mont Dore (car il vient de la cote Ouest au niveau de Paita). A chaque saison pendant les grandes marées, il sort pour manger et remonte vers Yaté. Un indicateur écologique est utilisé pour connaître la période de pêche du Dawa: « *Un arbre* [nommé Gwé en langue numee ou Gaiac en français] *quand il fleurit on sait que le Dawa est gras* » d'après un Vieux de 80 ans de Goro. Le poisson sortirait de la Baie de Prony, tourne autour du Cap Ndoa et irait aux Iles Loyautés pour se nourrir puis retourneraient dans la baie de Prony pour se « dégraisser et juste pour boire de l'eau » d'après la même personne citée précédemment.

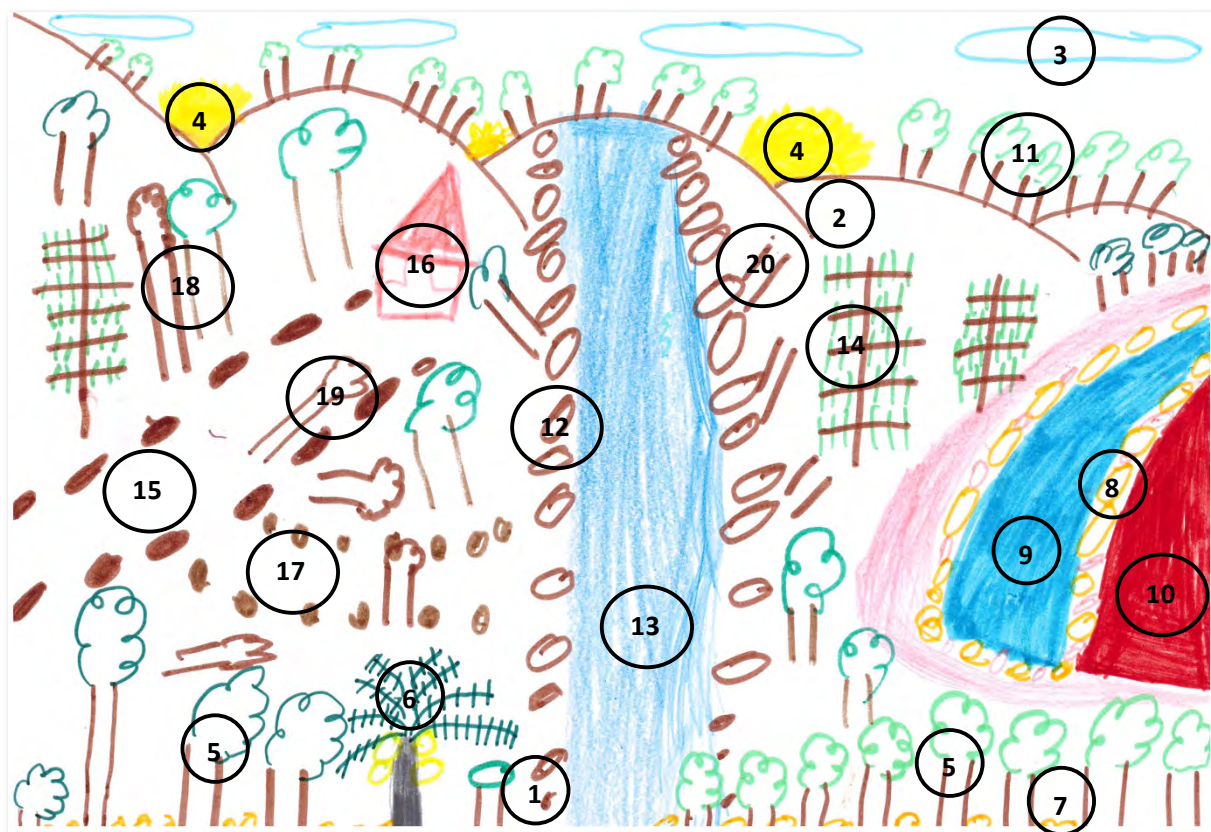
Le balabio est aussi un poisson migrateur, appelé : « *Tchéchéjo* » en langue numee. Il vient de l'ilot Balabio dans le Nord et fait le tour de Nouvelle-Calédonie pour se nourrir et revient sur l'ilot ensuite. C'est des poissons qui sont attrapés à partir du mois de décembre à Yaté et reste jusqu'en mars. Ce poisson peut être confondu avec les « blanc-blanc » qui ressemblent aux balabio mais ils sont plus petits. C'est un poisson qui se cache dans le sable (la tête dans le sable et le corps en extérieur) qui est pêché à la sagaie.

Source: Lacombe S., 2014, *Entretiens à Yaté*

Annexe 8 : Dessin d'un enfant de 10 ans en CM2 sur la perception de son environnement

Titre du dessin donné par l'enfant : *La nature du grand sud – Dô-Mâ – Yaté (Waho)*

Source : Bernard S., Lacombe S., Loeiza L., 2014, Atelier de dessin à l'école primaire de Waho



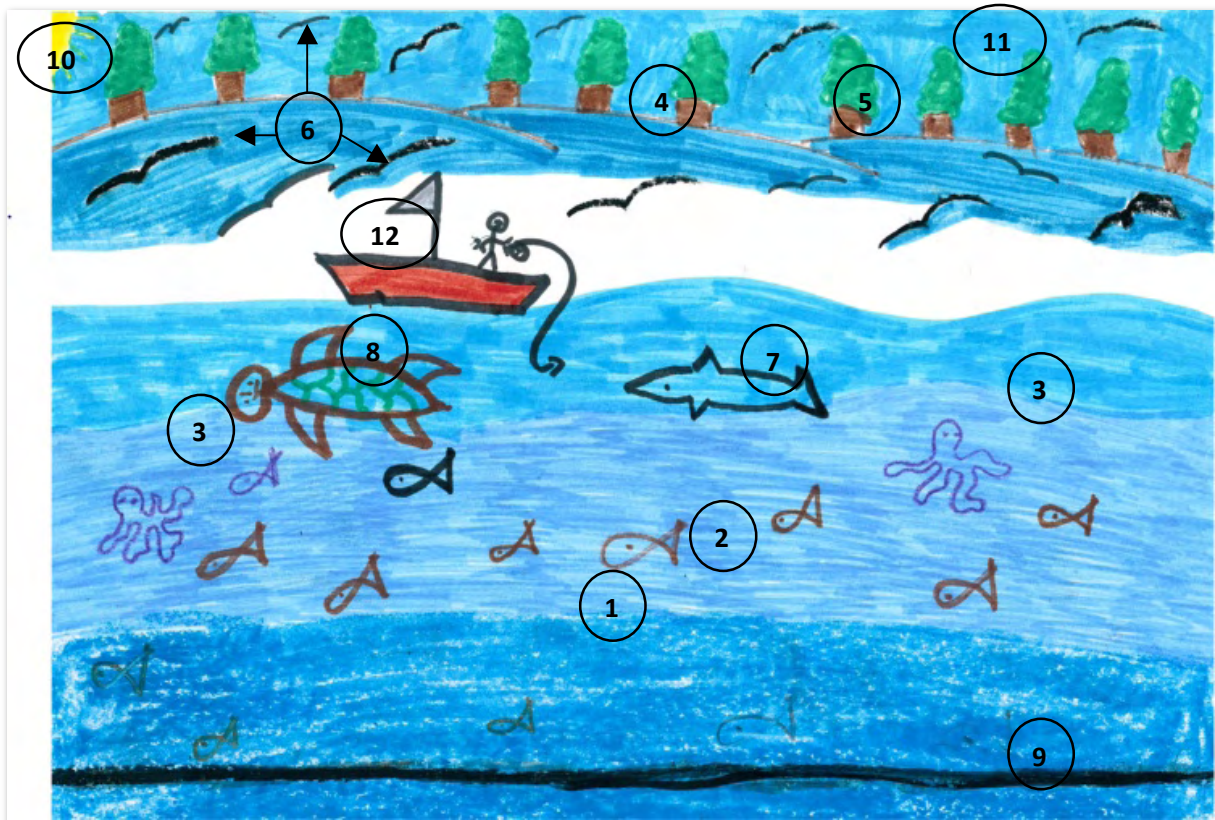
Légende :

1. Terre
2. Montagne
3. Nuage
4. Soleil
5. Arbres
6. Cocotier
7. Caillouxorange
8. Cailloux
9. Rivière : la crique Pernot
10. Terre rouge
11. Arbres
12. Pierres
13. Rivière
14. Sapins
15. Chemin
16. Maison « car il y a des gens qui habitent derrière dans la forêt » d'après l'enfant
17. Chemin pour aller à la rivière
18. Arbres
19. Arbresmorts
20. Bois morts

Annexe 9 : Dessin d'un enfant de 11 ans en CM2 sur la perception la mer

Titre du dessin donné par l'enfant : *Protégeons notre océan*

Source : Bernard S., Lacombe S., Loeiza L., 2014, *Atelier de dessin à l'école primaire de Waho*



Légende :

1. Mer
2. Poisson Kanak
3. Poulpe
4. Montagne
5. Arbre
6. Oiseaux
7. Requin
8. Tortue
9. Récif
10. Soleil
11. Ciel
12. Voilier avec quelqu'un qui jette la ligne (y en a parfois devant)

Annexe 10 : Eléments marins composant les dessins sur la perception de la mer dans la classe de CM2

Faune ou flore dessinée	Nombre de fois dessiné sur les 13 dessins
Poissons dont :	12
Dawa	4
Picot	3
Mulet	3
Sardine	2
Perroquet	2
Rouget, Dorade, Poisson : papillon, ballon, lumineux, chat, sole, à bosse, kanak	Un de chaque
Poisson volant	2
Animaux du platier:	
Poulpe	6
Bénitier	2
Oursin, Méduse	Un de chaque
Araignée, palourde, huitre	Un de chaque
Crabe	2
Animaux plus imposants:	
Tortue	5
Requin (attrapant des oiseaux, des pointes noirs...)	6
Baleine	2
Raie Manta	1
Dauphins	1
Autres :	
Algue	7
Etoile de mer	5
Serpent de mer	4
Corail	2
Langouste	1

Source : Bernard S., Lacombe S., Loeiza L., 2014, Atelier de dessin à l'école primaire de Waho

Annexe 11 : Domaines financés par la Fondation Vale

Domaine d'activité	Montant en XPF
Chantier	18 351 121
Formation	17 451 433
Socio culturel	14 486 483
Economique	12 636 754
Education	2 408 432

Source: Groupe de travail de VALE, 2012, Présentation du groupe de travail local de Yaté le 18 décembre 2012, VALE, 8 p.